

11.10.2007

N°5800^P
CHAMBRE DES DEPUTES
Session ordinaire 2007 - 2008

P R O J E T D E L O I

concernant le budget des recettes et des dépenses de l'Etat pour l'exercice 2008

* * *

VOLUME II

PROGRAMME PLURIANNUEL DES DEPENSES EN CAPITAL 2007-2011
(10.10.2007)

EXPOSE INTRODUCTIF

Dans sa déclaration du 4 août 2004 devant la Chambre des Députés, le Gouvernement a insisté sur le fait qu'il veillera à maintenir la solidité actuelle des finances publiques et continuera à mener une politique budgétaire prudente qui vise notamment à maintenir la progression du total des dépenses de l'Etat dans les limites de la croissance économique dans une optique du moyen terme.

En vue d'atteindre cet objectif, il est essentiel de veiller à ce que l'exécution des nombreux projets d'investissements des différents départements ministériels ne dépasse pas les possibilités financières de l'Etat.

Comme l'exécution des grands projets d'infrastructures ne peut être réalisé que dans un cadre pluriannuel, le projet de budget annuel ne permet pas de suivre globalement l'effort financier qui est déployé par l'Etat dans ce domaine.

Ces réflexions ont amené le Gouvernement à dépasser, pour ce qui est des dépenses en capital, le cadre purement annuel du budget de l'Etat et à intégrer la planification de ces dépenses dans une optique pluriannuelle.

Les tableaux et les commentaires qui sont regroupés dans le présent document tendent à mettre en évidence les choix qui ont été effectués par le Gouvernement dans le cadre de la mise au point de ce programme pluriannuel.

Etant donné que le Gouvernement a arrêté ses priorités en fonction des perspectives économiques, financières et sociales actuelles, il est évident qu'au cas où ces perspectives viendraient à se modifier fondamentales dans un sens ou dans l'autre, le Gouvernement ne manquera pas de revoir ses choix et de prendre, le cas échéant, d'autres options dans le cadre de l'actualisation annuelle de ce programme pluriannuel.

La nouvelle version du programme pluriannuel des dépenses extraordinaires qui couvre la période 2007 à 2011, respecte globalement les orientations essentielles qui ont été définies dans le cadre des programmes pluriannuels antérieurs.

A cet égard, il importe de relever que le programme pluriannuel des dépenses en capital est établi conformément à la législation sur la comptabilité de l'Etat. Ces chiffres ne tiennent donc pas compte des dépenses de l'Administration centrale qui sont financées par l'intermédiaire des fonds spéciaux de l'Etat ou par l'intermédiaire de certains établissements publics, ni des dépenses en capital qui sont financées par les 2 autres secteurs de l'Administration publique, soit en l'occurrence le secteur des Administrations locales et le secteur de la Sécurité sociale.

Pour ce qui est des exercices 2006 à 2008, il convient de relever ainsi que le total des dépenses d'investissements directes et indirectes de l'Administration centrale évolue prévisiblement comme suit au titre de la période 2006 à 2008:

2006.....	1.282,9 millions
2007.....	1.541,7 millions
2008.....	1.661,4 millions

Les dépenses de l'Administration publique de l'Administration centrale sont analysées plus amplement dans le cadre du nouveau Volume III de l'exposé introductif du projet de budget pour 2008. Le Volume III explique notamment le lien entre les dépenses budgétaires qui figurent au projet de loi budgétaire et les dépenses de l'Administration centrale et de l'Administration publique.

Programme pluriannuel des dépenses en capital

2007-2011

A) Tableaux

Inspection
générale des finances

PROGRAMME PLURIANNUEL DES DEPENSES EN CAPITAL
(2007 - 2011)

Département	Budget 2007	Projet 2008	Prévision 2009	Prévision 2010	Prévision 2011
30 - Ministère d'Etat	18.559	3.380	1.602	1.447	1.482
31 - Ministère des affaires étrangères et de l'immigration	38.498	40.759	44.533	45.734	47.653
32 et 33 - Ministère de la Culture, de l'enseignement supérieur et de la recherche	17.092	17.238	15.636	14.418	15.284
34 - Ministère des finances	26.300	25.683	23.788	22.611	22.830
35 - Ministère des finances: trésor et budget	16.387	13.558	11.441	11.486	11.356
36 - Ministère des finances: dette publique	5.000	100	5.000	5.000	5.000
37 - Ministère de la justice	9.896	9.921	8.157	7.803	8.135
38 - Ministère de la fonction publique et de la réforme administrative	13.279	12.033	17.599	16.739	16.731
39 - Ministère de l'intérieur et de l'aménagement du territoire	45.081	52.876	57.441	62.213	68.812
40 et 41 - Ministère de l'éducation nationale et de la formation professionnelle	27.422	27.554	33.452	37.346	37.840
42 et 43 - Ministère de la famille et de l'intégration	69.215	72.561	74.695	77.672	81.141
44 - Ministère de la santé	40.782	39.414	41.192	41.115	43.307
45 - Ministère de l'environnement	28.437	29.097	30.184	31.660	32.716
46 - Ministère du travail et de l'emploi	461	426	620	628	372
47 et 48 - Ministère de la sécurité sociale	840	2.201	582	553	498
49 - Ministère de l'agriculture, de la viticulture et du développement rural	30.915	56.133	57.865	59.309	60.265
50 - Ministère de l'économie et du commerce extérieur . . .	42.694	42.683	45.933	47.270	48.465
51 - Ministère des classes moyennes, du tourisme et du logement	56.677	77.937	87.693	87.881	87.591
52 - Ministère des travaux publics	266.135	272.966	319.124	325.352	310.057
53 - Ministère des transports	36.174	30.665	23.217	24.911	26.436
54 - Ministère de l'égalité des chances	16	10	8	9	16
TOTAL DES DEPENSES	789.860	827.195	899.762	921.157	925.986

Note: Les chiffres de ce tableau sont exprimés en milliers d'euros

Article	Code fonct.	LIBELLE	Budget 2007	Projet 2008	Prévis. 2009	Prévis. 2010	Prévis. 2011
30 - MINISTERE D'ETAT							
Section 30.3 - Conseil d'Etat							
74.010	01.10	Acquisition de machines de bureau	15	1	30	1	15
74.020	01.10	Acquisition d'installations de télécommunications	10	7	7	7	7
Total des dépenses de la section 30.3			25	8	37	8	22
Section 30.4 - Gouvernement							
74.000	01.10	Acquisition de véhicules automoteurs	30	35	32	-	35
74.010	01.10	Acquisition de machines de bureau	5	5	5	5	5
74.020	01.10	Réseau radio intégré et unique pour les besoins de divers services publics: acquisition et installation d'équipements; frais accessoires. (Sans distinction d'exercice)	25	125	25	25	25
74.040	01.10	Acquisition d'équipements spéciaux	25	27	30	30	30
74.050	01.10	Acquisition d'équipements informatiques	25	110	40	40	40
74.060	01.10	Acquisition de logiciels, brevets et autres biens incorporels	30	110	35	35	35
74.301	02.00	Haut-Commissariat à la Protection nationale: frais d'acquisition pour la gestion de crises. (Crédit non limitatif et sans distinction d'exercice)	1	1	1	1	1
74.305	02.00	Haut-Commissariat à la Protection Nationale: frais d'acquisition d'équipements spéciaux, de bureau et de télécommunication	15	20	20	15	15
74.310	01.10 03.20	Mise en place de mesures de protection concernant divers bâtiments. (Crédit non limitatif et sans distinction d'exercice)	1	-	-	-	-
Total des dépenses de la section 30.4			157	433	188	151	186
Section 30.5 - Conseil économique et social							
74.010	01.10	Acquisition de machines de bureau	11	1	11	15	1
74.020	01.10	Acquisition d'installations de télécommunications	1	2	2	2	2
74.040	01.10	Acquisition d'équipements spéciaux	1	1	1	1	1
Total des dépenses de la section 30.5			13	4	14	18	4

30.6 - Centre de communications du Gouvernement

Unité: Milliers d'euros

Article	Code fonct.	LIBELLE	Budget 2007	Projet 2008	Prévis. 2009	Prévis. 2010	Prévis. 2011
Section 30.6 - Centre de communications du Gouvernement							
74.000	02.00	Acquisition de véhicules automoteurs	38	42	45	32	32
74.010	02.00	Acquisition de machines de bureau	15	8	8	8	8
74.020	02.00	Acquisition d'installations de télécommunications	7	9	10	10	10
74.021	02.00	Acquisition d'installations de télécommunications pour les autres administrations. (Crédit non limitatif et sans distinction d'exercice)	650	690	710	710	710
74.040	02.00	Acquisition d'équipements spéciaux. (Sans distinction d'exercice)	220	221	170	170	170
74.050	02.00	Acquisition d'équipements informatiques	60	60	60	60	60
74.051	02.00	Acquisition d'équipements informatiques pour les autres administrations	115	115	120	120	120
74.060	02.00	Acquisition de logiciels, brevets et autres biens incorporels	50	50	50	50	50
74.061	02.00	Acquisition de logiciels, brevets et autres biens incorporels pour les autres administrations. (Sans distinction d'exercice)	100	520	100	100	100
Total des dépenses de la section 30.6			1.255	1.715	1.273	1.260	1.260
Section 30.7 - Cultes							
52.002	08.50	Subside extraordinaire pour la remise en état du presbytère de l'Eglise Protestante du Luxembourg	50	50	-	-	-
52.003	08.50	Subside extraordinaire pour la construction d'une nouvelle église orthodoxe	50	50	50	-	-
52.004	08.50	Participation aux frais de réfection et de remise en état d'édifices publics à caractère national. (Crédit non limitatif et sans distinction d'exercice)	-	100	*	*	*
Total des dépenses de la section 30.7			100	200	50	-	-
Section 30.8 - Médias et Communications							
51.050	08.40	Subsides dans l'intérêt du développement du secteur des technologies de l'information et des communications. (Crédit non limitatif et sans distinction d'exercice)	17.000	-	-	-	-
73.050	08.40	Dépenses dans l'intérêt du développement du secteur des technologies de l'information et des communications. (Crédit non limitatif et sans distinction d'exercice)	-	1.000	-	-	-
74.000	08.40	Acquisition de véhicules automoteurs	-	-	30	-	-
74.010	08.40	Acquisition de machines de bureau	1	3	3	3	3
74.011	08.40	Conseil National des Programmes: acquisition de machines de bureau	3	3	3	3	3

30.8 - Médias et Communications

Unité: Milliers d'euros

Article	Code fonct.	LIBELLE	Budget 2007	Projet 2008	Prévis. 2009	Prévis. 2010	Prévis. 2011
74.040	08.40	Médias audiovisuels: acquisition d'équipements spéciaux	5	15	5	5	5
		Total des dépenses de la section 30.8	17.009	1.021	41	11	11
		TOTAL DES DEPENSES DU DEPARTEMENT 30	18.559	3.380	1.602	1.447	1.482

31.0 - Dépenses générales

Unité: Milliers d'euros

Article	Code fonct.	LIBELLE	Budget 2007	Projet 2008	Prévis. 2009	Prévis. 2010	Prévis. 2011
31 - MINISTERE DES AFFAIRES ETRANGERES ET DE L'IMMIGRATION							
Section 31.0 - Dépenses générales							
74.000	01.40	Acquisition de véhicules automoteurs	-	-	20	20	-
74.040	01.40	Acquisition d'équipements spéciaux	2	2	2	2	2
74.050	01.40	Acquisition d'équipements informatiques. (Sans distinction d'exercice)	15	25	26	26	27
74.060	01.40	Acquisition de logiciels, brevets et autres biens incorporels	10	10	10	11	11
74.250	01.40	Conseil de sécurité: Acquisition de machines de bureau, de mobilier et d'autres équipements. (Crédit non limitatif et sans distinction d'exercice)	-	-	35	66	39
74.300	01.40	Frais d'équipement, et de développement du logiciel, d'un système de réception, de circulation et d'archivage de l'information du Ministère des Affaires étrangères et de ses missions à l'étranger; frais de développement d'un logiciel de gestion financière et du personnel local des missions diplomatiques. (Crédit non limitatif et sans distinction d'exercice)	232	150	154	158	162
Total des dépenses de la section 31.0			259	187	246	281	240
Section 31.1 - Relations internationales.- Missions luxembourgeoises à l'étranger							
72.010	01.42	Ambassades, représentations permanentes et autres missions: travaux de construction, de transformation, d'aménagement et de modernisation des immeubles. (Sans distinction d'exercice)	275	400	467	479	491
74.070	01.42	Ambassades, représentations permanentes et consulats: acquisition d'oeuvres d'art	32	32	33	34	34
74.250	01.42	Acquisition de voitures automobiles, de machines de bureau, de mobilier et d'autres équipements. (Sans distinction d'exercice)	500	570	847	868	889
74.251	01.42	Frais d'installation et d'équipement de nouvelles missions luxembourgeoises à l'étranger. (Crédit non limitatif et sans distinction d'exercice)	72	20	21	21	22
Total des dépenses de la section 31.1			879	1.022	1.367	1.401	1.436
Section 31.4 - Immigration							
74.000	01.40	Acquisition de véhicules automoteurs	16	-	-	18	18

31.4 - Immigration

Unité: Milliers d'euros

Article	Code fonct.	LIBELLE	Budget 2007	Projet 2008	Prévis. 2009	Prévis. 2010	Prévis. 2011
74.250	01.40	Centre de rétention: acquisitions. (Crédit non limitatif).....	1	5	25	50	50
		Total des dépenses de la section 31.4	17	5	25	68	68
Section 31.5 - Direction de la défense							
54.060	02.00	Travaux internationaux à intérêt commun exécutés pour le compte de l'O.T.A.N. (Crédit non limitatif et sans distinction d'exercice)	34	15	15	15	15
54.061	02.00	Participation au financement de travaux internationaux à intérêt commun exécutés par les pays membres de l'O.T.A.N.; contribution au programme N.S.M.A.T.C.C.; contribution au programme A.W.A.C.S.. (Crédit non limitatif et sans distinction d'exercice)	1.600	1.500	1.800	1.800	1.800
54.062	02.00	Participation au financement d'infrastructures immobilières des organismes internationaux concourant à la défense du pays. (Crédit non limitatif et sans distinction d'exercice)	217	600	1.200	1.203	1.216
74.000	02.00	Acquisition de véhicules automoteurs	-	30	-	-	-
93.000	02.10	Alimentation du fonds d'équipement militaire. (Crédit non limitatif et sans distinction d'exercice)	33.000	34.650	36.380	38.200	40.000
		Total des dépenses de la section 31.5	34.851	36.795	39.395	41.218	43.031
Section 31.6 - Défense nationale							
74.000	02.10	Acquisition de véhicules automoteurs. (Sans distinction d'exercice)	240	394	1.346	1.155	1.228
74.010	02.10	Acquisition de machines de bureau	15	20	10	20	30
74.020	02.10	Acquisition d'installations de télécommunications	3	4	4	4	4
74.030	02.10	Acquisition d'appareils médicaux. (Sans distinction d'exercice)	39	42	113	116	118
74.040	02.10	Acquisition d'équipements spéciaux	79	135	116	118	121
74.050	02.10	Acquisition d'équipements informatiques	57	97	102	105	107
74.060	02.10	Acquisition de logiciels, brevets et autres biens incorporels. (Sans distinction d'exercice)	611	700	635	50	50
74.080	02.10	Acquisition de mobilier de bureau	4	5	5	6	6
74.300	02.10	Acquisition de matériel de transmission, de détection et de contrôle; acquisition d'installations téléphoniques, d'équipements de transmission de données et de matériel audiovisuel. (Sans distinction d'exercice)	448	51	242	248	254
74.310	02.10	Acquisition d'armement et d'équipements connexes. (Sans distinction d'exercice)	552	529	103	105	108

31.6 - Défense nationale

Unité: Milliers d'euros

Article	Code fonct.	LIBELLE	Budget 2007	Projet 2008	Prévis. 2009	Prévis. 2010	Prévis. 2011
74.320	02.10	Equipement de casernement et équipement divers. (Sans distinction d'exercice)	178	595	442	453	464
74.330	02.10	Matériel de protection n.b.c.	119	117	333	333	333
74.340	02.10	Acquisition d'instruments de musique	25	25	27	27	28
74.390	02.10	Réalisation d'un système de surveillance et d'accès. (Sans distinction d'exercice)	*	1	*	*	*
74.391	02.10	Acquisition de matériel de sport	-	6	5	5	5
Total des dépenses de la section 31.6			2.370	2.721	3.481	2.744	2.857
Section 31.7 - Coopération au développement et action humanitaire							
74.250	01.53	Bureaux de coopération dans les pays en développement: acquisitions. (Crédit non limitatif et sans distinction d'exercice)	123	30	19	21	21
Total des dépenses de la section 31.7			123	30	19	21	21
TOTAL DES DEPENSES DU DEPARTEMENT 31			38.498	40.759	44.533	45.734	47.653

Article	Code fonct.	LIBELLE	Budget 2007	Projet 2008	Prévis. 2009	Prévis. 2010	Prévis. 2011
32 ET 33 - MINISTERE DE LA CULTURE, DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR ET DE LA RECHERCHE							
Section 32.0 - Culture: dépenses générales							
63.000	08.20	Participation de l'Etat au financement de la construction et du réaménagement par les communes d'infrastructures culturelles. (Crédit non limitatif et sans distinction d'exercice)	5.872	6.000	4.472	3.250	3.890
63.040	08.10	Musées régionaux: subsides	44	42	50	50	100
72.000	08.10	Construction et aménagement du Musée national de la résistance. (Crédit non limitatif et sans distinction d'exercice)	50	50	-	-	-
74.000	08.00	Acquisition de véhicules automoteurs	-	-	-	-	24
74.040	08.00	Acquisition d'équipements spéciaux	2	9	9	10	10
74.050	08.00	Acquisition d'équipements informatiques	11	10	10	10	12
74.060	08.00	Acquisition de logiciels, brevets et autres biens incorporels	2	11	11	11	12
74.061	08.00	Prêts publics: Droits d'auteur (Règlement grand-ducal du 8 janvier 2007). (Crédit non limitatif et sans distinction d'exercice)	-	7	7	7	7
74.070	08.10	Acquisition d'objets historiques et archéologiques. (Crédit non limitatif).....	*	*	-	-	-
74.071	08.10	Acquisition d'oeuvres d'art	50	52	75	75	100
74.300	08.20	Centre de rencontre et d'animation culturelle: acquisition de matériel didactique et d'équipement pour les ateliers d'enfants	1	17	2	2	5
93.000	08.10	Alimentation du fonds pour les monuments historiques. (Crédit non limitatif).....	10.000	10.000	10.000	10.000	10.000
93.001	08.10	Alimentation du fonds social culturel. (Crédit non limitatif).....	540	550	600	600	650
Total des dépenses de la section 32.0			16.572	16.749	15.236	14.015	14.810
Section 32.1 - Service des sites et monuments nationaux							
52.000	08.10	Subsides dans l'intérêt de l'aménagement artistique des églises	240	240	270	270	270
74.000	08.10	Acquisition de véhicules automoteurs	-	-	-	-	20
74.040	08.10	Acquisition d'équipements spéciaux	1	1	12	14	12

32.1 - Service des sites et monuments nationaux

Unité: Milliers d'euros

Article	Code fonct.	LIBELLE	Budget 2007	Projet 2008	Prévis. 2009	Prévis. 2010	Prévis. 2011
74.050	08.10	Acquisition d'équipements informatiques	-	-	20	20	15
74.060	08.10	Acquisition de logiciels et d'autres biens incorporels	5	5	4	2	3
74.300	08.10	Acquisition de mobilier et de documents historiques	6	6	17	20	10
		Total des dépenses de la section 32.1	252	252	323	326	330
		Section 32.3 - Bibliothèque nationale					
74.040	08.20	Acquisition d'équipements spéciaux	10	-	-	-	-
74.070	08.20	Alimentation de la réserve précieuse. (Sans distinction d'exercice)	77	-	-	-	-
74.080	08.20	Livres d'artistes	34	-	-	-	-
		Total des dépenses de la section 32.3	120	-	-	-	-
		Section 32.4 - Archives nationales					
74.000	01.34	Acquisition de véhicules automoteurs	-	-	-	-	26
74.010	01.34	Acquisition de machines de bureau	40	80	-	-	-
74.060	01.34	Acquisition de logiciels, brevets et autres biens incorporels	11	4	-	-	12
74.070	01.34	Acquisition d'oeuvres d'art, d'objets et de documents littéraires, scientifiques et historiques	5	5	30	30	30
		Total des dépenses de la section 32.4	55	89	30	30	68
		Section 32.5 - Centre national de l'audiovisuel					
63.041	08.10	Participation aux frais d'investissement dans l'intérêt des salles de cinéma régionales non commerciales	-	20	20	20	20
		Total des dépenses de la section 32.5	-	20	20	20	20
		Section 32.7 - Centre national de littérature					
74.000	01.34	Acquisition de véhicules automoteurs	-	-	-	-	26
74.010	01.34	Acquisition de machines de bureau	-	8	1	1	1
74.040	01.34	Acquisition d'équipements spéciaux	3	-	10	10	10
74.070	08.10	Acquisition d'oeuvres d'art, d'objets et de documents littéraires, scientifiques et historiques	7	7	8	8	10
		Total des dépenses de la section 32.7	10	15	19	19	47

33.0 - Dépenses générales

Unité: Milliers d'euros

Article	Code fonct.	LIBELLE	Budget 2007	Projet 2008	Prévis. 2009	Prévis. 2010	Prévis. 2011
Section 33.0 - Enseignement supérieur.- Dépenses générales							
41.050	04.10	Dotation au profit des établissements d'enseignement postprimaire organisant les brevets de technicien supérieur dans l'intérêt de l'acquisition d'équipements spéciaux	-	90	-	-	-
53.010	04.42	Aide financière de l'Etat pour études supérieures: garantie de l'Etat (loi du 22 juin 2000). (Crédit non limitatif et sans distinction d'exercice)	*	*	*	*	*
54.011	04.10	Participation à la construction de pavillons et de chambres d'étudiants; acquisition de concessions et de droits de réservation de chambres pour étudiants luxembourgeois. (Crédit non limitatif et sans distinction d'exercice)	*	*	*	*	*
74.040	04.10	Acquisition d'équipements spéciaux	8	16	-	-	-
74.041	04.10	Organisation du brevet de technicien supérieur: acquisition d'équipements spéciaux	70	-	-	-	-
Total des dépenses de la section 33.0			78	106	-	-	-
Section 33.5 - Recherche et innovation							
74.050	04.60	Acquisition d'équipements et de logiciels informatiques dans l'intérêt de la gestion d'activités de recherche	6	7	8	8	8
Total des dépenses de la section 33.5			6	7	8	8	8
TOTAL DES DEPENSES DU DEPARTEMENT 32/33			17.092	17.238	15.636	14.418	15.284

34.0 - Dépenses générales

Unité: Milliers d'euros

Article	Code fonct.	LIBELLE	Budget 2007	Projet 2008	Prévis. 2009	Prévis. 2010	Prévis. 2011
34 - MINISTERE DES FINANCES							
Section 34.0 - Dépenses générales							
54.030	01.53	Participation aux reconstitutions des ressources et aux programmes du groupe de la Banque Mondiale et autres interventions en faveur des pays en voie de développement. (Crédit non limitatif et sans distinction d'exercice)	2.700	4.000	4.000	4.000	4.000
54.031	01.52 01.53	Participation aux programmes de la BERD, de la BEI et d'autres institutions européennes; autres interventions en faveur des pays en transition. (Crédit non limitatif et sans distinction d'exercice)	2.000	3.500	3.500	3.500	3.500
54.032	01.52 01.53	Agence de transfert de technologie financière - ATTF: actions de formation bancaire en faveur des pays en transition et en développement	800	1.000	1.000	1.000	1.000
54.033	01.43	Participation dans les programmes du Fonds monétaire international. (Crédit non limitatif et sans distinction d'exercice)	1.500	1.000	1.500	1.500	1.500
54.034	01.53	Participation dans les programmes de la Banque et du Fonds Asiatiques de développement. (Crédit non limitatif et sans distinction d'exercice)	500	1.000	1.000	1.000	1.000
54.035	01.53	Participation aux programmes du FIDA (Fonds international de développement agricole). (Crédit non limitatif et sans distinction d'exercice)	500	500	500	500	500
81.030	07.10	Société nationale des habitations à bon marché: augmentation du capital social. (Crédit non limitatif).....	*	*	*	*	*
81.040	01.52	Société nationale de crédit et d'investissement: majoration de la dotation; dotation spéciale pour l'octroi de prêts d'Etat à Etat. (Crédit non limitatif).....	*	*	*	*	*
81.050	11.70	Office du ducroire: majoration de la dotation; alimentation du fonds spécial d'assurance ducroire pour le compte de l'Etat; rachat de créances au titre de la réduction de la dette des pays pauvres hautement endettés ou au titre de l'aide au développement. (Crédit non limitatif).....	*	*	*	*	*
84.070	01.43	Banque européenne d'investissement: augmentation de la souscription du Grand-Duché moyennant versement en espèces; versements en application du cautionnement des ressources propres engagées par la banque dans le cadre des conventions financières avec des pays non communautaires. (Crédit non limitatif).....	*	*	*	*	*
84.091	01.53	Groupe de la Banque Mondiale: augmentation et ajustement de la souscription du Grand-Duché moyennant versement en espèces. (Crédit non limitatif et sans distinction d'exercice)	*	*	*	*	*

34.0 - Dépenses générales

Unité: Milliers d'euros

Article	Code fonct.	LIBELLE	Budget 2007	Projet 2008	Prévis. 2009	Prévis. 2010	Prévis. 2011
84.098	01.53	Banque européenne pour la reconstruction et le développement: souscription du Grand-Duché moyennant versement en espèces. (Crédit non limitatif et sans distinction d'exercice)	*	*	*	*	*
84.105	01.53	Banque asiatique de développement: souscription et ajustement de la souscription du Grand-Duché au capital social moyennant versement en espèces. (Crédit non limitatif et sans distinction d'exercice)	*	*	*	*	*
84.123	01.53	Banque de développement du Conseil de l'Europe: augmentation de la souscription du Grand-Duché moyennant versement en espèces. (Crédit non limitatif).....	*	*	*	*	*
84.237	01.53	Bons du Trésor émis et à émettre au profit d'organisations financières internationales: alimentation du Fonds de la dette publique en couverture de leur amortissement. (Crédit non limitatif et sans distinction d'exercice)	13.500	10.000	10.000	10.000	10.000
Total des dépenses de la section 34.0			21.501	21.001	21.501	21.501	21.501
Section 34.1 - Contributions directes et métrologie							
74.000	01.22	Acquisition de véhicules automoteurs	72	-	-	250	85
74.010	01.22	Acquisition de machines de bureau	25	25	25	25	30
74.020	01.22	Acquisition d'installations de télécommunications	18	18	25	18	18
74.040	01.22	Acquisition d'équipements spéciaux	255	177	15	15	14
74.050	01.22	Acquisition d'équipements informatiques	217	291	152	102	275
74.060	01.22	Acquisition de logiciels	167	220	87	52	219
74.080	01.22	Acquisition de mobilier de bureau	12	12	12	12	12
Total des dépenses de la section 34.1			767	743	316	474	653
Section 34.2 - Enregistrement et domaines							
74.000	01.22 01.25	Acquisition de véhicules automoteurs	22	-	24	24	24
74.010	01.22 01.25	Acquisition de machines de bureau	24	34	13	13	13
74.020	01.22 01.25	Acquisition d'équipements de télécommunications	1	1	1	1	1
74.040	01.22 01.25	Acquisition d'équipements spéciaux	4	30	5	5	5
74.050	01.22 01.25	Acquisition d'équipements informatiques	-	5	30	5	5

34.2 - Enregistrement et domaines

Unité: Milliers d'euros

Article	Code fonct.	LIBELLE	Budget 2007	Projet 2008	Prévis. 2009	Prévis. 2010	Prévis. 2011
74.060	01.22 01.25	Acquisition de logiciels, brevets et autres biens incorporels. (Crédit non limitatif et sans distinction d'exercice)	102	640	165	5	5
74.080	01.22 01.25	Acquisition de mobilier de bureau	11	15	15	15	15
Total des dépenses de la section 34.2			164	725	253	68	68
Section 34.3 - Douanes et accises							
72.010	01.22	Constructions; frais de transformation et d'aménagement d'immeubles et parties d'immeubles affectés au service de l'administration. (Sans distinction d'exercice)	75	75	75	75	75
74.000	01.22	Acquisition de véhicules automoteurs	182	270	210	210	210
74.010	01.22	Acquisition de machines de bureau	12	12	12	12	20
74.020	01.22	Acquisition d'installations de télécommunications	35	35	18	18	18
74.040	01.22	Acquisition d'équipements spéciaux	40	44	40	40	40
74.050	01.22	Acquisition d'équipements informatiques. (Crédit non limitatif et sans distinction d'exercice)	277	165	90	90	120
74.060	01.22	Acquisition de logiciels, brevets et autres biens incorporels. (Crédit non limitatif et sans distinction d'exercice)	3.097	2.492	1.153	3	5
74.080	01.22	Acquisition de mobilier de bureau	85	55	55	55	55
74.300	01.22	Acquisition de matériel nécessaire à la lutte anti-drogues	65	65	65	65	65
Total des dépenses de la section 34.3			3.868	3.213	1.718	568	608
TOTAL DES DEPENSES DU DEPARTEMENT 34			26.300	25.683	23.788	22.611	22.830

35.0 - Dépenses générales

Unité: Milliers d'euros

Article	Code fonct.	LIBELLE	Budget 2007	Projet 2008	Prévis. 2009	Prévis. 2010	Prévis. 2011
35 - MINISTERE DES FINANCES:							
TRESOR ET BUDGET							
Section 35.0 - Dépenses générales							
53.010	06.35	Indemnisation des dommages de guerre mobiliers et immobiliers. (Crédit non limitatif et sans distinction d'exercice)	*	*	*	*	*
71.040	01.25	Acquisition auprès du secteur des administrations publiques d'immeubles à incorporer dans le domaine de l'Etat. (Crédit non limitatif et sans distinction d'exercice)	3.000	3.000	3.000	3.000	3.000
71.050	01.25	Acquisition auprès de secteurs autres que le secteur des administrations publiques d'immeubles à incorporer dans le domaine de l'Etat. (Crédit non limitatif et sans distinction d'exercice)	8.000	10.200	8.000	8.000	8.000
71.051	01.25	Acquisition d'immeubles auprès de la société ayant pour objet le développement des friches industrielles, dans l'intérêt de la viabilisation des terrains devant accueillir des immeubles de l'Etat. (Crédit non limitatif et sans distinction d'exercice)	5.000	*	*	*	*
73.060	01.25	Travaux d'aménagement dans l'intérêt de la valorisation de terrains faisant partie du domaine de l'Etat; participation à des frais de viabilisation. (Crédit non limitatif et sans distinction d'exercice)	90	90	100	100	100
81.030	01.20	Participations dans le capital social de la société ayant pour objet le développement des friches industrielles; appel de la garantie de l'Etat. (Crédit non limitatif et sans distinction d'exercice)	*	*	*	*	*
81.035	11.40	Participation dans le capital social de sociétés ou à des Groupements d'Intérêt Economique. (Crédit non limitatif et sans distinction d'exercice)	10	10	10	10	10
Total des dépenses de la section 35.0			16.100	13.300	11.110	11.110	11.110
Section 35.1 - Inspection générale des finances							
74.000	13.90	Acquisition de véhicules automoteurs	-	-	-	30	-
74.010	01.23	Acquisition de machines de bureau	2	2	2	2	2
74.050	01.23	Acquisition d'équipements informatiques	6	6	6	6	6
74.060	01.23	Acquisition de logiciels informatiques	4	4	4	4	4
Total des dépenses de la section 35.1			12	12	12	42	12

Article	Code fonct.	LIBELLE	Budget 2007	Projet 2008	Prévis. 2009	Prévis. 2010	Prévis. 2011
Section 35.2 - Trésorerie de l'Etat							
74.010	01.23	Acquisition de machines de bureau	1	5	1	1	1
		Total des dépenses de la section 35.2	1	5	1	1	1
Section 35.3 - Direction du contrôle financier							
74.010	01.30	Acquisition de machines de bureau	2	2	2	2	2
74.040	01.30	Acquisition d'équipements spéciaux	2	2	2	2	2
		Total des dépenses de la section 35.3	4	4	4	4	4
Section 35.4 - Cadastre et topographie							
74.000	01.22	Acquisition de véhicules automoteurs	44	67	30	45	45
74.010	01.22	Acquisition de machines de bureau	10	10	11	11	11
74.020	01.22	Acquisition d'installations de télécommunications	3	3	3	3	3
74.040	01.22	Acquisition d'équipements spéciaux. (Sans distinction d'exercice)	44	40	45	45	45
74.050	01.22	Acquisition d'équipements informatiques. (Sans distinction d'exercice)	106	89	150	150	75
74.060	01.22	Acquisition de logiciels. (Sans distinction d'exercice)	64	29	75	75	50
		Total des dépenses de la section 35.4	271	238	314	329	229
		TOTAL DES DEPENSES DU DEPARTEMENT 35	16.387	13.558	11.441	11.486	11.356

36.0 - Dette publique

Unité: Milliers d'euros

Article	Code fonct.	LIBELLE	Budget 2007	Projet 2008	Prévis. 2009	Prévis. 2010	Prévis. 2011
		36 - MINISTERE DES FINANCES:					
		DETTE PUBLIQUE					
		Section 36.0 - Dette publique					
91.005	14.10	Alimentation du fonds de la dette publique: amortissements. (Crédit non limitatif).....	5.000	100	5.000	5.000	5.000
		Total des dépenses de la section 36.0	5.000	100	5.000	5.000	5.000
		TOTAL DES DEPENSES DU DEPARTEMENT 36	5.000	100	5.000	5.000	5.000

Article	Code fonct.	LIBELLE	Budget 2007	Projet 2008	Prévis. 2009	Prévis. 2010	Prévis. 2011
37 - MINISTERE DE LA JUSTICE							
Section 37.0 - Justice							
74.000	03.10	Acquisition de véhicules automoteurs	-	-	-	30	-
74.040	03.10	Acquisition d'équipements spéciaux	1	1	1	1	1
74.250	03.20	Inspection générale de la Police grand-ducale: acquisitions	15	37	40	41	50
Total des dépenses de la section 37.0			16	38	41	72	51
Section 37.1 - Services judiciaires							
74.000	03.10	Acquisition de véhicules automoteurs	-	16	16	16	16
74.010	03.10	Acquisition de machines de bureau	24	26	26	24	24
74.020	03.10	Acquisition d'installations de télécommunications	5	5	5	5	5
74.040	03.10	Acquisition d'équipements spéciaux	8	20	20	20	20
74.050	03.10	Acquisition d'équipements informatiques	6	6	7	7	7
74.060	03.10	Acquisition de logiciels, brevets et autres biens incorporels	3	3	3	3	3
Total des dépenses de la section 37.1			46	76	77	75	75
Section 37.2 - Etablissements pénitentiaires							
74.000	03.30	Acquisition de véhicules automoteurs	21	94	156	122	47
74.010	03.30	Acquisition de machines de bureau	10	8	9	12	14
74.040	03.30	Acquisition d'équipements spéciaux. (Crédit non limitatif et sans distinction d'exercice)	650	450	549	541	535
74.050	03.30	Acquisition d'équipements informatiques	18	18	20	20	25
74.060	03.30	Acquisition de logiciels, brevets et autres biens incorporels	28	27	25	25	25
74.540	03.30	Acquisition d'équipements spéciaux	50	-	-	-	-
Total des dépenses de la section 37.2			776	597	759	720	646
Section 37.3 - Juridictions administratives							
74.010	03.10	Acquisition de machines de bureau	1	10	1	1	1
Total des dépenses de la section 37.3			1	10	1	1	1

37.4 - Police grand-ducale

Unité: Milliers d'euros

Article	Code fonct.	LIBELLE	Budget 2007	Projet 2008	Prévis. 2009	Prévis. 2010	Prévis. 2011
Section 37.4 - Police grand-ducale							
74.000	03.20	Acquisition de véhicules automoteurs et d'équipements d'intervention dans la circulation publique. (Sans distinction d'exercice)	2.298	2.780	2.538	2.623	2.718
74.001	03.20	Acquisition d'un hélicoptère de police. (Crédit non limitatif et sans distinction d'exercice)	*	*	*	*	*
74.010	03.20	Acquisition de machines de bureau	213	213	229	228	200
74.040	03.20	Acquisition d'équipements spéciaux. (Sans distinction d'exercice)	308	673	329	325	325
74.041	03.20	Acquisition d'équipement policier spécial pour l'hélicoptère de police. (Crédit non limitatif et sans distinction d'exercice)	5	5	5	5	5
74.080	03.20	Acquisition de mobilier de bureau	5	5	5	5	5
74.251	03.20	Bureau commun de coopération policière et Centre de coopération policière et douanière: acquisitions	13	5	80	80	40
74.300	03.20	Acquisition de matériel de transmission, de détection et de contrôle; acquisition d'installations téléphoniques, d'équipements de transmission de données. (Crédit non limitatif et sans distinction d'exercice)	4.136	4.200	2.975	3.200	3.600
74.305	03.20	Coopération policière européenne: développement de nouveaux systèmes d'information. (Crédit non limitatif et sans distinction d'exercice)	1.769	1.000	800	150	150
74.310	03.20	Acquisition d'armement et d'équipements connexes. (Sans distinction d'exercice)	310	320	320	320	320
Total des dépenses de la section 37.4			9.057	9.201	7.280	6.936	7.363
TOTAL DES DEPENSES DU DEPARTEMENT 37			9.896	9.921	8.157	7.803	8.135

Article	Code fonct.	LIBELLE	Budget 2007	Projet 2008	Prévis. 2009	Prévis. 2010	Prévis. 2011
38 - MINISTERE DE LA FONCTION PUBLIQUE ET DE LA REFORME ADMINISTRATIVE							
Section 38.0 - Fonction publique et réforme administrative.- Dépenses diverses							
62.010	01.33	Transfert de cotisations à la caisse de pension des employés privés en exécution du chapitre II de la législation ayant pour objet la coordination des régimes de pension: assurance rétroactive et transfert de cotisations aux institutions internationales. Rachat, conformément au chapitre VII de la loi précitée, des pensions échues au 31.12.1987 en application de l'ancien article 16 de la loi du 16.12.1963 par le versement d'une valeur en capital. (Crédit non limitatif et sans distinction d'exercice)	1.116	1.116	1.125	1.125	1.125
74.040	01.33	Acquisition d'équipements spéciaux	3	-	-	-	-
Total des dépenses de la section 38.0			1.118	1.116	1.125	1.125	1.125
Section 38.3 - Institut National d'Administration Publique							
74.010	01.33	Acquisition de machines de bureau	-	11	4	-	4
74.040	01.33	Acquisition d'équipements spéciaux	2	3	3	-	3
Total des dépenses de la section 38.3			2	14	7	-	7
Section 38.4 - Sécurité dans la fonction publique							
74.010	01.34	Acquisition de machines de bureau	2	-	-	-	-
74.040	01.34	Acquisition d'équipements spéciaux	-	2	-	-	-
Total des dépenses de la section 38.4			2	2	-	-	-
Section 38.5 - Centre informatique de l'Etat							
74.000	01.34	Acquisition de véhicules automoteurs	22	77	-	20	-
74.010	01.34	Acquisition de machines de bureau	6	-	15	-	15
74.050	01.34	Acquisition d'équipements informatiques (centre informatique et autres administrations). (Sans distinction d'exercice)	3.900	3.900	4.500	4.500	4.500
74.051	Divers codes	Programme d'équipement des administrations et services de l'Etat en matériel bureautique: acquisition d'équipements. (Sans distinction d'exercice)	2.500	2.500	4.000	4.000	4.000

38.5 - Centre informatique de l'Etat

Unité: Milliers d'euros

Article	Code fonct.	LIBELLE	Budget 2007	Projet 2008	Prévis. 2009	Prévis. 2010	Prévis. 2011
74.052	Divers codes	Equipement d'un centre de secours informatique. (Sans distinction d'exercice)	1.291	-	-	-	-
74.060	Divers codes	Acquisition de logiciels (centre informatique et autres administrations). (Sans distinction d'exercice)	1.500	2.100	3.000	3.000	3.000
74.061	Divers codes	Programme d'équipement des administrations et services de l'Etat en matériel bureautique: acquisition de logiciels	1.389	1.185	2.000	2.000	2.000
Total des dépenses de la section 38.5			10.608	9.762	13.515	13.520	13.515
Section 38.6 - Service central des imprimés							
74.000	13.90	Acquisition de véhicules automoteurs	-	-	50	-	-
74.010	13.90	Acquisition de machines de bureau	-	-	-	5	-
74.011	Divers codes	Crédit commun: acquisition de machines de bureau	65	107	170	170	170
74.020	01.34	Acquisition d'installations de télécommunications	-	-	-	10	-
74.021	Divers codes	Crédit commun: acquisition d'installations de télécommunications	3	5	10	10	10
74.040	01.34	Acquisition d'équipements spéciaux	692	250	100	30	30
74.041	Divers codes	Crédit commun: acquisition d'équipements spéciaux	15	19	10	10	10
74.043	Divers codes	Crédit commun: acquisition de matériel pour la sécurisation de documents. (Crédit non limitatif).....	100	75	1.000	262	262
74.060	01.34	Acquisition de logiciels, brevets et autres biens incorporels	26	30	40	45	50
Total des dépenses de la section 38.6			901	486	1.380	542	532
Section 38.7 Service eLuxembourg							
74.300	Divers codes	Dépenses en relation avec la mise en oeuvre du plan d'action gouvernemental pour la société de l'information: frais d'infrastructure et d'équipement. (Crédit non limitatif et sans distinction d'exercice)	600	580	1.500	1.500	1.500
74.301	Divers codes	Dépenses relatives au fonctionnement interne du service eLuxembourg: frais d'infrastructure et d'équipement	40	62	62	40	40
Total des dépenses de la section 38.7			640	642	1.562	1.540	1.540
38.8 - Service médical - Dépenses diverses							

39.0 - Dépenses générales

Unité: Milliers d'euros

Article	Code fonct.	LIBELLE	Budget 2007	Projet 2008	Prévis. 2009	Prévis. 2010	Prévis. 2011
39 - MINISTERE DE L'INTERIEUR ET DE L'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE							
Section 39.0 - Dépenses générales							
74.050	13.20	Centre de documentation communale: acquisition d'équipements informatiques	3	3	5	-	-
74.061	13.20	Centre de documentation communale: acquisition de logiciels	*	*	*	-	-
Total des dépenses de la section 39.0			3	3	5	-	-
Section 39.1 - Finances communales							
63.000	04.20	Participation de l'Etat aux frais de construction d'écoles régionales groupant les classes primaires de plusieurs communes ou sections de communes ou de toutes les sections d'une commune. (Sans distinction d'exercice)	8.750	9.000	9.250	9.500	9.750
63.001	13.20	Subsides dans l'intérêt de la réalisation de travaux d'urbanisation et d'équipement de la Ville de Luxembourg et de la Ville d'Esch-sur-Alzette	893	893	893	893	893
63.003	04.10	Participation de l'Etat aux frais de la construction des infrastructures nécessaires pour l'éducation précoce. (Sans distinction d'exercice)	1.800	2.500	3.000	3.500	5.500
63.004	13.20	Aides en capital de l'Etat au budget des communes pour la réalisation d'équipements collectifs de base. (Sans distinction d'exercice)	6.250	7.000	9.000	10.000	11.000
63.020	07.40	Participation extraordinaire de l'Etat au financement de dépenses d'investissement du syndicat de communes pour l'exploitation et l'entretien de la conduite d'eau des Ardennes (D.E.A.). (Sans distinction d'exercice)	372	370	372	372	372
63.022	07.40	Subside extraordinaire au syndicat intercommunal pour la distribution d'eau dans la région de l'Est (SIDERE). (Sans distinction d'exercice)	370	370	300	300	300
63.023	07.40	Participation de l'Etat au financement par le Syndicat des Eaux du Barrage d'Esch-sur-Sûre (SEBES) de la conduite d'eau potable de Grousbous à Junglinster via Mersch. (Sans distinction d'exercice)	1.500	3.000	4.000	5.000	6.500
63.024	07.40	Participation extraordinaire de l'Etat au financement de dépenses d'investissement du syndicat de communes pour la construction, l'exploitation et l'entretien de la conduite d'eau du sud-est (S.E.S.E.). (Sans distinction d'exercice)	300	50	300	300	300

Section 39.1 - Finances communales

Unité: Milliers d'euros

Article	Code fonct.	LIBELLE	Budget 2007	Projet 2008	Prévis. 2009	Prévis. 2010	Prévis. 2011
63.025	13.20	Participation extraordinaire de l'Etat au financement de dépenses d'investissement du Syndicat des Eaux du Sud (S.E.S.)	200	250	500	500	500
63.026	13.20	Participation de l'Etat au financement de projets d'investissements à intérêt national réalisés par des syndicats intercommunaux	50	50	100	100	100
93.000	13.20	Alimentation du fonds pour la réforme communale. (Crédit non limitatif).....	250	800	2.000	2.000	1.363
Total des dépenses de la section 39.1			20.734	24.283	29.714	32.464	36.577
Section 39.2 - Commissariats de district							
74.250	01.10	Commissariat de district de Luxembourg: acquisition de machines de bureau, d'installations de télécommunications et d'équipements spéciaux	-	5	5	5	5
74.251	01.10	Commissariat de district de Diekirch: acquisition de machines de bureau, d'installations de télécommunications et d'équipements spéciaux	-	-	3	3	3
74.252	01.10	Commissariat de district de Grevenmacher: acquisition de machines de bureau, d'installations de télécommunications et d'équipements spéciaux	3	8	3	3	2
Total des dépenses de la section 39.2			3	13	11	10	9
Section 39.4 - Service de contrôle de la comptabilité des communes							
74.010	01.10	Acquisition de machines de bureau	-	-	1	-	-
Total des dépenses de la section 39.4			-	-	1	-	-
Section 39.6 - Administration des services de secours							
63.000	03.50	Participation de l'Etat au financement de projets de construction par les communes dans l'intérêt de la protection civile	246	252	258	265	272
74.000	03.50	Acquisition de véhicules automoteurs. (Sans distinction d'exercice)	2.050	5.986	3.876	4.345	4.119
74.010	03.50	Acquisition de machines de bureau	27	6	19	7	17
74.020	03.50	Acquisition d'installations de télécommunications. (Sans distinction d'exercice)	501	260	590	140	19
74.040	03.50	Acquisition d'équipements spéciaux. (Sans distinction d'exercice)	775	928	292	734	365
74.050	03.50	Acquisition d'équipements informatiques	26	740	39	8	1.215
74.060	03.50	Acquisition de logiciels, brevets et autres biens incorporels	443	224	63	70	116

39.6 - Administration des services de secours

Unité: Milliers d'euros

Article	Code fonct.	LIBELLE	Budget 2007	Projet 2008	Prévis. 2009	Prévis. 2010	Prévis. 2011
74.500	03.50	Acquisition de véhicules automoteurs	-	168	-	-	-
		Total des dépenses de la section 39.6	4.068	8.565	5.137	5.569	6.122
		Section 39.7 - Direction de l'aménagement du territoire (DATer)					
74.000	07.20	Acquisition de véhicules automoteurs	-	-	-	25	-
74.010	07.20	Acquisition de machines de bureau	10	4	10	10	10
74.020	07.20	Acquisition d'installations de télécommunications	-	-	*	*	*
74.040	07.20	Acquisition d'équipements spéciaux	-	-	*	*	*
74.050	07.20	Acquisition d'équipements informatiques	32	35	35	35	40
74.060	07.20	Acquisition de logiciels	24	20	30	30	30
74.320	07.20	Frais d'équipement du secrétariat permanent et commun du Comité Economique et Social de la Grande Région	1	1	1	1	1
		Total des dépenses de la section 39.7	67	60	76	101	81
		Section 39.8 - Aménagement communal					
74.010	07.20	Acquisition de machines de bureau	2	-	10	-	-
		Total des dépenses de la section 39.8	2	-	10	-	-
		Section 39.9 - Administration de la gestion de l'eau					
52.010	07.30	Subsides à des associations et à des particuliers pour la construction de fosses à lisier et à purin	*	*	*	*	*
53.010	07.40	Participation de l'Etat au financement d'installations d'utilisation rationnelle des eaux dans les maisons d'habitation de particuliers	25	22	30	30	30
63.000	07.33	Travaux et fournitures dans l'intérêt sanitaire et hy- giénique: construction de canalisations, de collecteurs et de stations d'épuration; protection et restauration des cours d'eau; participation de l'Etat au financement de projets communaux. (Sans distinction d'exercice)	140	140	140	140	150
63.001	07.50 10.10	Travaux d'amélioration, d'aménagement, de renaturation et de réduction des effets des inondations à exécuter aux cours d'eau par les communes: participation de l'Etat. (Crédit non limitatif et sans distinction d'exercice)	3.050	2.500	3.100	3.500	3.500
63.003	10.10	Cours d'eau: Etudes réalisées par les communes sur les cours d'eau en vue de restaurer les cours d'eau et en vue de réduire les effets des inondations: participation de l'Etat au coût des études. (Crédit non limitatif et sans distinction d'exercice)	120	120	150	150	150

39.9 - Administration de la gestion de l'eau

Unité: Milliers d'euros

Article	Code fonct.	LIBELLE	Budget 2007	Projet 2008	Prévis. 2009	Prévis. 2010	Prévis. 2011
72.010	10.10	Bâtiments et hangars de l'administration: travaux de construction, de transformation, d'aménagement et de modernisation. (Sans distinction d'exercice)	12	10	13	250	13
73.032	07.50 10.10	Travaux extraordinaires d'amélioration, d'aménagement et de renaturation à exécuter aux cours d'eau à charge de l'Etat. (Sans distinction d'exercice)	40	60	150	150	150
73.040	07.35	Mesures de protection contre les crues de la Sûre et de la Moselle. (Crédit non limitatif et sans distinction d'exercice)	1.150	1.150	1.500	1.500	1.500
73.070	10.00	Travaux de génie civil et d'infrastructures	80	165	100	100	110
74.000	10.00	Acquisition de véhicules automoteurs	167	169	288	188	75
74.010	07.40	Acquisition de machines de bureau	3	15	5	10	10
74.020	10.00	Acquisition d'installations de télécommunications	5	5	5	5	5
74.030	10.00	Acquisition d'appareils de laboratoire	90	245	150	110	110
74.031	10.00	Acquisition d'appareils dans le cadre de projets de recherche. (Crédit non limitatif et sans distinction d'exercice)	*	*	*	*	*
74.040	07.40	Acquisition d'équipements spéciaux	150	150	200	100	100
74.050	07.40	Acquisition d'équipements informatiques pour la Direction de la Gestion de l'Eau	5	5	3	10	5
74.051	07.40	Acquisition d'équipements informatiques pour les besoins de l'Administration de la Gestion de l'Eau.	45	60	50	80	50
74.060	07.40	Acquisition de logiciels, brevets et autres biens incorporels pour la Direction de la Gestion de l'Eau	5	5	10	10	3
74.061	07.40	Acquisition de logiciels, brevets et autres biens incorporels pour les besoins de l'Administration de la Gestion de l'Eau.	105	120	40	200	50
74.080	10.10	Bâtiments et hangars de l'administration: acquisition de mobilier de bureau et d'autre mobilier	6	6	5	150	5
74.300	10.40	Acquisition de matériel piscicole	7	8	8	15	8
93.000	07.33 07.40	Alimentation du fonds pour la gestion de l'eau. (Crédit non limitatif).....	15.000	15.000	16.540	17.370	20.000
		Total des dépenses de la section 39.9	20.204	19.953	22.487	24.068	26.023
		TOTAL DES DEPENSES DU DEPARTEMENT 39	45.081	52.876	57.441	62.213	68.812

Article	Code fonct.	LIBELLE	Budget 2007	Projet 2008	Prévis. 2009	Prévis. 2010	Prévis. 2011
40 ET 41 - MINISTERE DE L'EDUCATION NATIONALE ET DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE							
Section 40.0 - Dépenses générales							
41.050	04.33 04.34	Dotation au profit des services de l'Etat à gestion séparée dans l'intérêt de l'acquisition d'équipements spéciaux	714	750	750	760	770
74.000	04.34	Acquisition de véhicules automoteurs	-	17	-	-	-
74.300	04.00	Acquisition d'équipements spéciaux et de logiciels	181	731	200	200	200
Total des dépenses de la section 40.0			895	1.498	950	960	970
Section 40.1 - Centre de technologie de l'éducation							
74.300	04.10	Acquisition d'équipements spéciaux et de logiciels	51	51	52	65	52
74.301	Divers codes	Elaboration et mise en oeuvre de projets et de plans d'actions en faveur de l'informatisation des établissements de l'enseignement public: acquisition d'équipements informatiques et de logiciels	1.079	1.084	1.100	1.200	1.300
Total des dépenses de la section 40.1			1.130	1.135	1.152	1.265	1.352
Section 40.2 - Service de coordination de la recherche et de l'innovation pédagogiques et technologiques							
74.010	04.01	Acquisition de machines de bureau	7	7	7	7	7
Total des dépenses de la section 40.2			7	7	7	7	7
Section 40.3 - Centre de psychologie et d'orientation scolaire							
74.040	04.10	Acquisition d'équipements spéciaux	3	-	13	-	-
Total des dépenses de la section 40.3			3	-	13	-	-

40.5 - Etablissements privés d'enseignement

Unité: Milliers d'euros

Article	Code fonct.	LIBELLE	Budget 2007	Projet 2008	Prévis. 2009	Prévis. 2010	Prévis. 2011
Section 40.5 - Etablissements privés d'enseignement							
64.000	04.50	Participation de l'Etat aux frais d'investissement des établissements privés d'enseignement préscolaire, primaire et postprimaire (article 29(2) de la loi du 13 juin 2003). (Crédit non limitatif et sans distinction d'exercice)	5.130	3.716	5.000	5.500	5.500
Total des dépenses de la section 40.5			5.130	3.716	5.000	5.500	5.500
Section 40.7 - Education différenciée							
74.000	04.52	Acquisition de véhicules automoteurs	75	90	100	110	115
74.010	04.52	Acquisition de machines de bureau	20	20	20	25	25
74.040	04.52	Acquisition d'équipements spéciaux	50	95	110	125	130
74.300	04.52	Acquisition d'équipements informatiques et de logiciels	100	120	125	130	135
Total des dépenses de la section 40.7			245	325	355	390	405
Section 40.8 - Service de la formation des adultes							
74.040	04.53	Acquisition d'équipements spéciaux	48	50	50	50	50
Total des dépenses de la section 40.8			48	50	50	50	50
Section 40.9 - Inspectorat							
74.010	04.20	Acquisition de machines de bureau	-	6	6	6	6
74.040	04.20	Acquisition d'équipements spéciaux	6	-	-	-	-
Total des dépenses de la section 40.9			6	6	6	6	6
Section 41.1 - Enseignement postprimaire							
54.080	04.34	Participation financière de l'Etat aux frais d'infrastructure du "Deutsch-Luxemburgisches Schengen-Lyzeum Perl". (Crédit non limitatif et sans distinction d'exercice)	10	10	10	10	10
Total des dépenses de la section 41.1			10	10	10	10	10
Section 41.3 - Service de la formation professionnelle							
74.000	04.34	Acquisition de véhicules automoteurs	-	74	155	20	95

41.3 - Service de la formation professionnelle

Unité: Milliers d'euros

Article	Code fonct.	LIBELLE	Budget 2007	Projet 2008	Prévis. 2009	Prévis. 2010	Prévis. 2011
74.250	04.34	Installations et équipements des ateliers: acquisition de machines de bureau, d'équipements didactiques et d'équipements divers	300	1.500	3.225	1.404	1.265
		Total des dépenses de la section 41.3	300	1.574	3.380	1.424	1.360
Section 41.4 - Sports.- Dépenses générales							
52.000	08.30	Subsides aux fédérations et sociétés sportives dans l'intérêt de la réalisation, de l'aménagement et de l'amélioration d'installations sportives	70	70	100	100	100
74.000	08.30	Acquisition de véhicules automoteurs	22	-	17	22	-
74.010	08.30	Acquisition de machines de bureau	12	11	-	-	-
74.040	08.30	Acquisition d'équipements spéciaux	5	40	5	25	25
74.041	08.30	Bases nautiques au Lac de la Haute-Sûre: acquisition de matériel pour les activités sportives	16	25	22	20	20
74.070	08.30	Sauvegarde du patrimoine sportif: acquisition de collections sur le sport et de matériel	10	10	10	10	10
93.001	08.30	Alimentation du fonds d'équipement sportif national pour le financement d'un huitième programme quinquennal d'équipement sportif. (Crédit non limitatif).....	16.000	10.500	11.500	-	-
93.002	08.30	Alimentation du fonds d'équipement sportif national pour des aides financières à accorder sous forme de subventions en capital dans l'intérêt de la modernisation, de l'amélioration et du réaménagement des infrastructures et équipements sportifs par les communes, les syndicats de communes et les organismes sportifs nationaux. (Crédit non limitatif).....	3.500	3.500	3.500	3.500	4.000
93.003	08.30	Alimentation du fonds d'équipement sportif national pour le financement d'un neuvième programme quinquennal d'équipement sportif à réaliser de 2008 à 2012. (Crédit non limitatif).....	-	5.000	5.000	22.000	22.000
		Total des dépenses de la section 41.4	19.635	19.156	20.154	25.677	26.155
Section 41.5 - Institut national des sports							
74.000	08.30	Acquisition de véhicules automoteurs	-	40	5	30	5
74.040	08.30	Acquisition d'équipements spéciaux. (Sans distinction d'exercice)	13	13	15	15	15
		Total des dépenses de la section 41.5	13	53	20	45	20
Section 41.6 - Centre national sportif et culturel							
61.011	08.30	Participation de l'Etat à l'acquisition d'équipements spéciaux	-	-	350	-	-

41.6 - Centre national sportif et culturel

Unité: Milliers d'euros

Article	Code fonct.	LIBELLE	Budget 2007	Projet 2008	Prévis. 2009	Prévis. 2010	Prévis. 2011
61.012	08.30	Participation de l'Etat aux frais d'aménagement, de transformation et de remplacement d'installations et de mobiliers	-	-	2.000	2.000	2.000
		Total des dépenses de la section 41.6	-	-	2.350	2.000	2.000
		Section 41.7 - Ecole nationale de l'éducation physique et des sports					
74.000	08.30	Acquisition de véhicules automoteurs	-	23	-	-	-
74.010	08.30	Acquisition de machines de bureau	-	2	-	13	-
74.040	08.30	Acquisition d'équipements spéciaux	-	-	5	-	5
		Total des dépenses de la section 41.7	-	25	5	13	5
		TOTAL DES DEPENSES DU DEPARTEMENT 40/41	27.422	27.554	33.452	37.346	37.840

Article	Code fonct.	LIBELLE	Budget 2007	Projet 2008	Prévis. 2009	Prévis. 2010	Prévis. 2011
42 ET 43 - MINISTERE DE LA FAMILLE ET DE L'INTEGRATION							
Section 42.0 - Famille							
51.001	06.36	Construction de maisons de soins: annuités de location-vente, frais de gestion administrative et d'entretien contractuels connexes. (Crédit non limitatif et sans distinction d'exercice)	7.600	7.200	7.200	7.200	7.200
74.000	06.36	Acquisition de véhicules automoteurs	-	23	23	25	23
74.010	06.36	Acquisition de machines de bureau	7	-	8	9	9
74.011	06.36	Acquisition de machines de bureau pour le Centre de l'égalité de traitement	-	5	-	-	-
74.040	06.36	Acquisition d'équipements spéciaux	3	3	3	3	3
74.060	06.36	Acquisition de logiciels, brevets et autres biens incorporels	26	10	10	20	10
74.080	06.32	Acquisition de mobilier de bureau et d'autre mobilier pour l'Ombudscomité fir d'Rechter vum Kand	4	-	4	4	4
74.081	06.36	Acquisition de mobilier de bureau et d'autre mobilier pour le Centre de l'égalité de traitement	-	11	-	-	-
93.000	06.30	Alimentation du fonds pour le financement des infrastructures socio-familiales. (Crédit non limitatif).....	60.500	63.500	67.000	70.000	73.500
Total des dépenses de la section 42.0			68.139	70.752	74.247	77.260	80.748
Section 42.2 - Solidarité							
93.000	06.20	Alimentation du fonds d'assainissement en matière de surendettement. (Crédit non limitatif et sans distinction d'exercice)	*	*	25	25	25
Total des dépenses de la section 42.2			-	-	25	25	25
Section 42.3 - Commissariat du Gouvernement aux étrangers							
74.000	06.36	Acquisition de véhicules automoteurs	22	77	35	35	35
74.010	06.36	Acquisition de machines de bureau	3	3	3	3	3
Total des dépenses de la section 42.3			25	80	38	38	38

42.4 - Fonds national de solidarité

Unité: Milliers d'euros

Article	Code fonct.	LIBELLE	Budget 2007	Projet 2008	Prévis. 2009	Prévis. 2010	Prévis. 2011
Section 42.4 - Fonds national de solidarité							
74.010	06.20	Participation de l'Etat aux frais de fonctionnement: acquisition de machines de bureau	7	-	8	-	-
74.064	06.20	Participation de l'Etat aux frais de fonctionnement: acquisition de logiciels, brevets et autres biens incorporels	-	20	-	-	-
74.080	06.20	Acquisition de mobilier de bureau et d'autre mobilier	2	5	-	-	-
74.520	06.20	Participation de l'Etat aux frais de fonctionnement: Acquisition d'installations de télécommunications	3	-	-	-	-
74.540	06.20	Acquisition d'équipements spéciaux	-	5	-	-	-
74.580	06.20	Participation de l'Etat aux frais de fonctionnement: acquisition de mobilier de bureau	-	17	-	-	-
Total des dépenses de la section 42.4			13	46	8	-	-
Section 42.5 - Caisse nationale des prestations familiales							
74.020	06.13	Participation de l'Etat aux frais de fonctionnement: acquisition d'installations de télécommunications	2	2	2	2	2
74.041	06.13	Participation de l'Etat aux frais de fonctionnement: acquisition d'équipements spéciaux	2	5	5	5	6
74.050	06.13	Participation de l'Etat aux frais de fonctionnement: acquisition d'équipements informatiques	-	380	-	-	-
74.060	06.13	Participation de l'Etat aux frais de fonctionnement: acquisition de logiciels, brevets et autres biens incorporels	750	1.000	-	-	-
74.080	06.13	Participation de l'Etat aux frais de fonctionnement: acquisition de mobilier de bureau	15	15	24	24	24
Total des dépenses de la section 42.5			770	1.402	31	31	32
Section 42.6 - Maisons d'enfants de l'Etat							
74.000	06.32	Acquisition de véhicules automoteurs	22	33	28	28	28
74.010	06.32	Acquisition de machines de bureau	-	-	5	-	8
74.040	06.32	Acquisition d'équipements spéciaux pour la mise en place d'ateliers thérapeutiques suite à un leg fait aux Maisons d'Enfants de l'Etat. (Sans distinction d'exercice)	-	35	-	-	-
74.041	06.32	Acquisition d'équipements spéciaux	3	3	4	4	4
74.080	06.32	Acquisition de mobilier	20	20	20	20	20
Total des dépenses de la section 42.6			45	91	57	52	60

Article	Code fonct.	LIBELLE	Budget 2007	Projet 2008	Prévis. 2009	Prévis. 2010	Prévis. 2011
Section 42.8 - Centre socio-éducatif de l'Etat							
74.000	06.32	Acquisition de véhicules automoteurs	38	-	20	20	-
74.010	06.32	Acquisition de machines de bureau	-	-	-	9	-
74.040	06.32	Acquisition d'équipements spéciaux	15	18	20	20	20
Total des dépenses de la section 42.8			53	18	40	49	20
Section 42.9 - Service national d'action sociale							
74.060	06.20	Acquisition de logiciels, brevets et autres biens incorporels	1	1	8	8	8
Total des dépenses de la section 42.9			1	1	8	8	8
Section 43.1 - Service national de la jeunesse							
74.000	06.32	Acquisition de véhicules automoteurs	38	30	63	25	25
74.010	06.32	Acquisition de machines de bureau	6	5	16	16	12
74.040	06.32	Service national de la jeunesse: acquisition d'équipements spéciaux	115	123	150	155	160
74.050	06.32	Acquisition d'équipements informatiques	8	8	9	9	9
74.060	06.32	Acquisition de logiciels, brevets et autres biens incorporels	4	4	4	4	4
Total des dépenses de la section 43.1			171	169	241	209	210
TOTAL DES DEPENSES DU DEPARTEMENT 42/43			69.215	72.561	74.695	77.672	81.141

Article	Code fonct.	LIBELLE	Budget 2007	Projet 2008	Prévis. 2009	Prévis. 2010	Prévis. 2011
44 - MINISTERE DE LA SANTE							
Section 44.0 - Ministère de la Santé							
74.020	05.00	Acquisition d'installations de télécommunications	-	1	-	-	-
74.040	05.00	Acquisition d'équipements spéciaux	1	1	2	2	2
74.080	05.00	Acquisition de mobilier de bureau	2	2	2	2	2
Total des dépenses de la section 44.0			3	4	4	4	4
Section 44.1 - Direction de la santé							
74.000	05.10	Acquisition de véhicules automoteurs. (Sans distinction d'exercice)	22	22	44	22	44
74.010	05.10	Acquisition de machines de bureau	7	14	20	25	20
74.020	05.00	Acquisition d'installations de télécommunications	2	2	2	2	2
74.030	05.00	Acquisition d'appareils. (Sans distinction d'exercice)	45	54	80	80	80
74.040	05.00	Acquisition d'équipements spéciaux	30	43	80	80	80
74.050	05.00	Acquisition d'équipements informatiques et logiciels informatiques	83	38	70	70	70
74.060	05.00	Division de la radioprotection: acquisition, modification et mise à jour de logiciels et du matériel électronique et informatique	33	22	60	60	60
74.080	05.10	Acquisition de mobilier de bureau	8	8	8	8	8
Total des dépenses de la section 44.1			229	202	364	347	364
Section 44.2 - Laboratoire nationale de santé							
74.000	05.20	Acquisition de véhicules automoteurs	21	-	-	25	25
74.010	05.20	Acquisition de machines de bureau	5	7	7	7	7
74.020	05.20	Acquisition d'installations de télécommunications	2	2	2	2	2
74.030	05.20	Acquisition d'appareils de laboratoire	820	800	900	800	1.000
74.040	05.20	Acquisition de biens d'équipements en vue de la recherche médicale suite à un legs fait au Laboratoire national de santé. (Crédit non limitatif et sans distinction d'exercice)	*	*	-	-	-
74.050	05.20	Acquisition d'équipements informatiques	8	8	12	12	12
74.060	05.20	Acquisition de logiciels, brevets et autres biens incorporels	41	60	45	25	30

Article	Code fonct.	LIBELLE	Budget 2007	Projet 2008	Prévis. 2009	Prévis. 2010	Prévis. 2011
74.080	05.20	Acquisition de mobilier	15	12	15	20	15
74.171	05.20	Crédit d'équipement du Registre Morphologique des Tumeurs	4	2	3	3	3
74.300	05.22	Programme de recherche effectué dans le cadre du titre I. de la loi du 9.3.1987 ayant pour objet l'organisation de la recherche-développement dans le secteur public: dépenses d'équipement	40	40	75	100	80
74.301	05.20	Service d'immunologie: crédit d'équipement	-	-	15	20	15
74.530	05.20	Acquisition d'appareils médicaux, vétérinaires, pharmaceutiques et de laboratoire	-	1	-	-	-
74.560	05.20	Acquisition de logiciels, brevets et autres biens incorporels	-	1	-	-	-
Total des dépenses de la section 44.2			955	933	1.074	1.014	1.189
Section 44.6 - Centre thermal et de santé Mondorf							
52.000	05.23	Participation aux travaux de réfection des espaces extérieurs du parc du centre thermal et de Santé à Mondorf-les-Bains. (Sans distinction d'exercice)	500	510	500	500	500
Total des dépenses de la section 44.6			500	510	500	500	500
Section 44.7 - Santé.- Travaux sanitaires et cliniques							
51.002	05.22	Application de la loi régissant l'aide à l'investissement hospitalier: participation aux frais d'investissements visés par les articles 11, 1er tiret et 12 de la loi du 28.08.1998: aides non imputables au fonds des investissements hospitaliers. (Sans distinction d'exercice)	3.380	2.400	4.000	4.000	4.000
52.000	05.22 05.23	Participation aux frais de construction, d'aménagement, de modernisation, de premier équipement et de grosses réparations des associations conventionnées oeuvrant dans le domaine de l'action socio-thérapeutique et des centres de diagnostic et des traitements	965	675	400	400	400
52.001	05.22	Application de la législation régissant l'aide à l'investissement dans l'intérêt de l'aménagement de foyers, ateliers et autres structures thérapeutiques de psychiatrie décentralisée: participation aux frais d'investissement et de premier équipement	1.500	930	500	500	500
52.002	05.22	Participation de l'Etat aux frais d'équipement d'associations conventionnées oeuvrant dans le domaine de l'action socio-thérapeutique, y compris les services dans les domaines des toxicomanies et de la psychiatrie extra-hospitalière	250	260	350	350	350

44.7 - Travaux sanitaires et cliniques

Unité: Milliers d'euros

Article	Code fonct.	LIBELLE	Budget 2007	Projet 2008	Prévis. 2009	Prévis. 2010	Prévis. 2011
93.000	05.22	Alimentation du fonds spécial des investissements hospitaliers. (Crédit non limitatif).....	33.000	33.500	34.000	34.000	36.000
		Total des dépenses de la section 44.7	39.095	37.765	39.250	39.250	41.250
		TOTAL DES DEPENSES DU DEPARTEMENT 44	40.782	39.414	41.192	41.115	43.307

Article	Code fonct.	LIBELLE	Budget 2007	Projet 2008	Prévis. 2009	Prévis. 2010	Prévis. 2011
45 - MINISTERE DE L'ENVIRONNEMENT							
Section 45.0 - Protection de l'environnement							
52.000	07.50	Participation de l'Etat aux frais d'acquisition de terrains par les établissements d'utilité publique en vue de la constitution de réserves naturelles	90	90	90	90	100
63.000	07.30	Travaux et fournitures dans l'intérêt de l'aménagement de décharges désaffectées, de construction d'installations de dépollution dans le domaine de la protection de l'atmosphère, de la gestion des déchets et de la protection contre le bruit: participation de l'Etat au financement de projets communaux. (Sans distinction d'exercice)	60	30	30	30	30
63.003	07.50	Participation extraordinaire de l'Etat aux frais d'acquisition de terrains pour la réalisation du projet revalorisation écologique de la vallée supérieure de l'Alzette. (Sans distinction d'exercice)	20	20	20	20	-
71.040	07.30	Participation de l'Etat aux frais de construction d'un nouveau bâtiment pour le "Oekozerter". (Crédit non limitatif et sans distinction d'exercice)	143	175	175	175	175
74.000	07.30	Acquisition de véhicules automoteurs	-	30	30	-	-
74.050	07.30	Acquisition d'équipements informatiques	15	17	17	17	17
74.060	07.30	Acquisition de logiciels, brevets et autres biens incorporels	16	17	17	17	17
93.000	07.30	Alimentation du fonds pour la protection de l'environnement. (Crédit non limitatif).....	7.000	7.500	8.000	8.500	9.000
93.010	07.30	Alimentation du fonds de financement des mécanismes de Kyoto. (Crédit non limitatif).....	10.000	10.500	11.000	12.000	12.500
Total des dépenses de la section 45.0			17.344	18.379	19.379	20.849	21.839
Section 45.1 - Administration de l'environnement							
52.000	07.35	Participation de l'Etat au financement de projets d'investissements par des entreprises dans l'intérêt de la réduction de la pollution atmosphérique	20	50	120	120	120
52.020	09.00	Mesures destinées à promouvoir une utilisation rationnelle de l'énergie, à la réalisation d'économie d'énergie et une valorisation des énergies renouvelables et nouvelles. - Participation à des projets pilotes et contrats de recherches. (Sans distinction d'exercice)	25	50	100	100	100

45.1 - Administration de l'environnement

Unité: Milliers d'euros

Article	Code fonct.	LIBELLE	Budget 2007	Projet 2008	Prévis. 2009	Prévis. 2010	Prévis. 2011
53.000	09.00	Mesures destinées à promouvoir une utilisation rationnelle de l'énergie, une utilisation des énergies renouvelables et nouvelles et une réalisation d'économies d'énergie. - Participation aux frais d'études et aux dépenses d'investissement. (Crédit non limitatif et sans distinction d'exercice)	10.000	10.000	10.000	10.000	10.000
73.070	07.35	Travaux de génie civil et d'infrastructures	10	10	10	11	11
74.000	07.30	Acquisition de véhicules automoteurs	20	27	42	42	42
74.010	07.30	Acquisition de machines de bureau	14	12	12	12	12
74.020	07.30	Acquisition d'installations de télécommunications	1	1	20	5	5
74.030	07.30	Acquisition d'appareils de laboratoire	150	115	120	120	120
74.040	07.30	Acquisition d'équipements spéciaux	1	35	9	9	9
74.050	07.30	Acquisition d'équipements informatiques	24	23	26	26	26
74.060	07.30	Acquisition de logiciels, brevets et autres biens incorporels	76	73	75	75	75
Total des dépenses de la section 45.1			10.340	10.395	10.534	10.520	10.520
Section 45.2 - Administration des eaux et forêts							
63.002	07.50	Participation de l'Etat à l'élaboration et à l'exécution de plans verts par les communes. (Sans distinction d'exercice)	343	-	-	-	-
74.000	Divers codes	Administration générale: acquisition de véhicules automoteurs	46	94	74	75	100
74.001	Divers codes	Préposés forestiers: acquisition de véhicules automoteurs	253	118	72	100	128
74.010	Divers codes	Acquisition de machines de bureau	12	11	19	14	15
74.020	Divers codes	Acquisition d'installations de télécommunications	1	1	2	2	3
74.040	Divers codes	Acquisition d'équipements spéciaux	50	50	50	50	60
74.050	Divers codes	Acquisition d'équipements informatiques	25	25	26	25	26
74.060	Divers codes	Acquisition de logiciels informatiques	24	25	28	25	25
Total des dépenses de la section 45.2			754	323	271	291	357
TOTAL DES DEPENSES DU DEPARTEMENT 45			28.437	29.097	30.184	31.660	32.716

Article	Code fonct.	LIBELLE	Budget 2007	Projet 2008	Prévis. 2009	Prévis. 2010	Prévis. 2011
46 - MINISTERE DU TRAVAIL ET DE L'EMPLOI							
Section 46.0 - Travail. - Dépenses générales							
74.000	06.40	Acquisition de véhicules automoteurs	16	-	17	17	-
		Total des dépenses de la section 46.0	16	-	17	17	-
Section 46.1 - Administration de l'emploi							
74.000	06.43	Acquisition de véhicules automoteurs	-	23	32	23	-
74.010	06.43	Acquisition de machines de bureau	10	12	15	15	20
74.020	06.43	Acquisition d'installations de télécommunications	1	1	2	2	2
74.040	06.43	Acquisition d'équipements spéciaux	10	7	25	15	20
74.050	06.43	Acquisition d'équipements informatiques	36	20	66	100	50
74.060	06.43	Acquisition de logiciels, brevets et autres biens incorporels	37	5	56	25	15
		Total des dépenses de la section 46.1	93	69	195	180	107
Section 46.2 - Inspection du travail et des mines							
74.000	06.42	Acquisition de véhicules automoteurs	32	49	55	60	65
74.010	06.42	Acquisition de machines de bureau	35	30	42	53	49
74.040	06.42	Acquisition d'équipements spéciaux	25	22	30	33	33
74.050	06.42	Acquisition d'équipements informatiques	25	22	27	28	29
74.060	06.42	Acquisition de logiciels, brevets et autres biens incorporels	15	15	20	20	20
		Total des dépenses de la section 46.2	132	138	174	194	196
Section 46.3 - Ecole supérieure du travail							
74.010	04.50	Acquisition de machines de bureau	-	-	6	-	-
74.040	04.50	Acquisition d'équipements spéciaux	2	2	-	-	-
		Total des dépenses de la section 46.3	2	2	6	-	-
Section 46.5 - Emploi des accidentés et des handicapés							
52.000	06.34	Participation aux frais de la création et de l'extension d'ateliers protégés	179	179	179	179	-

46.5 - Emploi des accidentés et des handicapés

Unité: Milliers d'euros

Article	Code fonct.	LIBELLE	Budget 2007	Projet 2008	Prévis. 2009	Prévis. 2010	Prévis. 2011
74.040	06.34	Acquisition d'équipements spéciaux. (Crédit non limitatif et sans distinction d'exercice)	39	39	48	58	69
		Total des dépenses de la section 46.5	218	218	227	237	69
		TOTAL DES DEPENSES DU DEPARTEMENT 46	461	426	620	628	372

Article	Code fonct.	LIBELLE	Budget 2007	Projet 2008	Prévis. 2009	Prévis. 2010	Prévis. 2011
47/48 - MINISTERE DE LA SECURITE SOCIALE							
Section 47.1 - Inspection générale de la sécurité sociale							
74.010	06.10	Acquisition de machines de bureau	-	20	-	-	25
74.050	06.10	Acquisition d'équipements informatiques. (Sans distinction d'exercice)	35	25	35	35	35
74.060	06.10	Acquisition de logiciels, brevets et autres biens incorporels. (Sans distinction d'exercice)	763	2.100	375	375	375
74.080	06.10	Acquisition de mobilier de bureau et d'autre mobilier	1	1	1	1	1
Total des dépenses de la section 47.1			799	2.146	411	411	436
Section 47.2 - Contrôle médical de la sécurité sociale							
74.250	06.10	Frais d'équipement	14	14	141	14	14
Total des dépenses de la section 47.2			14	14	141	14	14
Section 47.3 - Conseil arbitral des assurances sociales							
74.250	06.10	Frais d'équipement	11	14	15	125	10
Total des dépenses de la section 47.3			11	14	15	125	10
Section 47.4 - Conseil supérieur des assurances sociales							
74.250	06.10	Frais d'équipement	-	-	7	3	6
Total des dépenses de la section 47.4			-	-	7	3	6
Section 47.6 - Cellule d'évaluation et d'orientation							
74.000	06.10	Acquisition de véhicules automoteurs	16	20	-	-	32
74.010	06.10	Acquisition de machines de bureau	-	8	8	-	-
Total des dépenses de la section 47.6			16	28	8	-	32
TOTAL DES DEPENSES DU DEPARTEMENT 47/48			840	2.201	582	553	498

Article	Code fonct.	LIBELLE	Budget 2007	Projet 2008	Prévis. 2009	Prévis. 2010	Prévis. 2011
49 - MINISTERE DE L'AGRICULTURE, DE LA VITICULTURE ET DU DEVELOPPEMENT RURAL							
Section 49.0 - Agriculture. - Dépenses générales							
74.000	10.10	Acquisition de véhicules automoteurs	-	-	-	30	-
74.001	10.10	Unité de contrôle: acquisition de véhicules automoteurs	30	30	30	50	50
74.010	10.10	Unité de contrôle: acquisition de machines de bureau	11	1	5	5	10
74.040	10.10	Unité de contrôle: acquisition d'équipements spéciaux	15	15	15	15	15
74.050	10.10	Acquisition d'équipements informatiques	-	45	-	45	-
74.051	10.10	Unité de contrôle: acquisition d'équipements informatiques	2	2	15	15	15
74.060	10.10	Unité de contrôle: acquisition de logiciels, brevets et autres biens incorporels	2	3	3	3	3
Total des dépenses de la section 49.0			60	96	68	163	93
Section 49.1 - Mesures économiques et sociales spéciales							
73.000	10.10	Travaux d'infrastructure à réaliser pour l'instauration de zones horticoles. (Crédit non limitatif et sans distinction d'exercice)	250	250	250	250	250
93.000	10.10	Alimentation du fonds d'orientation économique et sociale pour l'agriculture. (Crédit non limitatif).....	27.000	52.000	53.500	55.000	56.000
Total des dépenses de la section 49.1			27.250	52.250	53.750	55.250	56.250
Section 49.2 - Administration des services techniques de l'agriculture							
74.000	10.10	Acquisition de véhicules automoteurs	145	151	155	160	165
74.010	10.10	Acquisition de machines de bureau	12	10	12	13	13
74.020	10.10	Acquisition d'installations de télécommunications	1	1	1	1	1
74.030	10.10	Acquisition d'appareils médicaux, vétérinaires, pharmaceutiques et de laboratoire	111	105	120	125	130
74.040	10.10	Acquisition d'équipements spéciaux	62	73	66	68	70
74.050	10.10	Acquisition d'équipements informatiques	15	15	16	16	17
74.060	10.10	Acquisition de logiciels, brevets et autres biens incorporels	13	20	21	22	23
Total des dépenses de la section 49.2			358	374	390	404	418

Article	Code fonct.	LIBELLE	Budget 2007	Projet 2008	Prévis. 2009	Prévis. 2010	Prévis. 2011
Section 49.4 - Service d'économie rurale							
74.010	10.10	Acquisition de machines de bureau	7	7	7	7	8
74.060	10.10	Acquisition de logiciels, brevets et autres biens incorporels	2	4	4	4	4
Total des dépenses de la section 49.4			9	11	11	11	12
Section 49.5 - Administration des services vétérinaires							
53.030	10.10	Frais d'exécution de la loi modifiée du 29.7.1912 sur la police sanitaire du bétail: indemnisation pour bêtes abattues d'office; dépenses diverses. (Crédit non limitatif et sans distinction d'exercice)	250	250	250	250	250
74.000	10.10	Acquisition de véhicules automoteurs	-	23	92	-	-
74.010	10.10	Acquisition de machines de bureau	-	5	-	12	-
74.022	10.10	Inspection vétérinaire. - Acquisition d'installations de télécommunications	-	-	5	-	-
74.030	10.10	Acquisition d'appareils médicaux, vétérinaires, pharmaceutiques et de laboratoire	40	55	140	40	40
74.031	10.10	Inspecteurs des viandes.- Acquisition d'appareils vétérinaires, pour l'inspection des viandes dans les abattoirs agréés	1	1	1	1	1
Total des dépenses de la section 49.5			291	334	488	303	291
Section 49.6 - Viticulture							
74.000	10.10	Acquisition de véhicules automoteurs	-	-	20	20	20
74.010	10.10	Acquisition de machines de bureau	2	10	3	3	3
74.040	10.10	Acquisition d'équipements spéciaux	90	65	60	60	70
Total des dépenses de la section 49.6			91	75	83	83	93
Section 49.7 - Sylviculture							
53.020	10.30	Participation de l'Etat au financement d'actions d'amélioration des structures forestières effectuées par des propriétaires et exploitants (règlement grand-ducal du 10.10.1995). (Crédit non limitatif et sans distinction d'exercice)	1.730	1.730	1.730	1.730	1.730
63.000	10.30	Participation de l'Etat au financement de la construction de chemins forestiers par les communes. (Crédit non limitatif et sans distinction d'exercice)	650	700	745	745	745
73.010	10.30	Aménagement d'un réseau routier dans le domaine forestier de l'Etat	300	320	357	367	377

49.7 - Sylviculture

Unité: Milliers d'euros

Article	Code fonct.	LIBELLE	Budget 2007	Projet 2008	Prévis. 2009	Prévis. 2010	Prévis. 2011
74.040	10.30	Acquisition d'équipements spéciaux	164	220	220	230	230
74.050	10.30	Acquisition d'équipements informatiques	11	11	12	12	14
74.060	10.30	Acquisition de logiciels, brevets et autres biens incorporels	-	8	12	12	13
73.510	13.90	Aménagement d'un réseau routier dans le domaine forestier de l'Etat	-	5	-	-	-
		Total des dépenses de la section 49.7	2.855	2.995	3.076	3.096	3.109
		Section 49.8 - Développement rural					
74.040	07.20	Acquisition d'équipements spéciaux	2	-	-	-	-
		Total des dépenses de la section 49.8	2	-	-	-	-
		TOTAL DES DEPENSES DU DEPARTEMENT 49	30.915	56.133	57.865	59.309	60.265

Article	Code fonct.	LIBELLE	Budget 2007	Projet 2008	Prévis. 2009	Prévis. 2010	Prévis. 2011
50 - MINISTERE DE L'ECONOMIE ET DU COMMERCE EXTERIEUR							
Section 50.0 - Economie							
51.040	11.30	Application de la loi-cadre ayant pour objet le développement et la diversification économique: subventions en capital à l'investissement, aides à la promotion, garantie de l'Etat. (Crédit non limitatif et sans distinction d'exercice)	2.500	2.250	2.500	2.500	2.500
51.041	11.30	Application de la loi-cadre ayant pour objet le développement et la diversification économique: création et aménagement d'infrastructures industrielles, y compris la mise en valeur de terrains et bâtiments, dépenses et frais connexes, participation à des dépenses et subsides. (Crédit non limitatif et sans distinction d'exercice)	3.000	3.000	2.000	1.500	1.500
51.042	09.00	Application de la loi du 22 février 2004 instaurant un régime d'aide à la protection de l'environnement, à l'utilisation rationnelle de l'énergie et à la production d'énergie de sources renouvelables, subventions en capital. (Crédit non limitatif et sans distinction d'exercice)	1.750	1.600	1.750	1.750	1.750
51.043	11.30	Application de la loi du 22 décembre 2000 ayant pour objet le développement économique de certaines régions du pays: subventions en capital à l'investissement et à la création d'emplois. (Crédit non limitatif et sans distinction d'exercice)	6.000	5.500	5.000	3.000	2.000
51.044	11.30	Participation à des contrats de recherche couvrant des programmes de base et des domaines de la technologie énergétique avancée. (Sans distinction d'exercice)	150	150	200	200	200
51.050	11.30	Application de la loi-cadre ayant pour but le développement et la diversification économiques: subventions à la recherche-développement. (Crédit non limitatif et sans distinction d'exercice)	18.500	19.000	22.000	25.000	27.000
51.051	11.10	Application de la loi du 9 juillet 2004 modifiant la loi du 1er mars 1973 autorisant le Gouvernement à accorder la garantie de l'Etat et une aide financière au profit de la "Société des Foires Internationales de Luxembourg" Société anonyme à Luxembourg: remboursement d'une partie de la dette bancaire contractée par la société anonyme "Société Immobilière du Parc des Expositions de Luxembourg". (Sans distinction d'exercice)	1.450	1.450	-	-	-
51.052	11.30	Mesures en faveur du développement économique de certaines régions du pays: subventions en capital à l'investissement et à la création d'emplois, subventions en capital à la création et au démarrage de petites entreprises. (Crédit non limitatif et sans distinction d'exercice)	250	1.000	2.000	2.000	2.000

Article	Code fonct.	LIBELLE	Budget 2007	Projet 2008	Prévis. 2009	Prévis. 2010	Prévis. 2011
52.000	09.10	Mesures destinées à promouvoir l'utilisation rationnelle de l'énergie et le développement des énergies renouvelables. (Sans distinction d'exercice)	120	125	150	175	200
63.000	11.30	Mesures et interventions visant la création ou l'amélioration d'infrastructures industrielles, y compris la mise en valeur de terrains et bâtiments, en vue de promouvoir et de faciliter l'établissement, le développement et l'extension d'entreprises de production de biens et de services, dépenses et frais connexes: participation au coût de certains travaux communaux ou intercommunaux et subsides. (Crédit non limitatif et sans distinction d'exercice)	50	50	25	10	5
71.000	11.30	Application de la loi-cadre ayant pour objet le développement et la diversification économiques: achats de terrains à l'intérieur du secteur des administrations publiques, dépenses et frais connexes, participations à ces dépenses. (Crédit non limitatif et sans distinction d'exercice)	5	*	5	5	5
71.010	11.30	Application de la loi-cadre ayant pour objet le développement et la diversification économiques: achats de terrains à des secteurs autres que le secteur des administrations publiques, dépenses et frais connexes, participations à ces dépenses. (Crédit non limitatif et sans distinction d'exercice)	200	200	1.000	1.000	1.000
72.010	11.30	Application de la loi-cadre ayant pour objet le développement et la diversification économiques: acquisition, construction et aménagement de bâtiments et d'équipements, dépenses et frais connexes, participations à ces dépenses. (Crédit non limitatif et sans distinction d'exercice)	1.500	1.600	1.000	1.000	1.000
73.050	12.50	Renforcement de l'infrastructure de transport de gaz naturel: honoraires et frais d'études; participation à l'infrastructure; dépenses diverses. (Crédit non limitatif et sans distinction d'exercice)	800	825	850	850	850
73.071	11.30	Application de la loi-cadre ayant pour objet le développement et la diversification économiques: aménagement de terrains et création d'ouvrages de génie civil, dépenses et frais connexes, participation à ces dépenses. (Crédit non limitatif et sans distinction d'exercice)	6.000	5.500	7.000	7.500	8.000
74.000	11.10	Acquisition de véhicules automoteurs	-	17	-	-	-
74.040	09.20	Acquisition d'équipements spéciaux	20	10	15	15	15
74.050	09.20	Acquisition d'équipements informatiques	130	105	110	110	110
74.060	11.10	Acquisition de logiciels	45	35	40	40	40
74.061	11.10	Rémunération pour l'utilisation des droits de reproduction par reprographie et par numérisation par le secteur public suivant l'accord Etat-Luxorr. (Crédit non limitatif et sans distinction d'exercice)	-	*	*	*	*

Article	Code fonct.	LIBELLE	Budget 2007	Projet 2008	Prévis. 2009	Prévis. 2010	Prévis. 2011
81.030	11.40	Participation dans le capital social de sociétés ou à des Groupements d'Intérêt Economique. (Crédit non limitatif et sans distinction d'exercice)	31	*	-	-	-
		Total des dépenses de la section 50.0	42.501	42.417	45.645	46.655	48.175
		Section 50.1 - Service central de la statistique et des études économiques					
74.000	01.32	Acquisition de véhicules automoteurs	-	-	17	-	-
74.010	01.32	Acquisition de machines de bureau	1	12	7	17	8
74.050	01.32	Acquisition d'équipements informatiques	86	76	80	85	90
74.060	01.32	Acquisition de logiciels, brevets et autres biens incorporels	52	52	55	58	61
		Total des dépenses de la section 50.1	139	140	159	160	159
		Section 50.2 - Service de l'Energie de l'Etat					
74.030	09.00	Acquisition d'équipements de laboratoire	33	17	17	348	24
74.042	09.00	Acquisition d'équipements spéciaux	3	-	7	7	7
		Total des dépenses de la section 50.2	36	17	24	355	31
		Section 50.4 - Conseil de la concurrence					
74.010	11.10	Acquisition de machines de bureau	-	-	5	-	-
74.050	11.10	Acquisition d'équipements informatiques	-	2	-	-	-
		Total des dépenses de la section 50.4	-	2	5	-	-
		Section 50.5 - Promotion du commerce extérieur.- Commission et Office des Licences					
51.001	11.10	Participation aux dépenses d'investissement du GIE "Expo Shanghai 2010". (Crédit non limitatif et sans distinction d'exercice)	-	100	100	100	100
		Total des dépenses de la section 50.5	-	100	100	100	100
		Section 50.7 - Inspection de la concurrence					
74.050	11.10	Acquisition d'équipements informatiques	18	7	-	-	-
		Total des dépenses de la section 50.7	18	7	-	-	-
		TOTAL DES DEPENSES DU DEPARTEMENT 50	42.694	42.683	45.933	47.270	48.465

Article	Code fonct.	LIBELLE	Budget 2007	Projet 2008	Prévis. 2009	Prévis. 2010	Prévis. 2011
51 - MINISTERE DES CLASSES MOYENNES, DU TOURISME ET DU LOGEMENT							
Section 51.0 - Classes moyennes							
52.000	11.40	Participation de l'Etat à la dotation en capital des mutualités de cautionnement du commerce et de l'artisanat	3	-	3	5	5
53.040	11.40	Application des lois-cadre ayant pour objet l'amélioration structurelle des petites et moyennes entreprises du secteur des classes moyennes: subventions en capital. (Crédit non limitatif et sans distinction d'exercice)	6.750	7.000	8.100	8.600	9.100
53.042	11.50	Subventions en capital allouées en faveur de projets hôteliers exceptionnels. (Crédit non limitatif et sans distinction d'exercice)	100	100	100	150	150
74.000	11.40	Acquisition de véhicules automoteurs	-	30	-	-	-
74.050	11.40	Acquisition d'équipements informatiques	2	2	3	3	3
74.060	11.40	Acquisition de logiciels, brevets et autres biens incorporels	1	1	2	3	3
Total des dépenses de la section 51.0			6.855	7.133	8.208	8.761	9.261
Section 51.1 - Tourisme							
52.040	11.60	Participation de l'Etat aux frais des syndicats d'initiative et ententes de syndicats d'initiative occasionnés pour l'aménagement et l'entretien des pistes cyclables, circuits VTT et sentiers pédestres	25	26	28	30	32
63.002	08.30 11.60	Participation de l'Etat aux frais des communes et ententes de communes occasionnés pour l'aménagement et l'entretien des sentiers touristiques, des circuits VTT et des pistes cyclables	76	74	75	80	85
74.000	11.60	Acquisition de véhicules automoteurs	-	-	30	-	-
74.040	11.60	Acquisition d'équipements spéciaux pour l'aménagement et l'entretien des sentiers touristiques	43	46	46	46	48
74.050	11.60	Acquisition d'équipements informatiques	-	2	-	2	-
74.080	11.60	Acquisition de mobilier et d'équipements de bureaux pour les agences à l'étranger. (Sans distinction d'exercice)	8	15	8	9	9
93.000	11.60	Alimentation du fonds pour la promotion touristique. (Crédit non limitatif).....	7.450	7.500	7.500	8.987	9.643
Total des dépenses de la section 51.1			7.602	7.663	7.687	9.154	9.817

51.2 - Logement

Unité: Milliers d'euros

Article	Code fonct.	LIBELLE	Budget 2007	Projet 2008	Prévis. 2009	Prévis. 2010	Prévis. 2011
Section 51.2 - Logement							
51.000	07.10	Participation de l'Etat aux frais exposés par les promoteurs publics dans le cadre des mesures d'accompagnement lors de la préparation et la réalisation de zones d'assainissement (loi modifiée du 25.2.1979). (Crédit non limitatif et sans distinction d'exercice)	*	*	*	96	96
51.003	07.10	Participation aux frais de construction d'ensembles de logements destinés à la vente: aide aux établissements publics placés sous la surveillance de l'Etat (articles 21, 22 et 23 de la loi modifiée du 25.2.1979). (Crédit non limitatif et sans distinction d'exercice)	1.574	1.575	1.606	1.515	1.997
51.004	07.10	Participation aux frais de construction, d'acquisition et d'aménagement de logements locatifs: aide aux établissements publics placés sous surveillance de l'Etat (articles 27 et 29 de la loi modifiée du 25.2.1979). (Crédit non limitatif et sans distinction d'exercice)	14.000	14.016	14.500	14.500	15.156
51.006	07.10	Participation aux frais de construction, d'acquisition et d'aménagement de logements locatifs par des fabriques d'église et par des communautés religieuses ayant conclu une convention avec l'Etat (article 30ter de la loi modifiée du 25.2.1979). (Crédit non limitatif et sans distinction d'exercice)	100	100	190	105	138
51.008	07.10	Participation aux frais de construction d'infrastructures de garde et d'éducation dans le cadre de projets de construction d'ensembles: aide aux établissements publics placés sous la surveillance de l'Etat (article 26 bis de la loi modifiée du 25.2.1979). (Crédit non limitatif et sans distinction d'exercice)	*	*	*	*	*
51.040	06.36 07.10	Participation de l'Etat aux frais d'acquisition, d'aménagement et de construction de logis pour travailleurs étrangers seuls par des employeurs-bailleurs (article 30 bis de la loi modifiée du 25.2.1979). (Crédit non limitatif et sans distinction d'exercice)	*	*	*	*	*
51.041	07.10	Participation aux frais de construction d'ensembles de logements destinés à la vente: aide aux sociétés fondées sur base de la loi modifiée du 29 mai 1906 sur les habitations à bon marché (articles 21,22 et 23 de la loi modifiée du 25.2.1979). (Crédit non limitatif et sans distinction d'exercice)	2.000	10.000	8.695	5.670	5.300
51.042	07.10	Participation aux frais de construction, d'acquisition et d'aménagement de logements locatifs: aide aux sociétés fondées sur la base de la loi modifiée du 29 mai 1906 sur les habitations à bon marché (articles 27 et 29 de la loi modifiée du 25.2.1979). (Crédit non limitatif et sans distinction d'exercice)	*	*	1	1	1
51.043	07.10	Participation aux frais de construction d'ensembles de logements destinés à la vente: aide aux promoteurs privés (articles 15 et suivants de la loi modifiée du 25.2.1979). (Crédit non limitatif et sans distinction d'exercice)	*	*	*	*	*

51.2 - Logement

Unité: Milliers d'euros

Article	Code fonct.	LIBELLE	Budget 2007	Projet 2008	Prévis. 2009	Prévis. 2010	Prévis. 2011
51.044	07.10	Participation aux frais de construction d'infrastructures de garde et d'éducation dans le cadre de projets de construction d'ensembles: aide aux sociétés fondées sur base de la loi modifiée du 29 mai 1906 sur les habitations à bon marché (article 26bis de la loi modifiée du 25.2.1979). (Crédit non limitatif et sans distinction d'exercice)	*	*	*	*	*
52.000	07.10	Participation de l'Etat aux frais d'acquisition, d'aménagement et de construction de logements locatifs par des associations privées sans but lucratif et des fondations (article 30ter de la loi modifiée du 25.2.1979). (Sans distinction d'exercice)	1.000	1.000	2.061	2.637	1.790
53.000	07.10	Aide au logement: primes de construction et d'acquisition (règlement ministériel modifié du 25.5.1973; loi modifiée du 25.2.1979). (Crédit non limitatif et sans distinction d'exercice)	11.000	11.000	12.000	12.500	13.000
53.001	07.10	Epargne-logement et aide au logement: garantie de l'Etat (loi du 27.7.1971; loi modifiée du 25.2.1979). (Crédit non limitatif et sans distinction d'exercice)	*	*	*	*	*
53.002	07.10	Aide au logement: primes d'épargne. (Crédit non limitatif et sans distinction d'exercice)	1.800	1.500	1.800	1.800	2.000
53.003	07.10	Aide au logement: primes d'amélioration de logements anciens (règlement ministériel modifié du 25.5.1973; loi modifiée du 25.2.1979). (Crédit non limitatif et sans distinction d'exercice)	2.000	2.000	2.500	2.500	3.000
53.004	07.10	Aide au logement: participation aux frais d'aménagements spéciaux répondant aux besoins de personnes handicapées physiquement (loi modifiée du 25.2.1979). (Crédit non limitatif et sans distinction d'exercice)	25	28	30	30	35
53.005	07.10	Participation au coût des travaux d'assainissement effectués par les propriétaires-occupants dans le cadre de l'assainissement par zone (article 46 de la loi modifiée du 25.2.1979). (Crédit non limitatif et sans distinction d'exercice)	*	*	*	*	*
53.007	07.10	Aide au financement de garanties locatives. (Crédit non limitatif et sans distinction d'exercice)	500	200	500	500	500
53.008	07.10	Aide d'épargne-logement. (Crédit non limitatif et sans distinction d'exercice)	200	100	100	100	100
63.002	07.10	Participation aux frais de construction d'ensembles de logements destinés à la vente: aide aux communes (articles 21, 22 et 23 de la loi modifiée du 25.2.1979). (Crédit non limitatif et sans distinction d'exercice)	1.600	1.018	2.723	1.936	800
63.003	07.10	Participation aux frais de construction, d'acquisition et d'aménagement de logements locatifs: aide aux communes et aux établissements publics placées sous la surveillance des communes (articles 27, 29 et 30ter de la loi modifiée du 25.2.1979). (Crédit non limitatif et sans distinction d'exercice)	6.300	5.500	5.188	5.972	4.937

51.2 - Logement

Unité: Milliers d'euros

Article	Code fonct.	LIBELLE	Budget 2007	Projet 2008	Prévis. 2009	Prévis. 2010	Prévis. 2011
63.004	07.10	Participation aux frais d'études et d'aménagement de logements effectués par les communes dans le cadre de l'assainissement par zone (article 45 de la loi modifiée du 25.2.1979). (Crédit non limitatif et sans distinction d'exercice)	*	*	*	*	*
63.005	07.10	Participation au coût des travaux d'assainissement des infrastructures publiques dans le cadre de l'assainissement par zone (article 38 et suivants de la loi modifiée du 25.2.1979). (Crédit non limitatif et sans distinction d'exercice)	*	*	*	*	*
63.006	07.10	Participation aux frais de construction d'infrastructures de garde et d'éducation dans le cadre de projets de construction d'ensembles: aide aux communes (article 26bis de la loi modifiée du 25.2.1979). (Crédit non limitatif et sans distinction d'exercice)	17	*	300	500	58
63.007	07.10	Aide revenant aux communes pour financer le coût des infrastructures liées à l'augmentation substantielle du nombre de leurs habitants. (Crédit non limitatif et sans distinction d'exercice)	*	10.000	12.000	12.000	12.000
74.010	07.10	Acquisition de machines de bureau	3	3	3	3	3
74.020	07.10	Acquisition d'installations de télécommunications	1	1	1	1	1
74.060	07.10	Acquisition de logiciels, brevets et autres biens incorporels	50	50	50	50	50
81.030	07.10	Fonds pour le développement du logement et de l'habitat: majoration de la dotation. (Crédit non limitatif).....	*	5.000	7.500	7.500	7.500
83.000	07.10	Lutte contre les taudis: subsides remboursables	50	50	50	50	50
Total des dépenses de la section 51.2			42.221	63.142	71.799	69.966	68.513
TOTAL DES DEPENSES DU DEPARTEMENT 51			56.677	77.937	87.693	87.881	87.591

Article	Code fonct.	LIBELLE	Budget 2007	Projet 2008	Prévis. 2009	Prévis. 2010	Prévis. 2011
52 - MINISTERE DES TRAVAUX PUBLICS							
Section 52.0 - Travaux publics.- Dépenses générales							
74.050	12.00	Acquisition d'équipements informatiques	5	5	6	6	6
74.060	12.00	Acquisition de logiciels, brevets et autres biens incorporels	100	20	22	24	26
93.000	07.20	Crédits contractés sous la garantie de l'Etat par l'établissement public pour la réalisation des équipements de l'Etat sur le site de Belval-Ouest: remboursement en capital. (Crédit non limitatif et sans distinction d'exercice)	*	*	3.500	4.000	5.000
Total des dépenses de la section 52.0			105	25	3.528	4.030	5.032
Section 52.1 - Ponts et chaussées							
63.000	12.12	Emprises; acquisition d'immeubles bâtis et non bâtis dans l'intérêt des chemins repris et des pistes cyclables: remboursement aux communes. (Crédit non limitatif et sans distinction d'exercice)	15	*	15	15	15
71.000	12.12	Emprises: acquisition d'immeubles bâtis et non bâtis auprès du secteur des administrations publiques dans l'intérêt du domaine et de la voirie de l'Etat; indemnisation pour perte de volume bâti, servitudes et droits acquis; démolition d'immeubles bâtis; travaux d'adaptation et dépenses accessoires. (Crédit non limitatif et sans distinction d'exercice)	15	10	15	15	15
71.010	12.12	Emprises: acquisition d'immeubles bâtis et non bâtis auprès de secteurs autres que le secteur des administrations publiques dans l'intérêt du domaine et de la voirie de l'Etat; indemnisation pour perte de volume bâti, servitudes et droits acquis; démolition d'immeubles bâtis; travaux d'adaptation et dépenses accessoires. (Crédit non limitatif et sans distinction d'exercice)	200	200	200	200	200
72.010	12.12	Bâtiments et hangars de l'administration: travaux de construction, de transformation, d'aménagement et de modernisation. (Sans distinction d'exercice)	1.100	1.175	1.250	1.300	1.350
73.010	12.12	Routes nationales: redressement et aménagement de la chaussée, amélioration et réfection des revêtements. (Sans distinction d'exercice)	19.800	19.500	22.000	22.550	23.100
73.011	12.12	Chemins repris: redressement et aménagement de la chaussée, amélioration et réfection des revêtements. (Sans distinction d'exercice)	27.000	27.000	29.500	30.044	30.588
73.012	12.14	Voirie de l'Etat: travaux d'aménagement visant à améliorer la sécurité routière. (Sans distinction d'exercice et non susceptible de transfert à d'autres articles)	1.600	1.300	1.700	1.750	1.800

52.1 - Ponts et chaussées

Unité: Milliers d'euros

Article	Code fonct.	LIBELLE	Budget 2007	Projet 2008	Prévis. 2009	Prévis. 2010	Prévis. 2011
73.013	12.12	Ouvrages d'art routiers: travaux de construction et de réfection. (Crédit non limitatif et sans distinction d'exercice)	6.000	6.200	6.612	6.918	7.224
73.014	12.12	Voirie de l'Etat: construction de trottoirs. (Sans distinction d'exercice)	220	180	260	270	280
73.015	12.12	Glissements de terrains: réparation des dégâts causés à la voirie; consolidation des talus; installation de dispositifs de sécurité en vue de prévenir la chute de pierres. (Crédit non limitatif et sans distinction d'exercice)	600	620	720	730	740
73.016	12.12	Aménagement de couloirs pour bus avec dispositifs de signalisation, de plate-formes intermodales et de gares routières. (Sans distinction d'exercice et non susceptible de transfert à d'autres articles)	2.500	2.000	2.200	2.200	2.200
73.017	12.12	Installation de nouveaux équipements d'éclairage public: travaux d'infrastructure et de génie civil. (Sans distinction d'exercice)	330	350	420	440	460
73.018	12.12	Loi du 10 décembre 1998 relative à l'assainissement et à la réurbanisation du quartier "Place de l'Etoile": viabilisation du plan d'aménagement de la Place de l'Etoile à Luxembourg.-Dépenses à charge de l'Etat. (Crédit non limitatif et sans distinction d'exercice)	500	400	1.700	1.750	-
73.019	12.12	Installation de nouveaux équipements d'éclairage public et remplacement d'équipements d'éclairage public vétustes: travaux d'installation. (Sans distinction d'exercice)	700	700	710	720	730
73.020	12.32	Port de Mertert et Moselle canalisée: travaux de construction et de réfection. (Crédit non limitatif et sans distinction d'exercice)	1.900	2.400	4.450	281	2.570
73.030	12.32	Approfondissement du chenal navigable de la Moselle. (Crédit non limitatif et sans distinction d'exercice)	*	20	-	-	-
73.031	09.20	Aménagements hydro-électriques de la Sûre: travaux de construction, de transformation, d'aménagement et de modernisation. (Crédit non limitatif et sans distinction d'exercice)	440	450	530	520	500
73.032	12.32	Moselle canalisée: participation aux frais avancés par l'administration allemande dans l'intérêt de travaux d'investissements exécutés dans la partie commune de la Moselle. (Crédit non limitatif et sans distinction d'exercice)	260	300	500	500	500
73.033	12.32	Moselle canalisée: réalisation de travaux d'investissement sur la section où la Moselle fait la frontière entre la République Française et le Grand-Duché de Luxembourg. (Sans distinction d'exercice)	150	175	475	780	890
73.060	12.32	Participation de l'Etat dans les frais de construction de quais d'accostage sur la Moselle. (Sans distinction d'exercice)	260	175	300	200	200

52.1 - Ponts et chaussées

Unité: Milliers d'euros

Article	Code fonct.	LIBELLE	Budget 2007	Projet 2008	Prévis. 2009	Prévis. 2010	Prévis. 2011
73.061	08.30 12.12	Pistes cyclables: travaux de construction et de réfection. (Sans distinction d'exercice et non susceptible de transfert à d'autres articles)	1.400	1.400	1.900	1.940	1.980
73.062	07.50	Plantations et aménagements paysagers. (Sans distinction d'exercice)	97	95	125	130	130
73.063	12.12	Entretien, restauration et reconstruction d'édifices et de monuments historiques. (Sans distinction d'exercice)	25	25	26	26	26
73.064	12.12	Conception et construction d'un monument pour les victimes de la route. (Sans distinction d'exercice)	25	5	25	25	25
73.065	12.40	Loi du 14 juillet 2005 relative à la revalorisation du site de Höhenhof: travaux d'aménagement et de remblaiement. (Crédit non limitatif et sans distinction d'exercice)	900	3.700	16.000	20.000	5.300
73.066	12.40	Loi du 22 décembre 2004 sur la mise en conformité de l'assainissement de l'Aéroport: travaux d'assainissement. (Crédit non limitatif et sans distinction d'exercice)	10.615	8.300	15.600	10.000	10.000
73.067	12.40	Aéroport de Luxembourg: travaux d'entretien. (Crédit non limitatif et sans distinction d'exercice)	3.000	4.500	8.000	11.600	1.500
73.068	12.40	Aérodrome de Noertrange: dépenses dans l'intérêt de l'aménagement du site. (Sans distinction d'exercice)	150	100	2.000	1.000	300
73.069	03.30	Mesures de sécurité à l'extérieur des ambassades. (Crédit non limitatif)	*	*	*	*	*
73.070	03.30	Réalisation d'un poste médical aux abords du tunnel Markusbiert sur la A13. (Crédit non limitatif et sans distinction d'exercice)	*	1.300	*	*	*
73.071	03.30	Réalisation d'un hélicoptère pour les services de sécurité et de secours. (Crédit non limitatif et sans distinction d'exercice)	-	50	500	1.000	1.000
74.000	12.10	Acquisition de véhicules automoteurs. (Sans distinction d'exercice)	2.850	2.925	3.500	3.700	3.900
74.010	12.10	Acquisition de machines de bureau	39	34	37	38	39
74.020	12.10	Acquisition d'installations de télécommunications. (Sans distinction d'exercice)	28	23	26	27	28
74.030	12.10	Acquisition d'appareils de laboratoire. (Sans distinction d'exercice)	70	100	75	80	85
74.040	12.10	Acquisition d'équipements spéciaux. (Sans distinction d'exercice)	1.950	1.960	2.000	2.100	2.200
74.041	12.10	Installation de nouveaux équipements d'éclairage public et remplacement d'équipements d'éclairage public vétustes: acquisitions d'équipements. (Sans distinction d'exercice)	960	975	1.010	1.025	1.040

52.1 - Ponts et chaussées

Unité: Milliers d'euros

Article	Code fonct.	LIBELLE	Budget 2007	Projet 2008	Prévis. 2009	Prévis. 2010	Prévis. 2011
74.042	12.10	Equipements d'éclairage public endommagés notamment à la suite d'accidents de la circulation routière: acquisition d'équipements. (Crédit non limitatif et sans distinction d'exercice)	105	108	110	115	120
74.043	12.10	Equipements spéciaux endommagés notamment à la suite d'accidents de la circulation routière: acquisition d'équipements. (Crédit non limitatif et sans distinction d'exercice)	-	*	*	*	*
74.045	12.10	Acquisition d'équipements spéciaux dans le cadre de la lutte contre l'influenza aviaire. (Crédit non limitatif).....	*	*	-	-	-
74.050	12.10	Acquisition d'équipements informatiques	200	200	205	210	215
74.060	12.10	Acquisition de logiciels. (Crédit non limitatif).....	95	150	190	195	200
74.080	12.10	Bâtiments et hangars de l'administration: acquisition de mobilier	33	30	42	43	44
		Total des dépenses de la section 52.1	86.132	89.135	124.928	124.437	101.494
		Section 52.2 - Fonds des routes					
93.000	12.12	Alimentation du fonds des routes. (Crédit non limitatif et sans distinction d'exercice)	10.000	10.500	11.025	11.580	12.000
		Total des dépenses de la section 52.2	10.000	10.500	11.025	11.580	12.000
		Section 52.3 - Bâtiments publics					
72.013	01.25	Bâtiments loués aux institutions internationales: travaux de construction, de transformation et de remise en état. (Crédit non limitatif et sans distinction d'exercice)	2.630	1.950	2.500	2.600	2.700
72.020	01.34	Elimination de revêtements en amiante et divers travaux de décontamination dans les bâtiments de l'Etat. (Crédit non limitatif et sans distinction d'exercice)	150	150	100	120	150
72.023	01.25 04.00	Déplacement, évacuation, remise en état et installation de pavillons modulaires préfabriqués sur divers sites à travers le pays. (Crédit non limitatif et sans distinction d'exercice)	600	1.600	600	600	600
72.026	01.34	Immeubles loués par l'Etat: Travaux de remise en état et de transformation.. (Crédit non limitatif et sans distinction d'exercice)	800	800	800	800	800
74.000	01.34	Acquisition de véhicules automoteurs	50	17	80	92	50
74.010	01.34	Acquisition de machines de bureau	10	5	10	15	20
74.020	01.34	Acquisition d'installations de télécommunications	5	5	1	1	1
74.040	01.34	Acquisition d'équipements spéciaux	39	28	57	92	70

52.3 - Bâtiments publics

Unité: Milliers d'euros

Article	Code fonct.	LIBELLE	Budget 2007	Projet 2008	Prévis. 2009	Prévis. 2010	Prévis. 2011
74.041	01.34	Acquisition d'équipements spéciaux pour fêtes publiques et autres manifestations. (Sans distinction d'exercice)	5	10	10	10	10
74.050	01.34	Acquisition d'équipements informatiques	34	35	50	50	50
74.060	01.34	Acquisition de logiciels, brevets et autres biens incorporels. (Sans distinction d'exercice)	260	200	250	100	100
74.080	01.34	Acquisition de mobilier pour fêtes publiques et autres manifestations. (Sans distinction d'exercice)	10	5	5	5	5
10.500	01.43	Présidence de l'Union Européenne : location de salles, travaux d'aménagement, acquisition de mobilier et d'équipements spéciaux, dépenses diverses	158	-	-	-	-
Total des dépenses de la section 52.3			4.751	4.805	4.463	4.485	4.556
Section 52.4 - Bâtiments publics.- Compétences communes							
72.032	04.00	Travaux de construction, de transformation, d'aménagement et de modernisation d'immeubles loués par l'Etat aux institutions internationales. (Sans distinction d'exercice)	300	250	250	250	250
74.080	01.10 01.34	Acquisition et remplacement de mobilier pour les services relevant du ministère d'Etat. (Sans distinction d'exercice)	960	768	1.000	1.000	1.050
74.081	Divers codes	Acquisition et remplacement de mobilier pour les services relevant du ministère des affaires étrangères et de l'immigration. (Sans distinction d'exercice)	325	270	300	310	320
74.082	Divers codes	Acquisition et remplacement de mobilier pour les services relevant du ministère de la culture, de l'enseignement supérieur et de la recherche. (Sans distinction d'exercice)	498	510	550	575	600
74.083	01.33 01.34	Acquisition et remplacement de mobilier pour les services relevant du ministère de la fonction publique et de la réforme administrative. (Sans distinction d'exercice)	85	90	90	95	100
74.084	Divers codes	Acquisition et remplacement de mobilier pour les services relevant du ministère des finances. (Sans distinction d'exercice)	345	440	400	410	420
74.085	Divers codes	Acquisition et remplacement de mobilier pour les services relevant du ministère des finances (trésor et budget). (Sans distinction d'exercice)	60	50	50	50	50
74.086	Divers codes	Acquisition et remplacement de mobilier pour les services relevant du ministère de la justice. (Sans distinction d'exercice)	748	385	480	500	520

52.4 - Bâtiments publics.- Compétences communes

Unité: Milliers d'euros

Article	Code fonct.	LIBELLE	Budget 2007	Projet 2008	Prévis. 2009	Prévis. 2010	Prévis. 2011
74.088	01.10 03.50	Acquisition et remplacement de mobilier pour les services relevant du ministère de l'intérieur et de l'aménagement du territoire. (Sans distinction d'exercice)	120	98	130	130	140
74.090	Divers codes	Acquisition et remplacement de mobilier pour les services relevant du ministère de l'éducation nationale et de la formation professionnelle. (Sans distinction d'exercice)	980	1.055	1.500	1.500	1.600
74.091	Divers codes	Acquisition et remplacement de mobilier pour les services relevant du ministère de la famille et de l'intégration. (Sans distinction d'exercice)	422	470	500	515	530
74.092	Divers codes	Acquisition et remplacement de mobilier pour les services relevant du ministère de la santé. (Sans distinction d'exercice)	155	175	250	260	280
74.093	Divers codes	Acquisition et remplacement de mobilier pour les services relevant du ministère de l'environnement. (Sans distinction d'exercice)	140	150	180	190	205
74.094	06.42 06.43	Acquisition et remplacement de mobilier pour les services relevant du ministère du travail et de l'emploi. (Sans distinction d'exercice)	130	107	130	140	150
74.095	06.10 06.20	Acquisition et remplacement de mobilier pour les services relevant du ministère de la sécurité sociale. (Sans distinction d'exercice)	120	115	150	150	160
74.096	Divers codes	Acquisition et remplacement de mobilier pour les services relevant du ministère de l'agriculture, de la viticulture et du développement rural. (Sans distinction d'exercice)	103	95	100	110	130
74.097	Divers codes	Acquisition et remplacement de mobilier pour les services relevant du ministère de l'économie et du commerce extérieur. (Sans distinction d'exercice)	15	13	15	20	25
74.098	Divers codes	Acquisition et remplacement de mobilier pour les services relevant du ministère des transports. (Sans distinction d'exercice)	80	67	80	85	90
74.100	Divers codes	Acquisition et remplacement de mobilier pour les services relevant du ministère des travaux publics. (Sans distinction d'exercice)	170	180	200	210	210
74.101	07.10	Acquisition et remplacement de mobilier pour les services relevant du ministère des classes moyennes, du tourisme et du logement. (Sans distinction d'exercice)	20	10	15	20	25
74.102	01.34	Acquisition de mobilier de bureau pour les administrations et services publics. (Sans distinction d'exercice)	1.700	838	1.000	800	900
74.103	01.43 04.00	Acquisition et remplacement de mobilier pour les immeubles loués ou à louer par l'Etat aux institutions internationales. (Sans distinction d'exercice)	50	40	50	75	70

52.4 - Bâtiments publics.- Compétences communes

Unité: Milliers d'euros

Article	Code fonct.	LIBELLE	Budget 2007	Projet 2008	Prévis. 2009	Prévis. 2010	Prévis. 2011
74.105	03.20	Acquisition de mobilier et d'équipements spéciaux pour pour les besoins de la Police grand-ducale. (Sans distinction d'exercice)	300	200	200	225	200
74.106	06.34	Acquisition de mobilier et d'équipements spéciaux pour personnes handicapées. (Crédit non limitatif et sans distinction d'exercice)	25	25	25	25	25
72.531	Divers codes	Bâtiments et services publics : divers travaux de construction, de transformation, d'aménagement et de modernisation	47	-	-	-	-
Total des dépenses de la section 52.4			7.897	6.400	7.645	7.645	8.050
Section 52.5 - Fonds d'investissements publics							
72.010	01.25	Fonds d'investissements publics, fonds pour la loi de garantie et fonds d'entretien et de rénovation: frais d'études, travaux préparatoires et dépenses diverses. (Crédit non limitatif et sans distinction d'exercice)	750	500	600	650	700
93.000	01.25	Alimentation du fonds d'investissements publics administratifs. (Crédit non limitatif et sans distinction d'exercice)	46.000	48.300	50.720	53.250	55.800
93.001	04.00	Alimentation du fonds d'investissements publics scolaires. (Crédit non limitatif et sans distinction d'exercice)	42.000	44.100	46.300	48.620	50.900
93.002	05.00 06.00	Alimentation du fonds d'investissements publics sanitaires et sociaux. (Crédit non limitatif et sans distinction d'exercice)	6.500	6.825	7.170	7.530	8.000
93.003	01.25	Alimentation du fonds pour la loi de garantie. (Crédit non limitatif).....	7.000	7.350	7.720	8.100	8.500
93.004	Divers codes	Alimentation du fonds d'entretien et de rénovation. (Crédit non limitatif).....	55.000	55.025	55.025	55.025	55.025
Total des dépenses de la section 52.5			157.250	162.100	167.535	173.175	178.925
TOTAL DES DEPENSES DU DEPARTEMENT 52			266.135	272.966	319.124	325.352	310.057

53.0 - Transports.- Dépenses générales

Unité: Milliers d'euros

Article	Code fonct.	LIBELLE	Budget 2007	Projet 2008	Prévis. 2009	Prévis. 2010	Prévis. 2011
53 - MINISTERE DES TRANSPORTS							
Section 53.0 - Transports.- Dépenses générales							
74.040	12.00	Acquisition d'équipements spéciaux	4	2	2	3	2
74.050	12.00	Acquisition d'équipements informatiques	5	1	2	2	3
74.060	12.00	Acquisition de logiciels, brevets et autres biens incorporels	6	3	2	2	3
Total des dépenses de la section 53.0			15	6	6	7	8
Section 53.1 - Circulation et sécurité routières							
74.040	12.14	Acquisition d'équipements spéciaux dans l'intérêt du contrôle technique routier	44	44	45	45	50
74.050	12.10	Remboursement à la société nationale de contrôle technique des frais d'amortissement pour la gestion du fichier national des véhicules et des permis de conduire	450	468	510	530	550
Total des dépenses de la section 53.1			494	512	555	575	600
Section 53.2 - Transports publics et ferroviaires							
51.010	12.10	Acquisition d'équipements dans l'intérêt de la tarification appliquée sur les réseaux ferroviaire et routier des transports publics. (Crédit non limitatif et sans distinction d'exercice)	649	1.670	505	510	505
52.010	12.10	Participation de l'Etat dans les dépenses d'aménagement des parkings d'accueil (P+R) et des gares routières, d'équipements de sécurisation dans l'intérêt des transports publics. (Sans distinction d'exercice)	5.135	6.500	5.073	6.630	6.630
74.000	12.10	Acquisition de véhicules automoteurs	-	-	23	-	-
81.030	12.20	Participation dans l'augmentation du capital de la S.N. des C.F.L.. (Crédit non limitatif).....	*	-	*	*	*
81.031	12.13	Participation dans le capital du G.I.E. Lux-Tram. (Crédit non limitatif).....	*	1.100	1.100	-	-
93.000	12.20	Alimentation du fonds du rail. (Crédit non limitatif et sans distinction d'exercice)	10.000	10.500	11.000	11.500	12.000
93.001	12.20	Alimentation du fonds des raccordements ferroviaires internationaux. (Crédit non limitatif et sans distinction d'exercice)	5.000	3.500	4.000	5.000	6.000
Total des dépenses de la section 53.2			20.783	23.270	21.701	23.640	25.135

53.3 - Administration des enquêtes techniques

Unité: Milliers d'euros

Article	Code fonct.	LIBELLE	Budget 2007	Projet 2008	Prévis. 2009	Prévis. 2010	Prévis. 2011
Section 53.3 - Administration des enquêtes techniques							
74.000	12.00	Acquisition de véhicules automoteurs	-	17	17	-	-
74.010	12.00	Acquisition de machines de bureau	-	16	3	-	-
74.020	12.00	Acquisition d'installations de télécommunications	-	1	1	-	-
74.040	12.00	Acquisition d'équipements spéciaux	-	10	2	2	-
74.050	12.00	Acquisition d'équipements informatiques	-	-	5	2	-
Total des dépenses de la section 53.3			-	44	28	4	-
Section 53.4 - Navigation fluviale							
74.000	12.34	Acquisition de véhicules automoteurs	25	23	-	45	-
74.010	12.34	Acquisition de machines de bureau	-	-	5	5	30
74.020	12.34	Acquisition d'installations de télécommunications	44	21	32	36	1
74.040	12.34	Acquisition d'équipements spéciaux. (Sans distinction d'exercice)	251	280	341	188	133
Total des dépenses de la section 53.4			320	324	378	274	164
Section 53.5 - Direction de l'aviation civile							
74.000	12.40	Acquisition de véhicules automoteurs	-	98	-	17	-
74.010	12.40	Acquisition de machines de bureau	2	9	-	5	-
74.020	12.40	Acquisition d'installations de télécommunications	-	1	-	-	-
74.040	12.40	Acquisition d'équipements spéciaux dans le cadre de la sûreté et de la sécurité aéronautiques. (Crédit non limitatif)	*	*	*	*	*
74.050	12.40	Acquisition d'équipements informatiques dans le cadre du système communautaire EASA. (Crédit non limitatif)	*	*	*	*	*
74.060	12.40	Acquisition de logiciels, brevets et autres biens incor- porels dans le cadre du système communautaire EASA. (Crédit non limitatif)	*	*	*	*	*
81.030	12.40	Participation dans le capital social de sociétés. (Crédit non limitatif)	*	-	*	*	*
Total des dépenses de la section 53.5			2	108	-	22	-
Section 53.6 - Administration de la navigation aérienne							
73.010	12.40	Travaux d'aménagement des infrastructures aéronautiques et aéroportuaires. (Crédit non limitatif et sans distinction d'exercice)	660	-	-	-	-

53.6 - Administration de la navigation aérienne

Unité: Milliers d'euros

Article	Code fonct.	LIBELLE	Budget 2007	Projet 2008	Prévis. 2009	Prévis. 2010	Prévis. 2011
74.000	12.40	Acquisition de véhicules automoteurs. (Sans distinction d'exercice)	650	-	-	-	-
74.010	12.40	Acquisition de machines de bureau	2	-	-	-	-
74.040	12.40	Installations de sécurité et de contrôle; équipement; matériel. (Crédit non limitatif et sans distinction d'exercice)	4.127	-	-	-	-
74.041	12.40	Acquisition d'équipements spéciaux	878	-	-	-	-
74.060	12.40	Acquisition de logiciels, brevets et autres biens in- corporels	175	-	-	-	-
		Total des dépenses de la section 53.6	6.492	-	-	-	-
		Section 53.7 - Garage du gouvernement					
74.000	01.34	Acquisition de véhicules automoteurs. (Crédit non limitatif).....	184	184	184	184	184
		Total des dépenses de la section 53.7	184	184	184	184	184
		Section 53.8 - Aéroports et transports aériens					
73.011	12.40	Remboursement à la société de l'aéroport des dépenses liées à la mise en oeuvre du plan de sécurité et de sû- reté de l'Aéroport. (Crédit non limitatif et sans distinction d'exercice)	7.883	6.063	265	145	245
		Total des dépenses de la section 53.8	7.883	6.063	265	145	245
		53.9 - Administration des chemins de fer					
74.000	12.20	Acquisition de véhicules automoteurs	-	17	-	-	-
74.010	12.20	Acquisition de machines de bureau	-	51	50	25	50
74.020	12.20	Acquisition d'installations de télécommunications	-	14	13	5	13
74.040	12.20	Acquisition d'équipements spéciaux dans le cadre de la sûreté ferroviaire	-	60	25	25	25
74.050	12.20	Acquisition d'équipements informatiques	-	13	13	5	13
		Total des dépenses de la section 53.9	-	154	100	60	100
		TOTAL DES DEPENSES DU DEPARTEMENT 53	36.174	30.665	23.217	24.911	26.436

Article	Code fonct.	LIBELLE	Budget 2007	Projet 2008	Prévis. 2009	Prévis. 2010	Prévis. 2011
54 - MINISTERE DE L'EGALITE DES CHANCES							
Section 54.0 - Egalité des chances							
74.040	06.36	Acquisition d'équipements spéciaux	10	4	2	3	10
74.070	06.36	Acquisition d'objets d'art pour récompenser la meilleure pratique d'égalité des femmes et des hommes dans les communes	6	6	6	6	6
Total des dépenses de la section 54.0			16	10	8	9	16
TOTAL DES DEPENSES DU DEPARTEMENT 54			16	10	8	9	16

Programme pluriannuel des dépenses en capital

2007-2011

B) Commentaires

Projet de budget pour 2008

Programme pluriannuel des dépenses en capital (2007-2011)

30 - ETAT

1) Evolution pluriannuelle des crédits

Le tableau ci-après résume l'évolution pluriannuelle des dépenses en capital du Ministère d'Etat:

		(en milliers d'euros)					
		2006 Compte	2007 Budget	2008 Projet	2009 Prévis.	2010 Prévis.	2011 Prévis.
Section 30.3	Conseil d'Etat	58,4	25,0	7,5	36,5	7,5	21,5
Section 30.4	Gouvernement	493,3	157,0	433,0	188,0	151,0	186,0
Section 30.5	Conseil économique et social	2,3	13,0	3,5	14,0	18,0	4,0
Section 30.6	Centre de communica- tions	883,6	1.254,5	1.715,0	1.272,5	1.259,5	1.259,5
Section 30.7	Cultes	0,0	100,0	200,0	50,1	0,1	0,1
Section 30.8	Médias et Communications .	507,4	17.009,3	1.020,7	40,5	10,5	10,5
	Total	1.945,0	18.558,8	3.379,7	1.601,6	1.446,6	1.481,6
	Variation	-	+ 854,2%	-81,8%	-52,6%	-9,7%	+ 2,4%

Il ressort de ce tableau que l'année 2007 constitue du point de vue de la progression du total des crédits une année exceptionnelle. Le total des crédits de cet exercice comprend en effet un montant de 17,0 millions (article 30.8.51.050) qui trouve son origine dans la loi du 22 décembre 2006 sur la construction d'autoroutes de l'information. Un crédit final de 1,0 million est inscrit au projet de budget pour l'exercice 2008.

2) Considérations générales

Le tableau ci-après présente l'évolution prévisionnelle des principaux crédits du Ministère d'Etat:

		(en euros)				
		2007 Budget	2008 Projet	2009 Prévis.	2010 Prévis.	2011 Prévis.
	Dépenses totales	18.558.750	3.379.700	1.601.600	1.446.600	1.481.600
	dont :					
30.4.74.020	Télécommunications: Réseau Radio .	25.000	125.000	25.000	25.000	25.000
30.6.74.021	Télécommunications: Autres	650.000	690.000	710.000	710.000	710.000
30.6.74.0xx	Informatique	325.000	745.000	330.000	330.000	330.000
30.8.51.050	Communications électroniques	17.000.000	0	0	0	0
30.8.73.050	Communications électroniques	0	1.000.000	0	0	0
30.8.74.000	Véhicules	0	0	30.000	0	0
	Autres dépenses	558.750	819.700	506.600	381.600	416.600
	Total	18.558.750	3.379.700	1.601.600	1.446.600	1.481.600

Pour ce qui est plus particulièrement de l'exercice 2008, il y a lieu de relever que l'augmentation du total des crédits du Centre de Communication du Gouvernement vise à assurer le financement d'un ensemble de mesures en vue d'accroître les performances du système général d'alerte. Le coût total prévisible de ces mesures est estimé à 390.000 euros.

Pour ce qui est de cet exercice, il convient de signaler également que l'accroissement de 100.000 euros du crédit de l'article 30.4.74.020 est destiné au financement du coût d'acquisition d'équipements spécifiques qui seront installés dans le périmètre de la nouvelle aérogare afin d'assurer une couverture radioélectrique appropriée du site.

3) Considérations particulières

Section 30.8: Médias et communications

Ainsi qu'il est indiqué ci-avant, la diminution de 16,0 millions du total des crédits de cette section trouve son origine dans le fait que la quasi-intégralité des engagements en relation avec l'exécution de la loi du 22 décembre 2006 sur la construction d'autoroutes de l'information sera imputée à charge de l'exercice 2007.

Rappelons que sur base de cette loi et du règlement grand-ducal du 13 juin 2007 afférent, l'Etat a chargé un organisme de droit privé, en l'occurrence Luxconnect S.A.,

- "- de la construction, de l'exploitation, de la gestion et de la mise en valeur et d'exploitation d'un ou de plusieurs centres primaires d'accès à l'Internet;
- des activités de développement, de mise en valeur et d'exploitation d'un ou de plusieurs réseaux de fibres optiques reliant le pays aux centres primaires d'accès à l'Internet situés en dehors des frontières du Luxembourg,
- des activités de développement, de mise en valeur et d'exploitation d'un réseau de fibres optiques reliant les centres nationaux d'accès à l'Internet aux centres primaires nationaux, et
- de l'administration et de la gestion des ressources associées à ces réseaux."

Le coût total de ce projet de loi se présente comme suit:

Investissements dans l'aménagement du site	15.295.000 euros
Investissements dans les réseaux de communications	6.440.000 euros
Frais de fonctionnement des années 2007 et 2008	<u>8.245.166 euros</u>
Total	29.980.166 euros

A cet égard, il importe de noter également qu'à partir de l'exercice 2009, les frais de fonctionnement annuels de l'ordre de 8,5 millions euros seront à couvrir par les recettes propres de l'organisme gestionnaire.

Autres crédits

Pour le reste, le budget des dépenses en capital du Ministère d'Etat comprend pour l'essentiel des crédits dans l'intérêt de l'acquisition de matériel de bureau (photocopieurs, fax, etc.) et de matériel informatique.

Comme c'est le cas pour les autres départements ministériels, ces crédits ne nécessitent pas de plus amples commentaires.

Projet de budget pour 2008

Programme pluriannuel des dépenses en capital (2007-2011)

31 - AFFAIRES ETRANGERES ET IMMIGRATION

Les crédits du Ministère des Affaires étrangères et de l'Immigration peuvent être ventilés comme suit:

- A. Sections 31.0, 31.1 et 31.4: Affaires étrangères et Immigration
- B. Sections 31.5 et 31.6: Défense
- C. Section 31.7: Coopération et Action humanitaire

1) Evolution détaillée des crédits proposés

(en millions d'euros)

	2006 Compte	2007 Budget	2008 Projet	2009 Prévis.	2010 Prévis.	2011 Prévis.
A. Affaires étrangères et Immigration.	1,1	1,2	1,2	1,6	1,8	1,7
B. Défense	57,3	37,2	39,5	42,9	44,0	45,9
C. Coopération	0,1	0,1	0,0	0,0	0,0	0,0
Total:						
- Optique Etat central	58,5	38,5	40,7	44,6	45,8	47,7
<i>Variation</i>	-	- 34,3%	+ 5,9%	+ 9,4%	+ 2,7%	+ 4,1%
- Optique Maastricht	5,6	39,5	54,2	114,5	85,1	74,5
<i>Variation</i>	-	+ 605,4%	+ 37,2%	+ 111,3%	- 25,7%	- 12,5%

2) Considérations générales

a) La diminution du total des crédits entre 2006 et 2007 est due au fait que le Fonds d'équipement militaire a reçu une dotation extraordinaire de 20 millions en 2006. Si l'on fait abstraction de cette dotation, le total des crédits diminue de - 0,1% entre 2006 et 2007.

b) L'accroissement sensible du total de ces crédits entre 2006 et 2009 (optique Maastricht) résulte de l'évolution des dépenses du Fonds d'équipement militaire.

c) L'accroissement à partir de l'année 2008 des crédits du département de la Défense résulte de la progression en 2009 de certains crédits des sections 31.5. « Direction de la Défense » et 31.6 "Défense nationale", ainsi que de l'augmentation de la dotation du Fonds d'équipement militaire.

Les crédits et dépenses en cause seront présentés plus en détail aux sections 31.5. et 31.6 ci-après et sont motivés, suivant le département, par la volonté de l'objectif d'accroissement de l'effort de défense décidé par le Gouvernement dans sa séance du 23 mars 2007.

A. SECTIONS 31.0, 31.1, et 31.4: AFFAIRES ETRANGERES ET IMMIGRATION

L'évolution pluriannuelle des crédits de ces sections est présentée dans le tableau ci-après.

(en milliers d'euros)

	2006 Compte	2007 Budget	2008 Projet	2009 Prévis.	2010 Prévis.	2011 Prévis.
1) Crédits courants d'équipement et de transformation-modernisation des missions et services:						
a) Ministère et représentations à l'étranger	880	851	1 044	1 429	1 506	1 522
b) Nouvelles missions à l'étranger	236	72	20	21	21	22
c) Conseil de sécurité	-	-	-	35	66	39
2) Installation d'un système de transmission et d'archivage de l'information	5	232	150	154	158	162
Total des crédits	1 121	1 155	1 214	1 638	1 751	1 744

Rappelons que ces crédits concernent pour l'essentiel le financement du programme d'équipement et de transformation-modernisation des missions et services du Ministère des Affaires étrangères et n'appellent dès lors pas de plus amples commentaires.

B. SECTIONS 31.5 et 31.6: DEFENSE

Le tableau ci-après présente l'évolution des crédits au titre de ces 2 sections du Département de la Défense dont la progression est pour l'essentiel caractérisée par les dotations au profit du fonds d'équipement militaire:

(en millions d'euros)

	2006 Compte	2007 Budget	2008 Projet	2009 Prévis.	2010 Prévis.	2011 Prévis.
- Alimentation du fonds d'équipement militaire (art. 31.5.93.000)	53,0	33,0	34,7	36,4	38,2	40,0
- Participation au financement des travaux effectués par les pays membres de l'OTAN, divers crédits de la section 31.5	1,3	1,9	2,1	3,0	3,0	3,0
- Défense nationale (Section 31.6)	2,9	2,4	2,7	3,5	2,7	2,9
Total des crédits	57,3	37,2	39,5	42,9	44,0	45,9

31.5.93.000 Alimentation du fonds d'équipement militaire (Crédit non limitatif
et sans distinction d'exercice)

L'évolution prévisionnelle de la situation financière du fonds est la suivante:

(en milliers d'euros)

	2006 Compte	2007 Budget	2008 Projet	2009 Prévis.	2010 Prévis.	2011 Prévis.
I. Mouvements du fonds						
- Avoir en début d'exercice	17.998	64.965	83.280	65.810	-6.302	-47.253
- Dotations budgétaires	53.000	33.000	34.650	36.380	38.200	40.000
a) Dotation normale	33.000	33.000	34.650	36.380	38.200	40.000
b) Dotation supplém.	20.000	-	-	-	-	-
- Dépenses	6.033	14.685	52.120	108.492	79.151	67.416
- Avoir en fin d'exercice	64.965	83.280	65.810	-6.302	-47.253	-74.669
II. Programme des dépenses						
1) Avion A400M	6.000	5.500	4.000	2.182	1.591	586
2) 2e plan d'équipement militaire:	33	9.185	48.120	106.310	77.560	66.830
a) Capacités traditionnelles:						
Véhicules de transport	-	-	-	3.300	-	15.150
Véhicules de reconnaissance	-	-	45.000	45.000	-	-
Charroi EOD/IED.	-	-	150	1.650	17.380	-
Charroi purification d'eau	-	-	-	-	5.500	-
b) Station de purification d'eau	-	3.150	-	-	-	-
c) Développement des capacités satellites	-	5.000	-	-	-	-
d) Matériel de déminage	-	-	2.970	-	-	-
e) Equipement des soldats	-	-	-	3.000	3.000	-
f) Lanceur missiles	-	-	-	3.360	1.680	1.680
g) Divers:						
Caméras thermiques	-	160	-	-	-	-
Matériel de vision nocturne	33	875	-	-	-	-
Autres équipements	-	-	-	50.000	50.000	50.000
Total des dépenses	6.033	14.685	52.120	108.492	79.151	67.416

Les dépenses indiquées sous la rubrique « Avion A400M », faisant l'objet de la loi du 21 mars 2005 autorisant l'acquisition d'un avion de transport militaire A400M, correspondent à l'échéancier en euros courants transmis par la Belgique, par l'intermédiaire de laquelle le Luxembourg acquerra l'avion; à noter que cet échéancier diffère légèrement de celui indiqué à l'exposé des motifs de la loi.

Rappelons que suivant ces échéanciers, l'essentiel des dépenses concernera les années 2014 à 2017 (année de livraison), après avoir décliné considérablement entre 2008 et 2013.

Au vu de ces dépenses il convient de noter que dans l'optique de l'accroissement de l'effort de défense, le Ministère de la Défense a prévu une enveloppe supplémentaire de 50 millions d'euros au titre des exercices 2009 à 2011.

SECTION 31.6: DEFENSE NATIONALE

Le programme pluriannuel des crédits de cette section se présente comme suit:

(en milliers d'euros)

	2006 Compte	2007 Budget	2008 Projet	2009 Prévis.	2010 Prévis.	2011 Prévis.
Acquisition de véhicules (article 31.6.74.000).	342,8	240,0	394,0	1.345,6	1.155,0	1.227,8
Acquisition d'équipements informatiques et de logiciels (article 31.6.74.050 et 31.6.74.060).	648,3	668,0	797,0	737,1	154,9	157,5
Autres acquisitions: mat. de transmission, armement, équip. de casernement, de protection NBC etc.). .	1.948,0	1.461,6	1.529,8	1.398,3	1.434,5	1.471,3
Total	2.939,1	2.369,6	2.720,8	3.481,0	2.744,4	2.856,6
Variation en %	-	- 19,4%	+ 14,8%	+ 27,9%	- 21,2%	+ 4,1%

Projet de budget pour 2008

Programme pluriannuel des dépenses en capital (2007-2011)

32 et 33 - CULTURE, ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET RECHERCHE

Le tableau ci-après résume l'évolution prévisionnelle des dépenses en capital du Ministère de la Culture, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche.

(en milliers d'euros)

		2006	2007	2008	2009	2010	2011
		Compte	Budget	Projet	Prévis.	Prévis.	Prévis.
Section 32.0	Affaires culturelles	41.977,8	16.571,7	16.748,5	15.236,0	14.015,1	14.810,2
Section 32.1	Sites et monuments	296,5	251,9	252,4	323,0	326,0	330,0
Section 32.3	Bibliothèque nationale	98,2	120,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Section 32.4	Archives nationales	42,1	55,1	89,3	30,0	30,0	68,0
Section 32.5	Centre nat. de l'audiovisuel	338,0	0,0	20,0	20,0	20,0	20,0
Section 32.7	Centre nat. de littérature	15,8	9,7	15,0	19,0	19,0	47,0
	Sous-total "Culture"	42.768,4	17.008,4	17.125,2	15.628,0	14.410,1	15.275,2
Section 33.0	Ens. supérieur	405,6	77,7	106,4	0,2	0,2	0,2
Section 33.5	Recherche et innovation	5,5	6,1	6,5	8,1	8,5	8,5
	Total	43.179,5	17.092,2	17.238,1	15.636,3	14.418,8	15.283,9
	Variation	-	- 60,4%	+ 0,9%	- 9,3%	- 7,8%	+ 6,0%

La diminution sensible du total de ces crédits entre 2006 et 2007 s'explique par le fait que le Fonds pour les monuments historiques a bénéficié au cours de l'exercice 2006 d'une dotation exceptionnelle de 25.000.000 euros afin de lui permettre de poursuivre l'exécution de projets de restauration de sites nationaux.

32.0.93.000 Alimentation du Fonds pour les monuments historiques (Crédit non limitatif)

L'évolution pluriannuelle 2007-2011 du Fonds pour les monuments historiques peut être résumée comme suit:

(en milliers d'euros)

	2007	2008	2009	2010	2011
Avoir en début d'exercice	22.192,7	7.302,2	5.894,7	6.587,2	8.604,7
Alimentation budgétaire	10.000,0	10.000,0	10.000,0	10.000,0	10.000,0
Dépenses	24.890,5	11.407,5	9.307,5	7.982,5	7.982,5
Avoir en fin d'exercice	7.302,2	5.894,7	6.587,2	8.604,7	10.622,2

Projet de budget pour 2008

Programme pluriannuel des dépenses en capital (2007-2011)

34 - FINANCES

1) Evolution pluriannuelle des crédits

L'évolution pluriannuelle du total des crédits du Département ministériel 34 – Finances se présente comme suit:

(en milliers d'euros)

		2006 Compte	2007 Budget	2008 Projet	2009 Prévis.	2010 Prévis.	2011 Prévis.
Section 34.0	Dépenses générales .	141.533,2	21.500,8	21.000,8	21.500,8	21.500,8	21.500,8
Section 34.1	Contributions	159,2	767,0	743,4	316,4	474,4	653,4
Section 34.2	Enregistrement	117,7	164,2	725,4	253,0	68,0	68,0
Section 34.3	Douanes	2.792,5	3.867,7	3.213,0	1.718,0	568,0	608,0
	Total	144.602,6	26.299,7	25.682,6	23.788,2	22.611,2	22.830,2
	Variation	-	- 81,8%	- 2,3%	- 7,4%	- 4,9%	+ 1,0%

2) Considérations générales

- Pour ce qui est de l'exercice 2006, il importe de noter que le niveau exceptionnellement élevé du total de ces dépenses s'explique par le versement d'une dotation de 120 millions euros au profit de la SNCI dans le contexte de l'affectation d'une partie des recettes exceptionnelles en provenance de l'opération de restructuration du groupe Arcelor-Mittal.

- Les crédits du budget en capital du Ministère des Finances se partagent en 2 catégories :
 - les crédits dans l'intérêt de l'acquisition de matériel de bureau, de matériel informatique et d'autres équipements pour les besoins des administrations fiscales,
 - les crédits pour le financement des participations du Luxembourg dans les institutions nationales et internationales (Banque Mondiale, FIDA, Banque asiatique du développement, SNCI, etc.).

Cette deuxième catégorie de crédits, qui fait l'objet de la section "34.0 - Dépenses générales" représente plus de 80 % du total des dépenses du département "34 - Finances", ainsi qu'il ressort du tableau ci-après:

(en euros)

	2007 Budget	2008 Projet	2009 Prévis.	2010 Prévis.	2011 Prévis.
Alimentation du Fonds de la dette (article 34.0.84.237)	13.500.000	10.000.000	10.000.000	10.000.000	10.000.000
Autres contributions financières	8.000.800	11.000.800	11.500.800	11.500.800	11.500.800
Autres dépenses du département	4.798.900	4.681.815	2.287.400	1.110.400	1.329.400
Total	26.299.700	25.682.615	23.788.200	22.611.200	22.830.200

Le niveau élevé du total des "autres dépenses" des exercices 2007 et 2008 s'explique par les crédits dans l'intérêt de l'informatisation des administrations fiscales.

Projet de budget pour 2008

Programme pluriannuel des dépenses en capital (2007-2011)

35 - FINANCES, TRESOR ET BUDGET

1) Evolution pluriannuelle des crédits

L'évolution pluriannuelle des crédits du Département ministériel 35 – Finances, Trésor et Budget se présente comme suit au titre de la période 2006 à 2011:

(en milliers d'euros)

		2006	2007	2008	2009	2010	2011
		Compte	Budget	Projet	Prévis.	Prévis.	Prévis.
Section 35.0	Dépenses générales	37.641,8	16.100,2	13.300,3	11.110,3	11.110,3	11.110,3
Section 35.1	Inspect. gén. des finances.	17,5	11,7	11,7	11,7	41,7	11,7
Section 35.2	Trésorerie de l'Etat	0,8	1,3	5,0	1,0	1,0	1,0
Section 35.3	Direct. du Contrôle financier	0,0	3,5	3,5	3,5	3,5	3,5
Section 35.4	Cadastré	440,7	270,5	237,9	314,0	329,0	229,0
	Total.	38.100,8	16.387,2	13.558,4	11.440,5	11.485,5	11.355,5
	Variation.	-	- 57,0%	- 17,3%	- 15,6%	+ 0,4%	- 1,1%

2) Considérations générales

L'évolution du total des crédits de ce département est déterminée quasi exclusivement par les articles suivants ayant trait aux dépenses pour l'acquisition d'immeubles:

(en euros)

	2007	2008	2009	2010	2011
	Budget	Projet	Prévis.	Prévis.	Prévis.
Total des crédits	16.387.200	13.558.350	11.440.500	11.485.500	11.355.500
dont:					
Acquisitions auprès d'entités publiques (article 35.0.71.040.)	3.000.000	3.000.000	3.000.000	3.000.000	3.000.000
Acquisitions auprès d'entités privées (article 35.0.71.050)	8.000.000	10.200.000	8.000.000	8.000.000	8.000.000
Acquisitions pour le Fonds Belval (article 35.0.71.051).	5.000.000	100	100	100	100
Total des crédits pour acquisition	16.000.000	13.200.100	11.000.100	11.000.100	11.000.100
Autres crédits	387.200	358.250	440.400	485.400	355.400

Projet de budget pour 2008

Programme pluriannuel des dépenses en capital (2007-2011)

37 - JUSTICE

1) Evolution pluriannuelle des crédits

Le tableau ci-après récapitule l'évolution pluriannuelle des dépenses en capital du Ministère de la Justice:

(en milliers d'euros)

		2006	2007	2008	2009	2010	2011
		Compte	Budget	Projet	Prévis.	Prévis.	Prévis.
Section 37.0	Justice	31,3	16,0	38,0	40,5	72,0	50,5
Section 37.1	Services judiciaires	44,0	45,5	75,5	76,5	74,5	74,5
Section 37.2	Etablissements pénitentiaires	667,0	776,0	596,5	758,5	719,5	646,0
Section 37.3	Juridictions administratives	0,7	1,0	10,0	1,0	1,0	1,0
Section 37.4	Police grand-ducale	7.146,2	9.057,3	9.200,7	7.280,3	6.935,7	7.362,8
	Total	7.889,2	9.895,8	9.920,7	8.156,8	7.802,7	8.134,8
	Variation.	-	+ 25,4%	+ 0,3%	- 17,8%	- 4,3%	+ 4,3%

2) Considérations générales

Le budget des dépenses en capital du Ministère de la Justice comprend pour l'essentiel des crédits dans l'intérêt de l'acquisition de matériel de bureau (photocopieurs, fax, etc.) et de matériel informatique. Comme c'est le cas pour d'autres départements ministériels, ces crédits ne nécessitent pas de plus amples commentaires.

Section 37.4: Police grand-ducale

Le budget de la Police grand-ducale constitue cependant une exception à cet égard. Ce budget comprend en effet également des crédits pour la modernisation du charroi et pour l'acquisition d'équipements de transmission performants.

L'accroissement du total des crédits de cette section entre 2006 et 2007 s'explique essentiellement par les dépenses (1,3 million) dans l'intérêt de la mise en place d'équipements de surveillance de certains lieux publics particulièrement sensibles d'un point de vue sécuritaire (article 37.4.74.300).

Notons également qu'au cours de la période 2007 à 2009, il est envisagé, de procéder au niveau européen, au remplacement du matériel informatique du système d'information Schengen par une nouvelle génération d'équipements.

L'évolution des principales catégories de dépenses de la section 37.4 se présente comme suit:

(en euros)

		2007 Budget	2008 Projet	2009 Prévis.	2010 Prévis.	2011 Prévis.
37.4.74.000	Véhicules	2.297.925	2.779.625	2.537.625	2.623.020	2.718.195
37.4.74.300	Transmissions	4.136.185	4.200.000	2.975.000	3.200.000	3.600.000
37.4.74.305	Système d'information SIS II	1.769.315	1.000.000	800.000	150.000	150.000
	Autres dépenses	853.850	1.221.100	967.650	962.650	894.650
	Total	9.057.275	9.200.725	7.280.275	6.935.670	7.362.845

Projet de budget pour 2008

Programme pluriannuel des dépenses en capital (2007-2011)

38 - FONCTION PUBLIQUE ET REFORME ADMINISTRATIVE

1) Evolution pluriannuelle des crédits

Le tableau ci-après présente l'évolution pluriannuelle des dépenses du Département de la Fonction publique au titre de la période 2006 à 2011:

(en milliers d'euros)

		2006	2007	2008	2009	2010	2011
		Compte	Budget	Projet	Prévis.	Prévis.	Prévis.
Section 38.0	Dépenses diverses	1.276,0	1.118,0	1.116,0	1.125,0	1.125,0	1.125,0
Section 38.3	Institut National d'Administration Publique	15,0	2,0	14,0	7,0	0,0	7,0
Section 38.4	Sécurité dans la fonction publique . . .	0,0	2,0	2,0	0,0	0,0	0,0
Section 38.5	Centre informatique de l'Etat	7.381,0	10.608,0	9.762,0	13.515,0	13.520,0	13.515,0
Section 38.6	Service central des imprimés	575,0	901,0	486,0	1.380,0	542,0	532,0
Section 38.7	Service e-Luxembourg	362,0	640,0	642,0	1.562,0	1.540,0	1.540,0
Section 38.8	Service médical	0,0	8,0	12,0	10,0	12,0	12,0
	Total	9.609,0	13.279,0	12.034,0	17.599,0	16.739,0	16.731,0
	Variation	-	+ 38,2%	- 9,4%	+ 46,2%	- 4,9%	- 0,0%

2) Considérations générales

Le budget en capital de la section 38.0 est constitué quasi intégralement par les transferts de cotisations à la caisse de pension des employés privés d'agents de l'Etat ayant quitté la fonction publique.

L'évolution des dépenses de la section 38.5 résulte principalement des fluctuations au niveau du budget d'investissement du Centre informatique de l'Etat, en relation notamment avec la mise à niveau du parc des équipements informatiques centraux.

Les investissements du Centre informatique visent tant le renforcement des équipements des ordinateurs centraux du CIE que du matériel bureautique et des serveurs départementaux des différents départements ministériels et administrations, ainsi que l'acquisition de licences d'exploitation des systèmes centraux.

La section 38.6 ayant trait au Service central des imprimés de l'Etat prévoit les budgets visant tant l'équipement propre du service en question que les dépenses pour machines de bureau (photocopieurs, Fax, destructeurs...) des différents départements ministériels (crédits communs).

Projet de budget pour 2008

Programme pluriannuel des dépenses en capital (2007-2011)

39 - INTERIEUR ET AMENAGEMENT DU TERRITOIRE

1) Evolution pluriannuelle des crédits

L'évolution pluriannuelle globale des crédits de ce département ministériel se présente comme suit au titre de la période 2006 à 2011:

(en millions d'euros)

		2006 Compte	2007 Budget	2008 Projet	2009 Prévis.	2010 Prévis.	2011 Prévis.
Section 39.1	Finances communales	18,8	20,7	24,3	29,7	32,5	36,6
Section 39.6	Administration des services de secours	3,8	4,1	8,6	5,1	5,6	6,1
Section 39.9	Administration de la gestion de l'eau	69,1	20,2	20,0	22,5	24,1	26,0
	dont:						
	- Dotation du fonds de l'eau	65,0	15,0	15,0	16,5	17,4	20,0
	- Autres crédits	4,1	5,2	5,0	6,0	6,7	6,0
Autres	Autres sections	0,2	0,1	0,0	0,1	0,0	0,1
	Total des dépenses						
	- Optique Etat central	91,9	45,1	52,9	57,4	62,2	68,8
	Variation	-	-50,9%	+ 17,3%	+ 8,5%	+ 8,4%	+ 10,6%
	- Optique Maastricht	69,1	80,1	107,9	120,9	144,8	148,0
	Variation	-	+ 15,9%	+ 34,7%	+ 12,0%	+ 19,8%	+ 2,2%

2) Considérations générales

La différence au niveau de l'évolution des dépenses selon l'optique « Etat central » et celle dite de « Maastricht » provient d'une part, de l'octroi au fonds pour la gestion de l'eau d'une dotation supplémentaire au titre des plus-values de recettes de l'exercice 2006, et d'autre part, de l'accélération, à partir de l'exercice 2008, des dépenses dudit fonds.

3) Considérations particulières

SECT. 39.1: FINANCES COMMUNALES

Le tableau ci-après résume l'évolution pluriannuelle des principales rubriques de dépenses de cette section:

(en millions d'euros)

Nature des aides	2006 Compte	2007 Budget	2008 Projet	2009 Prévis.	2010 Prévis.	2011 Prévis.
- Infrastructures communales	17,3	17,7	19,4	22,2	24,0	27,2
- Syndicats des eaux (subventions).	1,1	2,7	4,1	5,5	6,5	8,0
- Fonds pour la réforme communale	0,5	0,3	0,8	2,0	2,0	1,4
Total	18,9	20,7	24,3	29,7	32,5	36,6
Variation	-	+ 9,5%	+ 17,4%	+ 22,2%	+ 9,4%	+ 12,6%

1) Subsidés au profit des communes

L'évolution détaillée des crédits proposés dans l'intérêt de la participation à la réalisation d'infrastructures communales est présentée dans le tableau ci-après:

(en millions d'euros)

	2006 Compte	2007 Budget	2008 Projet	2009 Prévis.	2010 Prévis.	2011 Prévis.
Ecoles régionales: subventions (39.1.63.000)	8,5	8,8	9,0	9,3	9,5	9,8
Education précoce: subventions (39.1.63.003)	1,0	1,8	2,5	3,0	3,5	5,5
Aides en capital pour la réalisation d'équipements collectifs de base (39.1.63.004)	6,8	6,3	7,0	9,0	10,0	11,0
Autres crédits	1,0	0,9	0,9	1,0	1,0	1,0
Total	17,3	17,8	19,4	22,3	24,0	27,3
Variation	-	-	+ 9,0%	+ 14,9%	+ 7,6%	+ 13,8%

La progression de 14,9% du total de ces crédits entre 2008 et 2009 est essentiellement due à l'accroissement très sensible du crédit de l'article 39.1.63.004 "Aides en capital de l'Etat au budget des communes pour la réalisation d'équipements collectifs de base" qui passe de 6,3 millions en 2007 à 7 millions en 2008, puis à 9 millions en 2009.

2) Subsidés au profit des syndicats de communes oeuvrant dans le domaine du transport de l'eau:

L'évolution de ces crédits peut être ventilée comme suit:

(en milliers d'euros)

	2006 Compte	2007 Budget	2008 Projet	2009 Prévis.	2010 Prévis.	2011 Prévis.
- Subsidés au SEBES (art. 39.1.63.023)	550	1 500	3 000	4 000	5 000	6 500
- Subside au Syndic.des Eaux du Sud SES	-	200	250	500	500	500
- Subside au profit des autres syndicats régionaux (D.E.A., S.I.D.E.R.E., S.E.S.E.)	840	1 042	790	972	972	972
Total	1 390	2 742	4 040	5 472	6 472	7 972
Variation	-	+ 97,3%	+ 47,3%	+ 35,4%	+ 18,3%	+ 23,2%

L'accroissement de ces crédits s'explique par le versement:

- de l'aide prévue par la loi du 24 février 1999 autorisant l'Etat à participer au financement de la mise en place par le syndicat SEBES d'une conduite d'eau potable allant de Grosbous via Mersch à Junglinster (investissement total pluriannuel: 26,6 millions d'euros, dont 50 % à charge de l'Etat),
- de l'aide de 50 % dans l'intérêt du financement du programme d'investissements pluriannuels supplémentaires pour la mise en sécurité du traitement de l'eau,
- de l'aide en faveur du financement des projets des autres opérateurs.

SECT. 39.6 ADMINISTRATION DES SERVICES DE SECOURS

1) Evolution détaillée des crédits proposés

L'évolution pluriannuelle des crédits de l'Administration des services de secours vise à couvrir les dépenses résultant du programme d'équipement de la période 2006 à 2011:

	(en millions d'euros)					
	2006 Compte	2007 Budget	2008 Projet	2009 Prévis.	2010 Prévis.	2011 Prévis.
- Participation au financement de projets de construction par les communes (art. 39.6.63.000)	0,32	0,24	0,25	0,26	0,26	0,27
- Véhicules automoteurs (39.6.74.000 et 74.500)	1,97	2,05	6,15	3,88	4,34	4,12
- Equipements informatiques, logiciels (39.6.74.050/060)	0,47	0,47	0,96	0,10	0,08	1,33
- Autres équipements (mat.de bureau, équip. de télécom., équip. spéciaux) . . .	1,06	1,30	1,19	0,90	0,88	0,40
Total des crédits	3,82	4,06	8,55	5,14	5,56	6,12
Variation		+ 6,3%	+ 110,6%	- 39,9%	+ 8,2%	+ 10,1%

SECT. 39.9 ADMINISTRATION DE LA GESTION DE L'EAU

39.9.93.000 Alimentation du fonds pour la gestion de l'eau (Crédit non limitatif)

L'évolution des recettes et des dépenses du Fonds pour la gestion de l'eau (FGE) se présente comme suit au titre de la période 2006 – 2011:

	(en millions d'euros)					
	2006	2007	2008	2009	2010	2011
Avoir en début d'exercice	90,20	113,10	78,10	23,10	-40,40	-93,00
Dotations: - normale	15,00	15,00	15,00	16,50	17,40	20,00
- supplémentaire	50,00	-	-	-	-	-
Produit des redevances à instaurer suite à l'entrée en vigueur du projet de loi-cadre sur l'eau	-	-	-	p. mém.	30,00	30,00
Dépenses	42,10	50,00	70,00	80,00	100,00	100,10
Avoir en fin d'exercice	113,10	78,10	23,10	-40,40	-93,00	-143,10

1) Aux termes du projet de loi-cadre sur l'eau, le fonds pour la gestion de l'eau sera alimenté à l'avenir par des dotations budgétaires annuelles ainsi que par les taxes et redevances liées à l'utilisation de l'eau et aux charges polluantes ; en conséquence les recettes du fonds qui figurent au tableau ci-avant tiennent dès lors compte du produit des redevances nouvelles instituées par le projet de loi (taxe de prélèvement et taxe de rejet d'eau).

A cet effet la perception d'une recette de 30 millions d'euros est prévue – au plus tard - à partir de 2010, année à partir de laquelle la directive de l'Union européenne prescrit que le prix de l'eau devra couvrir l'ensemble des dépenses de production, distribution et assainissement de l'eau (rappelons que la fiche financière accompagnant le projet de loi évalue les taxes à percevoir à quelque 33 millions d'euros à court terme et à 14 millions d'euros à moyen terme, ce toutefois sur base d'un "mode de calcul encore à l'étude").

2) En attendant le vote du projet de loi-cadre sur l'eau, les dépenses actuellement couvertes par des crédits budgétaires et dont l'imputation à charge du fonds pour la gestion de l'eau est prévue par le projet de loi, ne sont pas prises en compte dans les dépenses du fonds, les crédits en cause étant maintenus jusqu'au vote de la loi.

3) L'accroissement très massif des dépenses par rapport à 2007, et par rapport aux montants prévus au programme pluriannuel des dépenses en capital 2006-2010, reflète la volonté du département d'accélérer la réalisation des infrastructures d'assainissement d'eau, notamment en vue de garantir la conformité de notre pays aux obligations résultant notamment de la directive 91/271/CEE du Conseil du 21 mai 1991. Le programme de dépenses ci-dessus serait ainsi établi au regard des priorités constatées par le département.

4) Le tableau ci-après reprend la liste des plus importants de ces projets, transmise lors de l'établissement de la fiche financière du projet de loi-cadre sur l'eau (à noter que certains des projets énumérés regroupent tout un ensemble de projets d'importance secondaire et faisant l'objet de dossiers séparés):

(en millions d'euros)

Maître d'ouvrage (Commune/synd.)	Objet	Loi du	Part de l'Etat	2007	2008	Moyenne 2009 - 2011
	A) Lois votées:					
Hespérange	Agrandissement et modernisation de la station d'épuration	12.06.04	14,9	4,0	4,0	1,9
Luxembourg	Transformation de la station d'épuration à Beggen	12.06.04	44,8	10,0	10,0	6,5
Luxembourg	Construction d'un collecteur d'eaux usées Bonnevoie-Beggen	12.06.04	45,0	0,5	3,0	5,7
STEP	Agrandissement et modernisation de la station d'épuration du STEP	23.12.05	30,7	11,0	7,0	1,3
SIDEN	Assainissement du Lac de la Haute-Sûre, Réseau de collecteurs, station d'épuration à Heiderscheidergrund	12.08.03	54,1	3,5	3,5	6,3
Echternach / Weilerbach	Construction d'une station d'épuration à Weilerbach	20.01.99	9,3	4,0	3,9	0,3
SIDERO	Construction d'une station d'épuration à Boevange-Attert , système de collecteurs	21.05.99	8,3	2,0	2,5	1,2
	Sous-total A)		207,0	35,0	33,9	23,2

(en millions d'euros)

Maitre d'ouvrage (Commune/synd.)	Objet	Loi du	Part de l'Etat	2007	2008	Moyenne 2009 - 2011
	B) <u>Autres projets:</u>					
SIACH	Raccordement de Oberkorn à la STEP Pétange, modernisation STEP		47,0	0,6	2,5	9,5
SIAS	Modernisation et agrandissement de la STEP du SIAS		25,0	0,0	0,2	2,4
SIAS	Travaux d'aménagement de bassins de rétention et de modernisation du réseau de collecteurs et des déversoirs existants		8,0	0,5	1,0	1,2
SIDEN	Assainissement du collecteur principal Colmar-Blesbruck. Remise en conformité de la station d'épuration de Blesbruck		45,0	2,0	2,5	7,7
SIDERO	Projet de modernisation et d'extension de station d'épuration de Beringen/ Mersch		35,0	0,5	1,0	8,0
	Boevange-Attert: Système de collecteurs - phases 2, 3 et 4		49,0	0,0	1,0	6,0
SIGEREST	Construction d'une station d'épuration à Perl et de collecteurs		46,1	0,2	7,6	8,8
SIGEREST	Assainissement et construction d'une station d'épuration pour Wasserbillig- Mertert-Grevenmacher-Stadtbredimus . .		50,0	0,2	0,6	10,7
STEP	Travaux sur le bassin tributaire de la step de Bettembourg		22,0	0,5	2,0	2,7
STEP	Travaux sur le bassin tributaire de la step de Schifflange		30,0	1,5	1,5	2,8
STEP	Travaux sur le bassin tributaire de la step de Mersch		24,0	1,2	1,5	2,3
	Travaux sur la bassin tributaire de la step de Beggen (VdL, Strassen, etc)		20,0	0,1	1,0	1,7
	Assainissement de la Vallée de l'Our moyenne: Construction d'une step internationale à Stolzembourg		21,6	0,1	0,5	3,7
SIDERO	Assainissement de la vallée de l'Eich (stat. d'épuration, bassins d'orage, collecteurs)		14,0	0,5	1,0	2,3
	Construction d'une step à Troisvierges . .		8,0	0,1	1,0	2,0
	Autres projets		165,8	15,5	25,7	27,1
	Sous-total B)		610,5	23,5	50,6	98,9
	TOTAL		817,5	58,5	84,5	122,1
	Pourcentage de réalisation (retards dans la planification respectivement dans l'exécution des projets)			85%	83%	76%
	Total des dépenses			50,0	70,0	93,3

Projet de budget pour 2008

Programme pluriannuel des dépenses en capital (2007-2011)

40 et 41 - EDUCATION NATIONALE ET FORMATION PROFESSIONNELLE

1) Evolution pluriannuelle des crédits

Le tableau ci-après résume l'évolution prévisionnelle des dépenses en capital du Ministère de l'Education nationale et de la formation professionnelle.

		2006	2007	2008	2009	2010	2011
		Compte	Budget	Projet	Prévis.	Prévis.	Prévis.
Section 40.0	Dépenses générales	163,3	895,4	1.498,0	950,0	960,0	970,0
Section 40.1	Centre de technologie de l'éduc.	1.119,5	1.130,0	1.135,0	1.152,0	1.265,0	1.352,0
Section 40.2	SCRIPT	7,0	7,0	7,0	7,0	7,0	7,0
Section 40.3	CPOS	4,2	2,5	0,0	13,0	0,0	0,0
Section 40.5	Etabliss. privés d'enseignement	3.773,3	5.130,0	3.715,8	5.000,0	5.500,0	5.500,0
Section 40.6	Service des restaurants scolaires	1.144,1	-	-	-	-	-
Section 40.7	Education différenciée	365,2	245,0	325,0	355,0	390,0	405,0
Section 40.8	Serv. de la form. des adultes . . .	47,7	48,0	49,9	50,0	50,0	50,0
Section 40.9	Inspectorat	6,0	6,0	6,0	6,0	6,0	6,0
Section 41.1	Enseignement postprimaire . . .	0,0	10,0	10,0	10,0	10,0	10,0
Section 41.3	Serv. de la la formation prof. . . .	215,0	300,0	1.573,6	3.380,3	1.423,6	1.359,8
	Sous-total "Education"	6.845,3	7.773,9	8.320,3	10.923,3	9.611,6	9.659,8
Section 41.4	Sports.-Dépenses générales . . .	19.668,4	19.635,0	19.156,0	20.154,0	25.677,0	26.155,0
Section 41.5	Institut national des sports . . .	25,9	13,0	53,0	20,0	45,0	20,0
Section 41.6	Centre national sportif et cult. .	500,0	0,0	0,0	2.350,0	2.000,0	2.000,0
Section 41.7	ENEPS	4,0	0,0	24,5	5,0	12,5	5,0
	Sous-total "Sports"	20.198,3	19.648,0	19.233,5	22.529,0	27.734,5	28.180,0
	Total	27.043,6	27.421,9	27.553,8	33.452,3	37.346,1	37.839,8
	Variation en %	-	1,40	0,48	21,41	11,64	1,32

2) Considérations générales

La période 2007 à 2011 est pour l'essentiel marquée par l'exécution des projets suivants:

- a) La participation financière de l'Etat aux frais d'investissement du lycée Vauban pour un montant de 80.000.000 euros.
- b) La participation au financement du "Deutsch-Luxemburgisches Schengen-Lyzeum Perl", pour un montant égal à la moitié du coût total estimé à 13.000.000 euros.

2) Considérations particulières

SECTION 40.0: DEPENSES GENERALES

40.0.74.300 Acquisition d'équipements spéciaux et de logiciels

L'augmentation d'un montant de 550.000 euros de ce crédit en 2007 est prévue dans l'intérêt du doublement de l'infrastructure informatique centrale et de l'infrastructure

d'applications informatiques critiques du Ministère de l'Education nationale et de la Formation professionnelle afin d'en garantir le fonctionnement sans interruption en cas de panne.

SECTION 41.1: ENSEIGNEMENT POSTPRIMAIRE

41.1.54.080 Participation financière de l'Etat aux frais d'infrastructure du "Deutsch-Luxemburgisches Schengen-Lyzeum Perl" (Crédit non limitatif et sans distinction d'exercice)

La participation financière de l'Etat aux frais d'infrastructure du "Deutsch-Luxemburgisches Schengen-Lyzeum Perl" est régie, d'une part, par l'article 7 de l'Accord entre le Gouvernement du Grand-Duché de Luxembourg et le Gouvernement de la Sarre concernant la création d'un établissement d'enseignement secondaire germano-luxembourgeois, signé à Perl, le 4 décembre 2006 et approuvé par la loi du 11 juillet 2007 ainsi que, d'autre part, par l'article 2 du Protocole entre le Gouvernement du Grand-Duché de Luxembourg et le "Landkreis Merzig-Wadern" sur les immeubles existants et sur le financement des projets immobiliers ainsi que des dépenses courantes du "Deutsch-Luxemburgisches Schengen-Lyzeum Perl", également signé à Perl, le 4 décembre 2006 et approuvé par la loi du 11 juillet 2007 ad hoc.

Ainsi, l'article 7 de l'accord susvisé indique que "pour les immeubles existants et les projets immobiliers, ainsi que pour le financement des dépenses de fonctionnement de l'Ecole, il est conclu un protocole (financier) entre le Gouvernement du Grand-Duché de Luxembourg et le "Landkreis Merzig-Wadern".

L'article 2 du protocole en question précise - quant à lui - "qu'en contrepartie de l'immeuble dont il est fait apport par le "Landkreis Merzig-Wadern", le Grand-Duché de Luxembourg s'acquitte au moment de l'entrée en vigueur du présent protocole d'une redevance unique de 1,2 millions d'euros, ce qui correspond à la moitié de la valeur courante de l'immeuble et que "les projets immobiliers sont décidés d'un commun accord par les deux parties. Le maître d'oeuvre est le "Landkreis Merzig-Wadern". Le Grand-Duché de Luxembourg participe au financement à raison de cinquante pour cent. Les montants et les échéances de paiement sont arrêtés d'un commun accord."

SECTION 41.4: SPORTS.-DEPENSES GENERALES

41.4.93.001 Alimentation du fonds d'équipement sportif national pour le financement d'un huitième programme quinquennal d'équipement sportif (Crédit non limitatif)

Rappelons que la loi du 8 novembre 2002 ayant pour objet d'autoriser le huitième programme quinquennal d'équipement sportif a prévu une enveloppe financière maximale de 120.000.000 euros pour la période 2003-2007. Le département ministériel des Sports entend limiter l'enveloppe financière au montant de 110.000.000 euros qui se partage, sur base des données actuellement disponibles, comme suit:

- 31.000.000 euros pour des projets inscrits sur une première liste de projets en cours, décidée par le Conseil de Gouvernement en date du 20 mars 2003 et approuvée par le règlement grand-ducal du 4 avril 2003;
- 38.300.000 euros pour des projets inscrits sur une deuxième liste de projets en cours, approuvée par le règlement grand-ducal du 6 décembre 2004;
- 15.200.000 euros pour des projets inscrits sur une troisième liste de projets en cours, approuvée par le règlement grand-ducal du 1er septembre 2006;

- 25.500.000 euros pour des projets dont le démarrage des travaux est prévu à partir de l'exercice 2007, inscrits sur une quatrième liste de projets qui a fait l'objet du projet de règlement grand-ducal soumis à la décision du Conseil de Gouvernement dans la séance du 27 juillet 2007.

A noter que la réalisation du 8ème programme quinquennal d'équipement sportif s'étend jusqu'en 2009.

L'enveloppe financière pour le 9ème programme quinquennal n'a pas encore été arrêtée par le Gouvernement.

Projet de budget pour 2008

Programme pluriannuel des dépenses en capital (2007-2011)

42 et 43 - FAMILLE ET INTEGRATION

1) Evolution pluriannuelle des crédits

Le tableau ci-après résume pour ce qui est des exercices 2006 à 2011, l'évolution prévisible du total des crédits du Ministère de la Famille:

		(en milliers d'euros)					
		2006	2007	2008	2009	2010	2011
		Compte	Budget	Projet	Prévis.	Prévis.	Prévis.
Section 42.0	Famille	86.911,0	68.140,0	70.760,0	73.948,0	77.301,0	80.799,0
	dont:						
	- dotations au fonds socio-familial	80.500,0	60.500,0	63.500,0	67.000,0	70.000,0	73.500,0
	- autres crédits	6.411,0	7.640,0	7.260,0	6.948,0	7.301,0	7.249,0
Section 42.2	Solidarité	25,0	0,0	0,0	25,0	25,0	25,0
Section 42.3	Commissariat aux étrangers	0,0	25,0	80,0	38,0	38,0	38,0
Section 42.4	Fonds national de solidarité	17,0	12,0	46,0	8,0	0,0	0,0
Section 42.5	Caisse nationale des prestations familiales	706,0	769,0	1.402,0	31,0	31,0	32,0
Section 42.6	Maisons d'Enfants de l'Etat	8,0	45,0	91,0	57,0	52,0	60,0
Section 42.8	Centres socio-éducatifs de l'Etat	35,0	53,0	18,0	40,0	49,0	20,0
Section 42.9	Service national d'action sociale	0,0	1,0	1,0	8,0	8,0	8,0
Section 43.1	Service national de la Jeunesse	181,0	171,0	169,0	242,0	209,0	210,0
	Total (Etat central)	87.883,0	69.216,0	72.567,0	74.397,0	77.713,0	81.142,0
	Variation	-	- 21,2%	+ 4,8%	+ 2,5%	+ 4,5%	+ 4,4%
	<u>Optique Maastricht</u>						
	- Dotation au Fonds socio-familial	-80.500,0	-60.500,0	-63.500,0	-67.000,0	-70.000,0	-73.500,0
	+ Dépenses du fonds socio-familial	87.493,0	100.000,0	100.000,0	110.000,0	110.000,0	110.000,0
	Dépenses (optique Maastricht)	94.876,0	108.716,0	109.067,0	117.397,0	117.713,0	117.642,0
	Variation	-	+ 14,6%	+ 0,3%	+ 7,6%	+ 0,3%	- 0,1%

2) Considérations générales

Ainsi qu'il résulte du tableau ci-avant, l'essentiel des dépenses en capital du département de la Famille a trait à la section 42.0-Famille, et plus précisément à la dotation du fonds des investissements socio-familiaux ainsi qu'aux annuités de location-vente des maisons de soins à Bertrange, Bettembourg, Schifflange et Wasserbillig.

La section 42.5 concerne essentiellement les dépenses pour l'équipement en matériel informatique de la Caisse nationale des prestations familiales et la section 43.1 regroupe les crédits pour l'équipement du Service national de la Jeunesse.

3) Considérations particulières

Section 42.0 - Famille

- Le fonds des investissements socio-familiaux

Compte tenu des dotations prévues au profit du fonds des investissements socio-familiaux, y compris 20 millions d'euros au titre de l'affectation des plus-values de 2006, ainsi que du programme actualisé des dépenses, l'avoir du fonds évoluera comme suit:

(en milliers d'euros)

	2006 Compte	2007 Budget	2008 Projet	2009 Prévis.	2010 Prévis.	2011 Prévis.
- Avoir en début d'exercice.	145.002	138.010	98.510	62.010	19.010	-20.990
- Dotation budgétaire	80.500	60.500	63.500	67.000	70.000	73.500
- Dépenses	87.493	100.000	100.000	110.000	110.000	110.000
- Avoir en fin d'exercice.	138.010	98.510	62.010	19.010	-20.990	-57.490

Le programme pluriannuel des dépenses se présente comme suit:

(en euros)

	2006 Compte	2007 Budget	2008 Projet	2009 Prévis.	2010 Prévis.	2011 Prévis.
<u>Programme des dépenses</u>						
1) <u>Ministère de la Famille</u>						
- Construction, modernisation, équipement, etc. dans l'intérêt des infrastructures pour:						
a) enfants, jeunes et adultes	4.100.677	10.799.760	16.182.849	7.876.600	5.600.000	4.500.000
b) immigrés et réfugiés	467.478	1.120.000	1.420.000	2.120.000	2.120.000	1.820.000
c) personnes handicapés	11.299.375	23.577.652	25.258.898	19.735.231	20.378.172	8.800.000
d) personnes âgées	48.043.672	63.981.391	60.193.326	53.879.984	59.999.143	55.137.609
e) "Maisons relais"	17.486.556	28.933.125	32.000.000	32.000.000	25.295.725	7.791.875
f) Maisons de Jeunes	5.928.143	8.376.457	6.400.500	3.720.000	1.980.000	1.050.000
2) <u>Ministère de l'Egalité des chances</u>	166.725	681.581	2.085.000	740.000	500.000	500.000
Dépenses maximales	87.492.627	137.469.966	143.540.573	120.071.815	115.873.040	79.599.484
% de réalisation compte tenu des aléas de retards	100,0%	72,7%	69,7%	91,6%	94,9%	138,2%
Dépenses ajustées	87.492.627	100.000.000	100.000.000	110.000.000	110.000.000	110.000.000

Projet de budget pour 2008

Programme pluriannuel des dépenses en capital (2007-2011)

44 – SANTE

1) Evolution pluriannuelle des crédits

Le tableau ci-après résume pour ce qui est des exercices 2006 à 2011, l'évolution prévisionnelle des dépenses en capital du Ministère de la Santé:

(en milliers d'euros)

		2006	2007	2008	2009	2010	2011
		Compte	Budget	Projet	Prévis.	Prévis.	Prévis.
Section 44.0	Ministère de la Santé	3	3	4	4	4	4
Section 44.1	Direction de la Santé	182	229	202	364	347	364
Section 44.2	Laboratoire National de Santé	914	955	932	1.074	1.014	1.189
Section 44.6	Centre thermal Mondorf	315	500	510	500	500	500
Section 44.7	Travaux sanitaires et cliniques	36.732	39.095	37.765	39.250	39.250	41.250
	Total (Etat central)	38.146	40.782	39.413	41.192	41.115	43.307
	Variation	-	+ 6,9%	- 3,4%	+ 4,5%	- 0,2%	+ 5,3%
	- <u>Optique Maastricht</u>						
	- Dotations aux Fonds hospitalier	-38.732	-33.000	-33.500	-34.000	-34.000	-36.000
	+ Dépenses du fonds hospitalier .	77.414	61.150	62.762	59.150	53.144	54.235
	Total (optique Maastricht)	76.828	68.932	68.675	66.342	60.259	61.542

2) Considérations générales

Outre quelques crédits en vue de l'équipement principalement en matériel technique des services de la Direction de la santé et du Laboratoire national de santé, l'essentiel des dépenses en capital du département de la Santé concerne les aides à l'investissement dans le domaine hospitalier ainsi que les aides pour les associations conventionnées oeuvrant dans le domaine socio-thérapeutique.

La participation de l'Etat aux projets de construction ou de rénovation d'établissements hospitaliers est imputée au fonds des investissements hospitaliers dont la dotation figure dans la section 44.7 du budget en capital du Ministère de la Santé.

3) Considérations particulières

- Le fonds des investissements hospitaliers

Compte tenu des dotations prévues au programme pluriannuel, la situation financière de ce fonds évoluera prévisiblement comme suit:

(en milliers d'euros)

	2006	2007	2008	2009	2010	2011
	Compte	Budget	Projet	Prévis.	Prévis.	Prévis.
- Avoir en début d'exercice.	200.877	162.195	134.045	104.783	79.633	60.489
- Dotation budgétaire	38.732	33.000	33.500	34.000	34.000	36.000
- Dépenses	77.414	61.150	62.762	59.150	53.144	54.235
- Avoir en fin d'exercice.	162.195	134.045	104.783	79.633	60.489	42.254

Le programme prévisionnel des dépenses par projet se présente comme suit:

	(en euros)					
	2006	2007	2008	2009	2010	2011
	Compte	Budget	Projet	Prévis.	Prévis.	Prévis.
Extension Baclesse	0	1.000.000	2.000.000	10.000.000	7.588.929	0
Centre de rééducation CNRFR	30.454.441	13.000.000	1.583.426	0	0	0
CHL (Hopital Municipal, Pédiatrie, Sécurité Maternité)	12.000.000	11.000.000	7.000.000	7.000.000	5.000.000	4.804.826
Clinique Eich	3.000.000	13.000.000	4.000.000	710.897	0	0
Hopital Kirchberg	0	5.000.000	1.574.891	0	0	0
Clinique Dr. Bohler	16.274.954	1.000.000	2.663.423	0	0	0
CHNP (partie Centre adolescents)	0	700.000	200.000	0	0	0
Hôpital St. Joseph Wiltz (sans dépassement, cf infra)	897.968	1.000.000	6.040.744	0	0	0
Hopital de la Ville d'Esch	4.701.511	5.200.000	12.800.000	10.000.000	2.533.762	0
Dudelange (partie hôpital)	0	1.000.000	3.000.000	3.000.000	2.000.000	773.977
HPMA Differdange (mise en sécurité)	4.151.609	500.000	1.000.000	1.000.000	1.000.000	727.247
Clinique Ste Thérèse Luxbg.	2.623.579	200.000	0	8.810.567	0	0
Centre de convalescence Colpach	1.467.035	5.000.000	8.000.000	5.000.000	1.000.000	500.000
Frais d'experts	180.148	300.000	0	0	0	0
Frais financiers	1.663.074	2.500.000	0	0	0	0
Clinique Ste Marie Esch	0	500.000	5.000.000	5.000.000	3.000.000	3.000.000
CHNP (Loi 1999) (sans Centre adolescents) (cf. supra)	0	250.000	200.000	2.000.000	5.000.000	5.000.000
Centre Hospitalier (bât. Mère enfant) .	0	0	500.000	3.000.000	8.000.000	10.000.000
Centre Hospitalier (Hôpital Municipal phase II)	0	0	200.000	500.000	3.000.000	5.000.000
CHL et Eich: Dépassement projet	0	0	5.000.000	3.000.000	900.000	0
Clinique Ste. Thérèse	0	0	0	200.000	500.000	5.000.000
Hôpital du Kirchberg (Clinique de jour psychiatrie juvénile)	0	0	0	500.000	5.000.000	5.000.000
Centre hospitalier Emile Mayrisch	0	0	500.000	5.000.000	15.000.000	20.000.000
Clinique St.Joseph Wiltz	0	0	0	1.000.000	3.000.000	4.000.000
St Louis Ettelbruck	0	0	1.500.000	0	0	0
TOTAL	77.414.321	61.150.000	62.762.484	65.721.464	62.522.691	63.806.050
Facteur d'ajustement tenant compte des aléas de retard de chantier	100%	100%	100%	90%	85%	85%
Total ajusté	77.414.321	61.150.000	62.762.484	59.149.318	53.144.287	54.235.143

Projet de budget pour 2008

Programme pluriannuel des dépenses en capital (2007-2011)

45 - ENVIRONNEMENT

1) Evolution pluriannuelle des crédits

Le tableau ci-après résume l'évolution pluriannuelle des dépenses en capital du Ministère de l'environnement:

(en milliers d'euros)

		2006 Compte	2007 Budget	2008 Projet	2009 Prévis.	2010 Prévis.	2011 Prévis.
Section 45.0	Dépenses générales	87.130,0	17.343,7	18.379,0	19.379,0	20.849,0	21.839,0
Section 45.1	Admin. de l'environnement	13.379,4	10.339,9	10.395,2	10.534,0	10.520,0	10.520,0
Section 45.2	Eaux et Forêts	1.208,3	753,6	322,7	270,5	291,4	356,5
	Total	101.717,7	28.437,2	29.096,9	30.183,5	31.660,4	32.715,5
	Variation	-	- 72,0%	+ 2,3%	+ 3,7%	+ 4,9%	+ 3,3%

2) Considérations générales

Le tableau ci-après présente l'évolution des crédits les plus significatifs:

(en milliers d'euros)

		2007 Budget	2008 Projet	2009 Prévis.	2010 Prévis.	2011 Prévis.
45.0.93.000	Fonds protection environnement	7.000,0	7.500,0	8.000,0	8.500,0	9.000,0
45.0.93.010	Fonds mécanismes de Kyoto	10.000,0	10.500,0	11.000,0	12.000,0	12.500,0
45.1.53.000	Economies énergie	10.000,0	10.000,0	10.000,0	10.000,0	10.000,0
	Autres dépenses	1.437,2	1.096,9	1.183,5	1.160,4	1.215,5
	Total	28.437,2	29.096,9	30.183,5	31.660,4	32.715,5

3) Considérations particulières

45.0.93.000 Alimentation du fonds pour la protection de l'environnement (Crédit non limitatif)

Le tableau ci-après présente l'évolution de la situation financière du fonds spécial au cours de la période 2007-2011:

(en euros)

	2007 Budget	2008 Projet	2009 Prévis.	2010 Prévis.	2011 Prévis.
Avoir en début d'exercice.	64.124.490	37.316.237	22.693.710	4.506.416	-16.182.584
Dotation budgétaire	7.000.000	7.500.000	8.000.000	8.500.000	9.000.000
Dépenses	33.808.253	22.122.527	26.187.294	29.189.000	21.420.000
Avoir en fin d'exercice.	37.316.237	22.693.710	4.506.416	-16.182.584	-28.602.584

L'évolution des dépenses des 3 principales rubriques de ce fonds spécial se résume comme suit:

(en euros)

Programme	2007 Budget	2008 Projet	2009 Prévis.	2010 Prévis.	2011 Prévis.
Air/Bruit/Climat/Energie	12.885.332	7.018.207	3.517.294	3.000.000	3.000.000
Déchets	12.893.164	12.019.320	19.670.000	23.189.000	15.420.000
Nature	8.029.757	3.085.000	3.000.000	3.000.000	3.000.000
Total	33.808.253	22.122.527	26.187.294	29.189.000	21.420.000

En ce qui concerne plus particulièrement le volet "Déchets", il y a lieu de noter qu'il s'agit essentiellement de projets dont la prise en charge fait l'objet d'une loi de financement spéciale:

(en euros)

	2007 Budget	2008 Projet	2009 Prévis.	2010 Prévis.	2011 Prévis.
Projets à loi de financement:					
Superdreckskescht (Loi 25.03.05)	5.660.000	5.670.000	5.670.000	5.670.000	5.670.000
SIDEK (Loi 27.03.06)	3.750.000	1.500.000	0	0	0
Minettkompost (Loi 21.06.07)	1.500.000	3.500.000	4.000.000	4.769.000	0
SIDOR (projet)	0	0	4.000.000	4.000.000	4.000.000
SIGRE (projet)	0	0	1.500.000	3.000.000	2.000.000
Sous-total	10.910.000	10.670.000	15.170.000	17.439.000	11.670.000
Autres projets	1.983.164	1.349.320	4.500.000	5.750.000	3.750.000
Total	12.893.164	12.019.320	19.670.000	23.189.000	15.420.000

45.0.93.010 Alimentation du fonds de financement des mécanismes de Kyoto
(Crédit non limitatif)

Le tableau ci-après présente l'évolution de la situation financière de ce fonds au titre de la période pluriannuelle 2007 à 2011:

(en euros)

	2007	2008	2009	2010	2011
Avoir en début exercice	61.978.685	70.628.194	83.128.194	73.943.194	54.163.194
Alimentation:					
- Budgétaire	10.000.000	10.500.000	11.000.000	12.000.000	12.500.000
- Contribut. climat. carburant . .	37.500.000	64.000.000	57.000.000	52.000.000	47.000.000
- Taxe véhicules automoteurs. . .	28.000.000	28.000.000	28.000.000	28.000.000	28.000.000
Total	75.500.000	102.500.000	96.000.000	92.000.000	87.500.000
Dépenses	66.850.491	90.000.000	105.185.000	111.780.000	117.610.000
Avoir en fin exercice	70.628.194	83.128.194	73.943.194	54.163.194	24.053.194

En ce qui concerne les recettes du fonds, rappelons qu'à côté de la dotation budgétaire, le fonds dispose depuis 2007 également de l'affectation directe de la contribution changement climatique prélevée sur les carburants et d'une partie de la taxe sur les véhicules routiers.

Pour ce qui est de la contribution "changement climatique", introduite par la loi du 23.12.2004, il convient de relever que le taux de cette contribution évoluera comme suit (en euros/1.000 l) :

	<u>2007</u>	<u>2008</u>
Essence	20,0	20,0
Gasoil	12,5	25,0

Le tableau ci-après résume l'évolution prévisible des dépenses du Fonds spécial au cours de la période 2007 à 2011:

(en millions d'euros)

Programme	2007 Budget	2008 Projet	2009 Prévis.	2010 Prévis.	2011 Prévis.
Achats de droits d'émission	1,00	5,00	10,00	23,00	26,00
Projets Mécanis. Dével. Propre	22,85	17,45	22,76	23,38	24,11
Projets M. en Oeuvre Conjointe	1,00	15,00	18,00	20,00	22,00
Fonds multilatéraux	29,50	25,90	25,90	23,20	22,50
Mesures nationales	9,12	22,44	24,19	18,10	20,00
Divers	3,38	4,21	4,33	4,10	3,00
Total:	66,85	90,00	105,18	111,78	117,61

Projet de budget pour 2008

Programme pluriannuel des dépenses en capital (2007-2011)

46 - TRAVAIL

Le tableau ci-après résume l'évolution prévisionnelle des dépenses en capital du Ministère du Travail et de l'Emploi au titre de la période 2006 à 2011 :

(en milliers d'euros)

		2006 Compte	2007 Budget	2008 Projet	2009 Prévis.	2010 Prévis.	2011 Prévis.
Section 46.0	Travail - Dépenses générales .	208,1	16,0	0,0	17,0	17,0	0,0
Section 46.1	Administration de l'emploi . . .	83,8	93,4	68,6	196,0	180,0	107,0
Section 46.2	Insp. du travail et des mines .	115,1	132,0	138,0	174,0	194,0	196,0
Section 46.3	Ecole supérieure du travail . . .	0,0	1,5	1,5	6,0	0,0	0,0
Section 46.5	Emploi des pers. hand. et acc.	189,8	218,2	218,2	227,2	237,2	69,0
	Total	596,8	461,1	426,3	620,2	628,2	372,0
	Variation	-	-22,7%	-7,5%	45,5%	1,3%	-40,8%

La progression entre 2008 et 2009 au niveau de l'Administration de l'Emploi résulte de l'acquisition d'équipements informatiques (serveur) et de logiciels spécifiques dans le contexte du développement d'un nouvel outil de travail informatique pour les besoins du service placement.

Projet de budget pour 2008

Programme pluriannuel des dépenses en capital (2007-2011)

47 et 48 – SECURITE SOCIALE

1) Evolution pluriannuelle des crédits

Le budget des dépenses en capital du Ministère de la Sécurité sociale comprend pour l'essentiel des crédits dans l'intérêt de l'acquisition de matériel et d'équipements de bureau (photocopieurs, fax, etc.), d'équipement informatique ainsi que de mobilier.

Comme c'est le cas pour d'autres départements ministériels, ces crédits ne nécessitent pas de plus amples commentaires.

(en millions d'euros)

		2006	2007	2008	2009	2010	2011
		Compte	Budget	Projet	Prévis.	Prévis.	Prévis.
Section 47.1.	IGSS	0,30	0,80	2,15	0,41	0,41	0,44
	Autres sections	0,07	0,04	0,06	0,17	0,14	0,06
	Crédits proposés . .	0,37	0,84	2,21	0,58	0,55	0,50
	Variation . .	-	+ 127,0%	+ 163,1%	- 73,8%	- 5,2%	- 9,1%

L'augmentation sensible des crédits en 2007 et 2008 résulte des coûts supplémentaires de réalisation du logiciel PenCom.

Projet de budget pour 2008

Programme pluriannuel des dépenses en capital (2007-2011)

49 - AGRICULTURE

1) Evolution pluriannuelle des crédits

Le tableau ci-après résume l'évolution des dépenses en capital du Ministère de l'Agriculture au titre de la période 2006 à 2011:

(en milliers d'euros)

		2006 Compte	2007 Budget	2008 Projet	2009 Prévis.	2010 Prévis.	2011 Prévis.
Section 49.0	Dépenses générales . . .	47,1	60,0	96,0	68,0	163,0	93,0
Section 49.1	Mesures économiques . .	28.266,9	27.250,0	52.250,0	53.750,0	55.250,0	56.250,0
Section 49.2	ASTA	407,4	358,4	373,7	390,1	404,1	418,2
Section 49.4	Economie rurale	7,2	9,0	10,6	10,6	10,6	11,6
Section 49.5	Services vétérinaires . .	637,6	291,0	334,0	488,0	303,0	291,0
Section 49.6	Viticulture	116,5	91,0	74,6	82,5	82,5	92,5
Section 49.7	Sylviculture	2.538,3	2.854,5	2.994,5	3.076,0	3.096,0	3.109,0
Section 49.8	Développement rural . .	0,0	1,5	0,0	0,0	0,0	0,0
	Total	32.021,0	30.915,4	56.133,4	57.865,2	59.309,2	60.265,3
	Variation	-	- 3,5%	+ 81,6%	+ 3,1%	+ 2,5%	+ 1,6%

2) Considérations générales

L'évolution du total des dépenses en capital est très largement déterminée par l'évolution des dotations au profit du fonds agraire, ainsi qu'il ressort du tableau ci-après:

(en euros)

	2007 Budget	2008 Projet	2009 Prévis.	2010 Prévis.	2011 Prévis.
Dotations au fonds agraire . . .	27.000.000	52.000.000	53.500.000	55.000.000	56.000.000
Autres dépenses	3.915.413	4.133.432	4.365.150	4.309.200	4.265.250
Variation autres dépenses	-	+ 5,4%	+ 5,7%	- 1,3%	- 1,0%
Total	30.915.413	56.133.432	57.865.150	59.309.200	60.265.250

3) Considérations particulières

49.1.93.000 Alimentation du fonds d'orientation économique et sociale pour l'agriculture
(Crédit non limitatif)

L'évolution de la situation financière de ce fonds spécial se présente comme suit au titre de la période 2007-2011:

(en euros)

	2007 Budget	2008 Projet	2009 Prévis.	2010 Prévis.	2011 Prévis.
Avoir en début d'exercice . . .	14.948.251	17.033.082	8.855.372	4.156.917	-443.098
Alimentation:					
- Budgétaire	27.000.000	52.000.000	53.500.000	55.000.000	56.000.000
- FEOGA/FEADER	<u>6.102.666</u>	<u>13.661.411</u>	<u>12.654.987</u>	<u>12.818.190</u>	<u>12.487.289</u>
Total	33.102.666	65.661.411	66.154.987	67.818.190	68.487.289
Dépenses	31.017.835	73.839.121	70.853.442	72.418.205	52.205.763
Avoir en fin d'exercice	17.033.082	8.855.372	4.156.917	-443.098	15.838.428

L'accroissement très important de la dotation budgétaire entre 2007 et 2008 s'explique par le transfert au budget en capital de certains crédits qui sont inscrits jusqu'en 2007 au budget courant. Il s'agit des crédits pour le paiement de l'indemnité compensatoire, des crédits pour le subventionnement des mesures en faveur de la biodiversité et des crédits pour le versement de la prime à l'entretien du paysage qui seront financées dorénavant à charge du fonds agricole; il en sera de même pour ce qui est des recettes provenant des participations du FEOGA/FEADER au financement de ces dépenses.

Le tableau ci-après résume l'évolution des dépenses prévisionnelles du fonds agricole.

(en euros)

Programme	2007 Budget	2008 Projet	2009 Prévis.	2010 Prévis.	2011 Prévis.
Loi agricole 1986	15.000	0	0	0	0
Loi agricole 2001.	31.002.835	35.301.946	23.815.000	20.343.991	1.742.254
Loi agricole 2007:					
- Axe 1: Compétitivité	0	0	12.401.267	16.654.064	18.012.159
- Axe 2: Environnement	0	35.097.575	31.197.575	31.204.550	27.304.550
- Axe 3: Zones rurales	0	1.552.000	1.552.000	2.328.000	3.259.200
- Axe 4: Leader	0	1.887.600	1.887.600	1.887.600	1.887.600
Total de la loi 2007	0	38.537.175	47.038.442	52.074.214	50.463.509
Total.	31.017.835	73.839.121	70.853.442	72.418.205	52.205.763

A noter que ces prévisions tiennent compte, sous la rubrique de la loi agricole de 2001 de la participation financière estimée à 45,1 millions au profit du projet d'investissement LUXLAIT au Roost.

Projet de budget pour 2008

Programme pluriannuel des dépenses en capital (2007-2011)

50 - ECONOMIE

1) Evolution pluriannuelle des crédits

Le tableau ci-après récapitule l'évolution prévisionnelle des dépenses en capital du Ministère de l'Economie au cours de la période 2007 à 2011:

(en milliers d'euros)

		2006 Compte	2007 Budget	2008 Projet	2009 Prévis.	2010 Prévis.	2011 Prévis.
Section 50.0	Dépenses générales	46.012	42.501	42.417	45.645	46.655	48.175
Section 50.1	STATEC	158	139	140	159	160	159
Section 50.2	Service de l'énergie de l'Etat	48	36	17	24	355	31
Section 50.4	Conseil de la concurrence	-	-	2	5	-	0
Section 50.5	Promotion du commerce extérieur	-	-	100	100	100	100
Section 50.7	Inspection de la concurrence	-	18	7	-	-	0
	Total	46.218	42.694	42.683	45.933	47.270	48.465
	Variation	-	- 7,6%	- 0,3%	+ 7,6%	+ 2,9%	+ 2,5%

2) Considérations générales

Les crédits de la section 50.0 sont essentiellement marqués par l'intensification du soutien en faveur de la promotion de la recherche et de la création de petites entreprises, ainsi que par les initiatives en faveur de la création d'emplois par l'expiration du régime d'aide. L'évolution du total de ces crédits est également influencée par l'arrivée à terme de l'aide financière accordée à la Société Immobilière du Parc des Expositions de Luxembourg (SIPEL).

3) Considérations particulières

50.0.51.043 Application de la loi du 22 décembre 2000 ayant pour objet le développement économique de certaines régions du pays: subventions en capital à l'investissement et à la création d'emplois
(Crédit non limitatif et sans distinction d'exercice)

Ce crédit évolue prévisiblement comme suit au cours de la période sous revue:

(en milliers d'euros)

	2007 Budget	2008 Projet	2009 Prévis.	2010 Prévis.	2011 Prévis.
Programme 2007-2011	6.000	5.500	5.000	3.000	2.000
Variation	-	- 8,3%	- 9,1%	- 40,0%	- 33,3%

Il importe de préciser que le régime d'aide instauré par la loi du 22 décembre 2000 ayant pour objet le développement économique de certaines régions du pays est venu à expiration au 31 décembre 2006, de sorte que les dépenses à charge de cet article budgétaire diminueront à fur et à mesure de l'exécution des engagements pris par l'Etat.

A noter que les moyens budgétaires pour le financement du nouveau régime d'aide sont prévus à l'article 50.0.51.052 qui évolue prévisiblement comme suit :

50.0.51.052 Mesures en faveur du développement économique de certaines régions du pays: subventions en capital à l'investissement et à la création d'emplois, subventions en capital à la création et au démarrage de petites entreprises (Crédit non limitatif et sans distinction d'exercice)

(en milliers d'euros)

	2007 Budget	2008 Projet	2009 Prévis.	2010 Prévis.	2011 Prévis.
Programme 2007-2011	250	1.000	2.000	2.000	2.000
Variation	-	+ 300,0%	+ 100,0%	+ 0,0%	+ 0,0%

Projet de budget pour 2008

Programme pluriannuel des dépenses en capital (2007-2011)

51 – CLASSES MOYENNES, TOURISME ET LOGEMENT

1) Evolution pluriannuelle des crédits

L'évolution pluriannuelle globale des crédits du Ministère des Classes moyennes, du Tourisme et du Logement se présente comme suit au titre de la période 2006 à 2011:

(en millions d'euros)

	2006 Compte	2007 Budget	2008 Projet	2009 Prévis.	2010 Prévis.	2011 Prévis.
Classes moyennes	6,6	6,9	7,1	8,2	8,8	9,3
Tourisme	7,5	7,6	7,7	7,7	9,2	9,8
Logement	35,6	42,2	63,1	71,8	70,0	68,5
Total des crédits:						
- Optique Etat central	49,7	56,7	77,9	87,7	88,0	87,6
Variation	-	+ 14,1%	+ 37,4%	+ 12,6%	+ 0,3%	- 0,5%
- Optique Maastricht	49,4	56,7	72,7	80,1	80,2	80,0
Variation	-	+ 14,8%	+ 28,2%	+ 10,2%	+ 0,1%	- 0,2%

2) Considérations particulières

SECT. 51.0: CLASSES MOYENNES

L'accroissement du total des crédits de cette section est essentiellement dû à la progression du crédit destiné à la liquidation des aides en capital allouées en vertu de la loi du 8 juin 2004 portant création d'un cadre général des régimes d'aides en faveur du secteur des classes moyennes.

SECT. 51.1: TOURISME

L'évolution des crédits de cette section est déterminée par l'alimentation du fonds pour la promotion touristique dont les dépenses et recettes résultent de l'enveloppe budgétaire mise à disposition dans le cadre des plans quinquennaux d'équipement touristique.

Les dépenses et dotations prévues pour les années 2006 à 2011 sont conformes aux 7e et 8e plan quinquennal d'équipement de l'infrastructure touristique. Rappelons que le 7e plan quinquennal touristique a été autorisé par la loi du 17 mars 2003 et que le projet de loi relatif au 8e plan quinquennal touristique se base sur une enveloppe budgétaire fixée à 50.296.000 euros et correspondant à un relèvement de 34 % du plafond fixé par la loi précitée du 17 mars 2003.

L'évolution des recettes et des dépenses du Fonds pour la promotion touristique se présente comme suit au titre de la période 2006 - 2011:

(en milliers d'euros)

	2006 Compte	2007 Budget	2008 Projet	2009 Prévis.	2010 Prévis.	2011 Prévis.
Avoir en début d'exercice .	1.072	1.282	1.216	1.415	1.455	1.543
Alim. normale	7.300	7.450	7.500	7.500	8.987	9.643
Total dépenses	7.090	7.516	7.301	7.460	8.899	9.643
Avoir en fin d'exercice . . .	1.282	1.216	1.415	1.455	1.543	1.543

Le détail des interventions prévues se présente comme suit:

(en milliers d'euros)

	Dépenses annuelles moyennes		
	6e progr.	7e progr.	8e progr.
	1998-2002	2003-2007	2008-2012
Aides à l'hôtellerie	1.493	1.391	2.238
Aides aux communes (infrastructure générale, campings)	2.360	3.877	5.140
Aides aux syndicats d'initiative (infrastructure générale, campings)	910	1.080	538
Aménagem. et mod. d'auberges de jeunesse	384		10
Aides aux campings privés	151	105	343
Mise en valeur du patrimoine culturel	1	111	85
Aides pour la création de gîtes	243	86	95
Investisseurs privés	123	83	60
Autres aides	61	61	98
Syndicats d'initiat., asbl: Participation aux frais de fonctionnement et de rémunération	0	251	1.173
Réalisation d'études	97	174	279
Aides totales	5.823	7.219	10.059

SECT. 51.2: LOGEMENT

L'accroissement du total des crédits entre 2007 et 2008 résulte essentiellement:

- a) de l'inscription d'un crédit de 10 millions en vue de l'octroi aux communes de l'aide prévue dans le cadre du pacte logement, et
- b) de l'inscription d'une dotation de 5 millions au profit du Fonds pour le développement du logement et de l'habitat.

(en milliers d'euros)

	2006 Compte	2007 Budget	2008 Projet	2009 Prévis.	2010 Prévis.	2011 Prévis.
1) Aides aux particuliers, dépenses d'équipements des services	13 060	15 629	14 932	17 034	17 534	18 739
2) Aides à la réalisation d'ensembles . . .	22 491	26 592	33 210	35 265	32 932	30 274
3) Aide aux communes pour financer le coût des infrastructures liées à l'augmentation substantielle du nombre de leurs habitants	-	0	10 000	12 000	12 000	12 000
4) Dotation du Fonds pour le développement du logement et de l'habitat	-	0	5 000	7 500	7 500	7 500
Total des crédits	35 551	42 221	63 142	71 799	69 966	68 513
Variation en %		-	+ 49,6%	+ 13,7%	- 2,6%	- 2,1%

L'accroissement des crédits au-delà de 2007 résulte avant tout du crédit suivant ainsi que de la majoration demandée à partir de 2008 de la dotation du Fonds pour le développement du logement et de l'habitat:

51.2.63.007 Aide revenant aux communes pour financer le coût des infrastructures liées à l'augmentation substantielle du nombre de leurs habitants

Le crédit de cet article, qui passe de 100 euros à 10,0 millions entre 2007 et 2008 permet de couvrir les subventions au profit des communes bénéficiaires de l'aide de 4.500 euros (6.750 euros pour les communes jugées prioritaires pour le développement de l'IVL) par habitant supplémentaire au-delà d'un accroissement de la population de 1 % par an et de 15 % au cours de la décennie à venir.

Le crédit de 10 millions prévu pour 2008 est établi dans l'hypothèse d'une croissance moyenne en 2007 de quelque 1,43 % (ou de 1,5 %, en admettant que certaines communes croissent de moins de 1 %) de la population des seules 39 communes IVL, supposées signer avec l'Etat un "pacte logement", convention prévoyant que l'aide de l'Etat commencera à être allouée au vu de l'accroissement constaté à la fin de l'année 2007, les premiers paiements intervenant donc en 2008.

Projet de budget pour 2008

Programme pluriannuel des dépenses en capital (2007-2011)

52 - TRAVAUX PUBLICS

1) Evolution pluriannuelle des crédits

Le tableau ci-après résume l'évolution pluriannuelle des dépenses en capital du Ministère des Travaux publics:

(en milliers d'euros)

		2006 Compte	2007 Budget	2008 Projet	2009 Prévis.	2010 Prévis.	2011 Prévis.
Section 52.0	Travaux publics:Dépenses gén.	67	105	25	3.528	4.030	5.032
Section 52.1	P&Ch: Dépenses générales	84.670	86.132	89.135	124.928	124.437	101.494
Section 52.2	Fonds des routes	10.000	10.000	10.500	11.025	11.580	12.000
Section 52.3	Bâtiments Publics	35.919	4.751	4.805	4.463	4.485	4.556
Section 52.4	BP:Compétences communes	26.002	7.897	6.400	7.645	7.645	8.050
Section 52.5	Fonds d'investissements publics ...	141.668	157.250	162.100	167.535	173.175	178.925
	Total	298.326	266.135	272.966	319.124	325.352	310.057
	Variation	-	- 10,8%	+ 2,6%	+ 16,9%	+ 2,0%	- 4,7%

2) Considérations générales

52.0.93.000 Crédits contractés sous la garantie de l'Etat par l'établissement public pour la réalisation des équipements de l'Etat sur le site de Belval-Ouest: remboursement en capital

Pour ce qui est de l'évolution de ce crédit il y a lieu de noter que la loi du 25 juillet 2002 portant création de l'établissement public en question autorise le Fonds à conclure un ou plusieurs emprunts ou à se faire ouvrir auprès d'un établissement bancaire un ou plusieurs crédits jusqu'à concurrence du montant total des investissements prévus par les lois respectives d'autorisation.

Suite au remboursement intégral du prêt relatif au bâtiment provisoire CRP-Gabriel-Lippmann en 2006, aucun remboursement n'est actuellement prévu pour 2008.

(en milliers d'euros)

	2007 Budget	2008 Projet	2009 Prévis.	2010 Prévis.	2011 Prévis.
Programme 2007-2011	-	-	3.500	4.000	5.000
Variation	-	-	-	+ 14,3%	+ 25,0%

Ces propositions ne tiennent pas encore compte des prévisions actualisées, du mois d'août, de l'établissement public Fonds Belval. Précisons à cet égard, que pour chaque projet de construction spécifique une loi spéciale d'autorisation est requise.

A cela il y a lieu d'ajouter, que le coût global du programme de construction est estimé provisoirement à plus d'un milliard d'euros sur les quinze ans à venir. Les projets prioritaires sont les suivants:

- Salle de musique amplifiée (32 mio.; loi du 14.11.2003),
- Stabilisation des hauts fourneaux (15,3 mio.; loi du 19.12.2003 + 8,6 mio. deuxième phase),
- Centre de Recherche Public (CRP-Lippmann) (10,5 mio.; loi du 23.04.2004),
- Bâtiment administratif (48,8 mio.),
- Lycée technique Belval-Ouest (112,8 mio.),
- Incubateur d'entreprises(13,5 mio.),
- Université, y inclus études (553,6 mio.).

Avec les autres projets (internat, centre sportif et parking pour un total de 101,8 mio d'euros), le programme de construction actualisé atteint un montant d'environ 900 millions d'euros.

Il importe toutefois de préciser que les estimations concernant le coût de l'Université sont basées sur l'implantation de deux facultés sur le site de Belval-Ouest et que les investissements supplémentaires requis pour la faculté de droit, économie et finances viendront encore s'ajouter, le cas échéant, au montant de 553,6 millions.

Après application d'un coefficient correcteur global de 10% pour retards et aléas de chantier, l'évolution probable des dépenses concernant ces projets se présente comme suit:

(en euros)							
Prévision des liquidations	exercices antérieurs	2007	2008	2009	2010	2011	TOTAL 2007-2011
Salle de musique amplifiée ...	30.976.079	1.000.000	-	-	-	-	1.000.000
Stabilisation des hauts fourneaux	5.929.218	2.000.000	2.500.000	500.000	5.000.000	5.000.000	15.000.000
Centre de Recherche Public(CRP-Lippmann)	10.534.972	-	-	-	-	-	-
Bâtiment administratif	846.818	-	791.674	12.666.777	19.300.683	14.894.769	47.653.903
Lycée technique Belval-Ouest	1.847.005	2.920.804	17.607.019	30.201.976	33.278.479	24.311.107	108.319.385
Incubateur d'entreprises	496.550	1.829.464	4.979.786	5.913.130	277.620	-	13.000.000
Autres (parking, centre sportif, internat)	-	-	1.027.215	6.484.082	17.576.786	29.934.569	55.022.652
Université	30.736	4.146.825	10.939.989	82.237.177	109.203.745	170.522.842	377.050.578
Pré-études générales	152.455	-	-	-	-	-	-
Projets reportés (archives et hall des soufflantes)	2.830.084	-	-	-	-	-	-
Total	53.643.917	11.897.093	37.845.683	138.003.142	184.637.313	244.663.287	617.046.518
Moins-value retards et aléas de chantiers (10%)	-	-	3.784.568	13.800.314	18.463.731	24.466.329	61.704.652
Total ajusté	53.643.917	11.897.093	34.061.115	124.202.828	166.173.582	220.196.958	555.341.866

Le financement de ces projets est réalisé par le biais d'emprunts contractés par le Fonds Belval. Le paiement des annuités relatives à ces emprunts se fait directement par le Fonds Belval qui bénéficie du remboursement de ces annuités à charge de l'article budgétaire 52.0.93.000.

L'évolution prévisible des remboursements se présente comme suit:

(en euros)

	2007 Budget	2008 Projet	2009 Prévis.	2010 Prévis.	2011 Prévis.	Total
Salle de musique amplifiée	-	-	3.871.400	3.871.400	3.871.400	11.614.200
Stabilisation des hauts fourneaux	-	-	2.181.200	2.181.200	2.181.200	6.543.600
TOTAL	-	-	6.052.600	6.052.600	6.052.600	18.157.800

SECT. 52.1 : PONTS ET CHAUSSEES - DEPENSES GENERALES

52.1.73.070 Réalisation d'un poste médical aux abords du tunnel Markusbiert sur l'A13 (Crédit non limitatif et sans distinction d'exercice)

Ce crédit a pour objet l'aménagement d'un poste médical avancé avec plateforme pour hélicoptère au tunnel Markusbiert.

52.1.73.065 Loi du 14 juillet 2005 relative à la revalorisation du site de Höhenhof: travaux d'aménagement et de remblaiement (Crédit non limitatif et sans distinction d'exercice)

52.1.73.066 Loi du 22 décembre 2004 sur la mise en conformité de l'assainissement de l'Aéroport: travaux d'assainissement (Crédit non limitatif et sans distinction d'exercice)

52.1.73.067 Aéroport de Luxembourg: travaux d'entretien (Crédit non limitatif et sans distinction d'exercice)

L'évolution pluriannuelle du total des crédits des articles 52.1.73.065, 52.1.73.066 et 52.1.73.067 se présente comme suit:

(en milliers d'euros)

	2007 Budget	2008 Projet	2009 Prévis.	2010 Prévis.	2011 Prévis.
Dépenses	14.515	16.500	39.600	41.600	16.800
Variation	-	+ 13,7%	+ 140,0%	+ 5,1%	- 59,6%

SECT. 52.2 : FONDS DES ROUTES

52.2.93.000 Alimentation du fonds des routes

Après application des coefficients correcteurs de 10% et de 20% pour retards et aléas de chantier, l'évolution prévisible des recettes et des dépenses du fonds des routes au cours de la période 2007-2011 se présente comme suit:

(en milliers d'euros)

	2006 Compte	2007 Budget	2008 Projet	2009 Prévis.	2010 Prévis.	2011 Prévis.
- Avoir en début d'exercice.	1.064	73.809	82.388	63.027	12.668	-31.239
- Alimentations:						
a) Alimentation normale	10.000	10.000	10.500	11.025	11.580	12.000
b) Alimentation supplémentaire . .	-	-	-	-	-	-
c) Recettes d'emprunts	200.000	100.000	100.000	100.000	150.000	150.000
d) Divers	754	-	-	-	-	-
Total	210.754	110.000	110.500	111.025	161.580	162.000
- Dépenses	138.010	112.690	144.290	201.729	256.859	233.123
- Moins-value retards et aléas de chantier (10% et 20%)	-	11.269	14.429	40.346	51.372	46.625
- Dépenses ajustées	138.010	101.421	129.861	161.383	205.487	186.499
Avoir en fin d'exercice	73.809	82.388	63.027	12.668	-31.239	-55.737

A noter que pour la période visée, des travaux d'un montant total de 63,6 mio. d'euros concernant divers ouvrages d'art ont été repris au programme des travaux du fonds.

Par ailleurs, une progression moins rapide que prévue de certains chantiers en matière de tunnels (e.g. tunnel Grouft) a mené à un report des dépenses prévues en 2008 et 2009 en ce qui concerne leur équipement technique de sorte que les liquidations prévues pour le chantier de la Route du Nord accusent une moins-value de dépenses de quelque 30 mio d'euros sur ces deux exercices.

Il importe de noter toutefois que ces dépenses grèveront les avoirs du fonds en 2011 et 2012. Par ailleurs la mise en chantier en 2008 et 2009 de différents projets d'envergure (e.g. ban de Gasperich) et l'accroissement du coût de la liaison Micheville expliquent la progression fulgurante des liquidations prévues en ce qui concerne le fonds en question.

Les principaux projets autoroutiers et en relation avec des ouvrages d'art actuellement à l'étude ou en cours de réalisation sont les suivants :

	<u>Coûts</u>
	(en milliers d'euros)
- Liaison avec la Sarre	348.703
- Grande voirie du Nord	981.938
- Contournement de Colmar-Colmar/Mersch . .	57.237
- Contournement de Mersch	54.366
- Route de liaison A7/A6	62.000
- Contournement d'Ettelbruck-Niederfeulen . . .	75.000
- Luxembourg - Mersch	630.000
- Divers autres	103.336
- Liaison Micheville	247.400
- Adaptation croix et échangeur A3/A6	109.673
- Ban de Gasperich	84.937
- Pont Adolphe & Passerelle Luxembourg	40.900
- Divers ouvrages d'art	28.865

Notons par ailleurs que le programme d'investissement du Fonds des routes comprend également le projet "CITA" pour un montant de 85 millions d'euros, le projet boulevard de Merl (23,4 millions), les contournements de Bascharage/Dippach (50,0 millions), de Junglinster (62,0 millions) et de Sandweiler (8,5 millions), la transversale de Clervaux (31 millions), ainsi que les travaux d'entretien du réseau autoroutier pour un montant annuel de 8,0 millions d'euros.

SECT. 52.5: FONDS D'INVESTISSEMENTS PUBLICS

Les dotations aux fonds d'investissements publics affichent une progression uniforme de 5% par rapport à leur niveau de 2007, ceci conformément au programme pluriannuel des dépenses en capital 2006-2010.

Fonds d'investissements publics

(en millions d'euros)

	2006 Compte	2007 Budget	2008 Projet	2009 Prévis.	2010 Prévis.	2011 Prévis.
- Avoir en début d'exercice	395,18	384,16	332,68	250,03	147,25	75,12
- Alimentations:						
a) Alimentation normale.	94,50	94,50	99,23	104,19	109,40	114,70
b) Alimentation supplémentaire.	40,01	-	-	-	-	-
Total.	134,51	94,50	99,23	104,19	109,40	114,70
- Dépenses.	145,53	182,47	259,83	295,67	259,32	250,19
- Moins-value retards et aléas de chantier (20% et 30%)	-	36,49	77,95	88,70	77,80	75,06
- Dépenses ajustées	145,53	145,98	181,88	206,97	181,53	175,13
- Avoir en fin d'exercice	384,16	332,68	250,03	147,25	75,12	14,69

Ainsi qu'en témoigne le tableau ci-après, les dépenses d'investissements ajustées au cours de la période 2007-2011 seront consacrées pour l'essentiel et à parts égales aux infrastructures scolaires et administratives:

Fonds	Dépenses ajustées 2007-2011 (en millions d'euros)	en%
- Fonds administratif	410,38	46,03%
- Fonds scolaire	379,24	42,54%
- Fonds sanitaire et social	101,87	11,43%
Total	891,49	100,00%

52.5.93.000 Alimentation du fonds d'investissements publics administratifs

Pour le fonds d'investissements publics administratifs, l'évolution prévisible des recettes et des dépenses au cours de la période pluriannuelle 2007-2011 se présente comme suit:

(en millions d'euros)

	2006 Compte	2007 Budget	2008 Projet	2009 Prévis.	2010 Prévis.	2011 Prévis.
- Avoir en début d'exercice.	106,99	119,81	101,50	62,21	20,92	-9,91
- Alimentations:						
a) Alimentation normale.	38,00	46,00	48,30	50,72	53,25	55,80
b) Alimentation supplémentaire.	40,01	-	-	-	-	-
Total.	78,01	46,00	48,30	50,72	53,25	55,80
- Dépenses.	65,19	80,39	125,13	131,45	120,10	117,70
- Moins-value retards et aléas de chantier (20% et 30%)	-	16,08	37,54	39,43	36,03	35,31
- Dépenses ajustées	65,19	64,31	87,59	92,01	84,07	82,39
- Avoir en fin d'exercice.	119,81	101,50	62,21	20,92	-9,91	-36,50

Les investissements à charge de ce fonds, après application des différents coefficients correcteurs, s'établissent en moyenne à quelque 82 millions d'euros par an.

Au cours de la période 2007-2011 les dépenses non ajustées se répartissent comme suit :

1) Ventilation en fonction de l'état d'avancement des projets :

	<u>Coûts</u>	
	(en milliers d'euros)	
- projets en cours de réalisation.	346.988,5	60,8%
- projets en cours d'élaboration.	166.917,0	29,3%
- autres projets.	39.553,5	6,9%
- nouveaux projets à déterminer.	<u>21.320,0</u>	<u>3,7%</u>
Total	574.779,0	100,0%

2) Ventilation par projet:

Principaux projets en cours de réalisation :

	<u>Coûts</u>
	(en milliers d'euros)
- Centre conférences Lux.-Kirchberg (1ère ext. et CCK)	205.137,1
- Salle philharmonique Luxembourg-Kirchberg	113.448,0
- Centre pénitentiaire à Schrassig	75.246,4
- Abbaye de Neumünster	45.850,0
- Centre national de l'audiovisuel	44.500,0
- Immeuble Printz et Rischar	27.000,0
- Parc Hosingen	12.481,5
- Bâtiment Tour à Luxembourg-Kirchberg: façades	12.793,8
- Aménagement du Parc "3 Eechelen"	16.985,0
- Centre pénitentiaire Givenich	10.892,6
- P&Ch et Police des autoroutes Bertrange.	60.596,3
- Police grand-ducale Grevenmacher.	13.418,0
- Laboratoire National de Santé.	97.162,6
- Centre de recherche public Santé.	80.674,2
- Justice de paix Esch/Alzette	14.000,0
- Centre de rétention	11.200,0

Les principaux projets actuellement en cours d'élaboration sont les suivants :

	<u>Coûts</u>
	(en milliers d'euros)
- Centre Marienthal	20.430,0
- Centre conférences Lux.-Kirchberg (2ième. ext.)	119.300,0
- Laboratoire Méd. Vét. et Méd. Légale (2ième phase)	45.000,0
- Bât. Publ.: atelier et dépôt Bertrange-Bourmicht	15.950,0

Autres projets et anciens projets loi de garantie :

	<u>Coûts</u>
	(en milliers d'euros)
- Centre de Secours Gasperich	20.000,0
- Centre de Police à Luxembourg-Verlorenkost	5.000,0
- Bâtiment Schuman: transformation bibliothèque nationale	120.000,0
- Caserne Herrenberg: modernisation 1ère phase	35.000,0

Par ailleurs, les projets de moindre envergure autorisés par la loi budgétaire entraîneront une dépense globale de 93,54 millions au cours de cette période, dont 47,3 millions pour les projets en cours de réalisation.

52.5.93.001 Alimentation du fonds d'investissements publics scolaires

Pour le fonds d'investissements publics scolaires, l'évolution prévisible des recettes et des dépenses au cours de la période pluriannuelle 2007-2011 se présente comme suit:

(en millions d'euros)						
Mouvements du Fonds	2006 Compte	2007 Budget	2008 Projet	2009 Prévis.	2010 Prévis.	2011 Prévis.
- Avoir en début d'exercice.	226,31	210,43	186,34	155,27	117,17	91,53
- Alimentations:						
a) Alimentation normale.	50,00	42,00	44,10	46,30	48,62	50,90
b) Alimentation supplémentaire.	-	-	-	-	-	-
Total.	50,00	42,00	44,10	46,30	48,62	50,90
- Dépenses.	65,88	82,61	107,39	120,57	106,08	113,31
- Moins-value retards et aléas de chantier (20% et 30%)	-	16,52	32,22	36,17	31,83	33,99
- Dépenses ajustées	65,88	66,09	75,17	84,40	74,26	79,32
- Avoir en fin d'exercice	210,43	186,34	155,27	117,17	91,53	63,11

Les investissements à charge de ce fonds, après application des différents coefficients correcteurs, s'établissent en moyenne à quelque 76 millions d'euros par an.

Au cours de la période 2007-2011 les dépenses non ajustées se répartissent comme suit :

1) Ventilation en fonction de l'état d'avancement des projets :

	<u>Coûts</u>	
	(en milliers d'euros)	
- projets en cours de réalisation.	396.285,5	74,8%
- projets en cours d'élaboration.	83.556,6	15,8%
- autres projets	37.526,8	7,1%
- nouveaux projets à déterminer	<u>12.600,0</u>	<u>2,4%</u>
Total	529.968,8	100,0%

2) Ventilation par projet:

Principaux projets en cours de réalisation:

	<u>Coûts</u>
	(en milliers d'euros)
- LT Mathias Adam Pétange	108.000,0
- Nouveau lycée et internat à Redange-sur-Attert.	96.524,5
- LT Josy Barthel Mamer.	68.000,0
- LT Esch/Alzette (Raemerich)	63.000,0
- LT Nord à Wiltz:extension (2ième phase)	76.500,0
- LT Nic. Biever Dudelange	54.372,1
- Lycée classique Diekirch: extension	47.809,0
- LTC à Dommeldange: annexe	28.064,6
- Internat à Diekirch	21.600,0
- LT Joseph Bech Grevenmacher	20.000,0

- LGL: modernisation	21.915,0
- LT Mersch: extension et transformation	14.421,1
- LT Nord à Wiltz:extension (1ère phase)	12.698,2
- LT Esch/Alzette (Lallange)	106.790,2
- LT pour professions de santé	67.450,0
- LT Mathias Adam - Jenker	28.356,4

Les projets actuellement à l'étude sont les suivants :

	<u>Coûts</u> (en milliers d'euros)
- Nouveau Lycée à Junglinster	104.900,0
- Lycée Clervaux	60.000,0
- Lycée Pôle Sud - Differdange	60.000,0
- Lycée Nordstad	80.000,0
- LT agricole à Gilsdorf	84.000,0
- LT Esch/Alzette place V. Hugo	55.000,0
- LT à Bonnevoie	66.120,0
- Ancienne Ecole Américaine: transformation	13.500,0
- Rénovation Athénée	25.000,0

Par ailleurs les projets de moindre envergure autorisés par la loi budgétaire entraîneront une dépense globale de 50,83 millions au cours de cette période, dont 23,6 millions pour les projets en cours de réalisation.

52.5.93.002 Alimentation du fonds d'investissements publics sanitaires et sociaux

Pour le fonds d'investissements publics sanitaires et sociaux, l'évolution prévisible des recettes et des dépenses au cours de la période pluriannuelle 2007-2011 se présente comme suit:

	(en millions d'euros)					
	2006 Compte	2007 Budget	2008 Projet	2009 Prévis.	2010 Prévis.	2011 Prévis.
- Avoir en début d'exercice.	61,87	53,91	44,84	32,55	9,16	-6,50
- Alimentations:						
a) Alimentation normale.	6,50	6,50	6,83	7,17	7,53	8,00
b) Alimentation supplémentaire.	-	-	-	-	-	-
Total.	6,50	6,50	6,83	7,17	7,53	8,00
- Dépenses.	14,46	19,47	27,31	43,66	33,14	19,17
- Moins-value retards et aléas de chantier (20% et 30%)	-	3,89	8,19	13,10	9,94	5,75
- Dépenses ajustées	14,46	15,58	19,11	30,56	23,20	13,42
- Avoir en fin d'exercice.	53,91	44,84	32,55	9,16	-6,50	-11,92

Les investissements à charge de ce fonds, après application des différents coefficients correcteurs, s'établissent en moyenne à quelque 20,4 millions par an.

Au cours de la période 2007 à 2011 les dépenses non ajustées se répartissent comme suit:

1) Ventilation en fonction de l'état d'avancement des projets :

	<u>Coûts:</u>	
	(en milliers d'euros)	
- projets en cours de réalisation.	79.811,5	55,9%
- projets en cours d'élaboration.	38.965,0	27,3%
- autres projets	10.850,0	7,6%
- projets nouveaux	<u>13.110,0</u>	<u>9,2%</u>
Total	142.736,5	100,0%

2) Ventilation par projet:

Principaux projets en cours de réalisation:

	<u>Coûts</u>
	(en milliers d'euros)
- CIPA Esch/Alzette: réaménagement	24.683,8
- Fondation APEMH Bettange/Mess.	23.078,5
- CIPA Dudelange.	44.154,0
- CIPA Wiltz.	47.280,6

Projets actuellement à l'étude:

- CHNP Ettelbrück: transformation divers bâtiments.	20.800,0
- Assainissement du barrage d'Esch-sur-Sûre	17.052,0
- Assainissement du barrage de Rosport	15.200,0
- CIPA Echternach et Maisons de soins	7.000,0

Par ailleurs, les projets de moindre envergure autorisés par la loi budgétaire entraîneront une dépense globale de 29,2 millions au cours de cette période, dont 16,8 millions pour les projets en cours de réalisation.

52.3.93.003 Alimentation du fonds pour la loi de garantie

L'évolution de la situation du fonds pour la loi de garantie au cours de la période pluriannuelle 2007-2011 se présente comme suit:

	(en millions d'euros)					
	2006 Compte	2007 Budget	2008 Projet	2009 Prévis.	2010 Prévis.	2011 Prévis.
- Avoir en début d'exercice	107,45	77,96	34,28	3,09	-38,16	-105,94
- Alimentations:						
a) Alimentation normale.	7,00	7,00	7,35	7,72	8,10	8,50
b) Location/vente	6,27	6,53	6,70	6,87	7,04	7,21
c) Alimentation supplémentaire.	-	-	-	-	-	-
Total.	13,27	13,53	14,05	14,59	15,14	15,71
- Dépenses.	42,76	57,21	45,24	55,84	82,92	103,23
- Avoir en fin d'exercice.	77,96	34,28	3,09	-38,16	-105,94	-193,46

Les projets votés ou en voie d'élaboration, dont les remboursements à charge du fonds pour la loi de garantie sont prévus, se présentent comme suit:

Projets votés ou en voie d'élaboration:	<u>Coûts:</u>
	(en milliers d'euros)
- Nouvelle Aérogare du Findel (loi du 11.07.1996 + loi du 10.7.2002).	324.325,0
- Deuxième Ecole Européenne	217.000,0
- Campus Geesseknepchen (loi du 06.03.1996 + loi du 11.08.2001).	135.176,3
- Extensions Cour de Justice CE: (lois du 25.07.1985; 01.06.1989; 18.12.1990, 28.12.1992, 20.07.1998).	133.961,7
- Cité judiciaire Plateau du St. Esprit (lois du 06.04.1999).	125.200,0
- Centre nat. sportif et culturel Kirchberg (loi du 02.05.1996; du 11.08.2001; 26.6.2002; 17.05.2006)	104.137,5
- Musée d'Art moderne Grand-Duc Jean (loi du 17.01.1997+ loi du 11.08.2001)	80.764,0
- Terminal G.A.T. et V.I.P. Findel	24.573,1
- CRP Henri Tudor (loi du 19.07.1997+ loi du 12.08.2003)	14.000,0
- Cour des comptes européennes (2ème extension)	70.000,0

A noter que les financements relatifs aux projets de la 4e extension du Palais de Justice des C.E. et de la deuxième extension de la Cour des Comptes européennes ne sont pas repris dans le total des dépenses à charge du Fonds pour la loi de garantie étant donné que ces financements seront supportés directement par les C.E..

Les annuités résultant du financement de ces projets sont calculées sur base des hypothèses suivantes: 5% d'intérêts/an (Euribor 3 mois); préfinancement 3 ans; amortissement 20 ans.

Les dépenses en question évolueront notamment en fonction de la variation du taux d'intérêt (+ 7,5 mio/an pour une augmentation de 1% du taux annuel).

Une estimation des liquidations relatives aux projets en voie de réalisation pour la période 2007-2011 se présente comme suit:

	(en euros)				
	2007 Budget	2008 Projet	2009 Prévis.	2010 Prévis.	2011 Prévis.
CRP Henri Tudor	-	-	-	-	-
CNSC à Lux-Kirchberg	3.488.254	-	-	-	-
Cité judiciaire-plateau du St. Esprit	35.000.000	38.000.000	12.000.000	10.000.000	4.186.279
Musée d'Art Moderne Grand-Duc Jean	6.000.000	3.500.000	1.025.141	-	-
Palais de la CJ - 4ième extension . .	90.000.000	100.000.000	60.000.000	35.000.000	7.452.128
Palais de la CJ-mesures transitoires	500.000	4.500.000	3.440.865	-	-
Cours des Comptes européennes (2ième extension)	-	2.000.000	12.000.000	18.000.000	18.000.000
Ecole Européenne et CPE	-	12.000.000	35.000.000	35.000.000	40.000.000
Nouvelle aérogare	121.571.000	10.379.000	5.150.000	-	-
TOTAL	256.559.254	170.379.000	128.616.006	98.000.000	69.638.407

Le niveau élevé des dépenses en 2007 (256,6 mio. d'euros) s'explique par les liquidations prévues en matière du chantier de l'aérogare (121,6 mio. d'euros), liquidations qui vont diminuer en 2008 à quelque 10,4 mio. d'euros.

52.5.93.004 Alimentation du fonds d'entretien et de rénovation

Pour le fonds d'entretien et de rénovation, l'évolution prévisible des recettes et des dépenses au cours de la période pluriannuelle 2007 à 2011 se présente comme suit:

(en millions d'euros)

	2006 Compte	2007 Budget	2008 Projet	2009 Prévis.	2010 Prévis.	2011 Prévis.
- Avoir en début d'exercice.	-	-	13,66	23,11	29,70	41,36
- Alimentations:	-					
a) Alimentation normale.	-	55,00	55,03	55,03	55,03	55,03
b) Alimentation supplémentaire.	-	-	-	-	-	-
Total.	-	55,00	55,03	55,03	55,03	55,03
- Dépenses.	-	41,34	50,64	53,82	48,18	45,92
- Moins-value pour retards et aléas de chantier (10%)	-	-	5,06	5,38	4,82	4,59
- Dépenses ajustées	-	41,34	45,58	48,44	43,36	41,32
- Avoir en fin d'exercice.	-	13,66	23,11	29,70	41,36	55,06

Les investissements à charge de ce fonds, après application du coefficient correcteur de 10%, s'établissent en moyenne à quelque 44 millions d'euros par an.

Rappelons que la création de ce fonds spécial en 2007 a été réalisée en vue, d'une part, d'introduire le concept de l'entretien préventif dans la gestion du patrimoine immobilier de l'Etat et, d'autre part, afin de parer aux inconvénients découlant de l'annualité du budget en matière de travaux qui, par leur nature, s'étendent le plus souvent sur plusieurs exercices.

En vue de l'alimentation dudit fonds, un montant total de 55 millions d'euros a été transféré du budget des dépenses de l'Administration des Bâtiments publics par la suppression d'un nombre important d'articles budgétaires individuels aux sections 22.4, 52.3 et 52.4.

Une programmation plus détaillée des travaux à charge de ce fonds sera effectuée après la clôture de l'exercice 2007.

LES ETABLISSEMENTS PUBLICS

- Fonds pour la rénovation de la vieille ville

Créé par la loi du 29 juillet 1993, l'établissement public sous rubrique a pour mission la rénovation de quatre îlots d'immeubles situés au quartier de la Vieille Ville de Luxembourg.

Le programme des travaux pendant la période de référence comprend pour l'essentiel:

- l'achèvement des travaux de rénovation et de transformation de la clinique St. Joseph et de l'immeuble du Conseil d'Etat en 2007,
- la rénovation de la maison dite <<Esser>> (Ilot A) en 2007,
- la poursuite des études concernant l'îlot D,
- la confection de pré-études concernant l'îlot C.

Une estimation des liquidations relatives aux projets ci-dessus pour la période 2007-2011 se présente comme suit:

(en euros)					
	2007 Budget	2008 Projet	2009 Prévis.	2010 Prévis.	2011 Prévis.
Projets	2.500.000	1.000.000	3.000.000	5.000.000	6.000.000
Total cumulé.	2.500.000	3.500.000	6.500.000	11.500.000	17.500.000

Etant donné la faible envergure du programme d'investissement prévu, pas d'observations particulières.

- Fonds d'urbanisation et d'aménagement du plateau de Kirchberg

Créé par la loi du 7 août 1961, l'établissement public sous rubrique a pour mission selon l'article 1 de la loi précitée:

- la construction d'un pont au-dessus de la vallée de l'Alzette;
- l'urbanisation et l'aménagement du plateau de Kirchberg;
- l'établissement de la voirie d'accès et de desserte nécessaire ainsi que les accessoires éventuels;
- l'acquisition des terrains du plateau de Kirchberg.

1) Ventilation en fonction de l'état d'avancement des projets du Fonds:

	<u>Coûts</u>	
	(en euros)	
- projets en cours de réalisation	77.256.899,0	55,6%
- projets en cours d'élaboration	61.692.284,0	44,4%
Total	138.949.183,0	100,0%

Fonds d'investissements publics administratifs

(en euros)

Mouvements du Fonds	2006	2007	2008	2009	2010	2011
- Avoir début	106.992.847	119.814.653	101.503.017	62.209.301	20.915.599	-9.907.155
- Alimentations:						
a) Alimentation normale	38.000.000	46.000.000	48.300.000	50.720.000	53.250.000	55.800.000
b) Alimentation supplémentaire	40.008.945	-	-	-	-	-
Total	78.008.945	46.000.000	48.300.000	50.720.000	53.250.000	55.800.000
- Dépenses	65.187.139	80.389.545	125.133.881	131.448.145	120.103.935	117.703.519
- Moins-value retards et aléas de chantiers (20% et 30%)	-	16.077.909	37.540.164	39.434.444	36.031.181	35.311.056
- Dépenses ajustées	65.187.139	64.311.636	87.593.717	92.013.702	84.072.755	82.392.463
- Avoir fin	119.814.653	101.503.017	62.209.301	20.915.599	-9.907.155	-36.499.619

Fonds spécial : Fonds d'investissements publics administratifs

(en euros)

Projets	Lois	Coût prévu	Coût prévis. (global revu)	Exerc. ant.	2006	2007	2008	2009	2010	2011	Exerc. ultér.
I. Projets en réalisation											
a) Projets											
1 - Musée d'histoire naturelle Grund	28.03.86	11.527.049	17.316.821	17.096.042	220.779	-	-	-	-	-	-
	11.01.90	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
2 - Centre pénitentiaire Schrassig: 1ère extension	13.08.92	68.145.930	75.246.387	63.891.350	2.529.178	1.000.000	-	-	-	-	7.825.859
- Centre pénitentiaire Schrassig: 2e extension	27.07.97	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
(y inclus sécurité + buanderie)	11.08.01	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
3 - Aménagement du Parc de Hosingen	29.07.93	9.667.847	10.920.197	10.673.773	-	246.424	-	-	-	-	-
4 - Parc de Hosingen: centre écologique	29.07.93	7.188.912	12.481.500	2.211.481	820.597	2.000.000	3.000.000	2.500.000	1.949.422	-	-
	06.02.02	2.107.095	-	-	-	-	-	-	-	-	-
5 - Abbaye Neumünster	29.07.93 + 5.5.04	38.423.496	44.076.717	39.842.802	1.459.833	2.000.000	774.082	-	-	-	-
	12.06.04	2.300.000	-	-	-	-	-	-	-	-	-
6 - Bâtiment Tour Kirchberg: façades	24.07.95	9.791.794	12.793.826	111.629	299.747	250.000	7.000.000	4.500.000	632.450	-	-
7 - C.P.A. Givenich: 2e extension	29.04.99	7.436.806	10.892.550	5.453.972	1.767.909	2.000.000	1.500.000	170.669	-	-	-
	12.06.04	2.300.000	-	-	-	-	-	-	-	-	-
8 - Immeuble Printz et Rischart: transformations	20.01.99 + 5.5.04	20.203.322	27.000.000	14.813.231	7.408.356	4.000.000	778.413	-	-	-	-
	12.06.04	4.950.000	-	-	-	-	-	-	-	-	-
9 - CNA Dudelange (y inclus centre culturel)	24.07.01	39.662.964	44.500.000	12.302.011	3.958.868	10.000.000	12.000.000	5.000.000	1.239.121	-	-
10 - Palais de Justice des CE Kirchberg: désamiantage	28.06.00	20.897.424	15.052.778	12.544.844	1.755.605	752.329	-	-	-	-	-
11 - Centre de conférences Kirchberg: 1ère ext.+ CCF	24.07.01	161.130.791	205.137.147	59.334.794	10.925.440	25.000.000	24.000.000	20.000.000	22.000.000	20.000.000	23.876.913
12 - Salle de concert Luxembourg-Kirchberg	18.01.01 + 19.02.03	78.086.460	113.448.000	101.602.319	6.990.733	1.000.000	500.000	-	-	-	3.354.948
	19.02.05	29.700.000	-	-	-	-	-	-	-	-	-
13 - Police des Autoroutes + Ponts & Ch. à Bertrange	23.11.01	54.933.205	60.596.310	19.847.101	3.100.346	2.700.000	8.700.000	8.500.000	8.000.000	6.000.000	3.748.863
14 - Parc "3 Eechelen": aménagement	25.07.02	16.400.000	16.985.000	1.880.049	3.713.338	2.000.000	4.000.000	2.500.000	500.000	500.000	1.891.613
15 - Ponts & Chaussées Bertrange: atelier mécanique	loi bud.	2.726.829	2.730.000	2.730.000	-	-	-	-	-	-	-
16 - Acquisition de 2 immeubles admin. à Lux.-Kirchberg	09.04.03	172.500.000	91.000.000	91.000.000	-	-	-	-	-	-	-
17 - Police grand-ducale Grevenmacher	18.5.04	12.300.000	13.418.001	293.210	115.732	500.000	3.000.000	7.000.000	2.509.059	-	-
18 - Laboratoire National de Santé	19.12.03	88.000.000	97.162.580	1.809.617	331.089	1.000.000	4.000.000	6.000.000	12.000.000	18.000.000	54.021.874
19 - Centre de Recherche Public - Santé	5.05.04	73.000.000	80.674.195	1.273.737	80.324	50.000	50.000	50.000	50.000	50.000	79.070.134
20 - Ponts & Chaussées Remich: ateliers	24.07.07	1.239.468	9.920.000	53.085	168.607	200.000	750.000	1.200.000	1.800.000	2.500.000	3.248.308
21 - Justice de paix à Esch/Alzette	24.07.07	20.000.000	14.000.000	191.423	105.857	200.000	500.000	2.000.000	3.000.000	3.000.000	5.002.720
22 - Centre de rétention pour étrangers en situat. irrégulière	24.08.07	2.500.000	11.200.000	58.356	77.867	500.000	7.000.000	2.000.000	1.563.777	-	-
Sous-total la)		957.119.393	986.552.009	459.014.826	45.830.205	55.398.753	77.552.495	61.420.669	55.243.829	50.050.000	182.041.232

Fonds spécial : Fonds d'investissements publics administratifs

(en euros)

Projets	Lois	Coût prévu	Coût prévus. (global revu)	Exerc. ant.	2006	2007	2008	2009	2010	2011	Exerc. ultér.
b) Loi budgétaire:											
23 - Dépôt Musée d'Histoire Bertrange (FAPRAL)	loi bud.	2.082.306	4.800.000	4.503.944	85.264	210.792	-	-	-	-	-
24 - Centre administratif Mersch (Linden-Greisch)	loi bud.	1.239.468	1.785.000	1.515.763	1.834	60.000	207.403	-	-	-	-
25 - Institut viti-vinicole Remich (cave crémant)	loi bud.	1.487.361	5.475.000	3.249.358	138.600	800.000	1.287.042	-	-	-	-
26 - Centre Marienthal: travaux d'infrastructure	loi bud.	2.850.776	2.850.000	1.524.312	66.384	700.000	559.304	-	-	-	-
(projet de loi : voir sous 52)											
27 - Centre tactique de Police Reckenthal	loi bud.	2.602.882	2.787.151	2.703.355	83.796	-	-	-	-	-	-
28 - Ponts & Chaussées Bertrange (voir sous 15)	loi bud.	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
29 - Eaux et Forêts Ellergonn:phase 1	loi bud.	2.602.882	4.705.000	3.094.493	201.753	700.000	708.754	-	-	-	-
30 - Ministère de l'Education Nationale : réhabilitation ...	loi bud.	6.370.864	6.900.000	934.932	612.246	1.100.000	1.700.000	1.700.000	852.822	-	-
31 - Parc Château de Walferdange	loi bud.	2.478.935	1.757.112	1.154.376	602.736	-	-	-	-	-	-
32 - Ferme Grisius Lultzhausen: SN des sports	loi bud.	4.586.030	6.700.000	347.560	744.385	1.100.000	1.400.000	3.108.055	-	-	-
33 - Château de Roebé Larochette	loi bud.	1.240.000	3.950.000	1.706.302	759.093	1.200.000	284.605	-	-	-	-
34 - Théâtre National, rte de Longwy	loi bud.	1.884.000	3.254.380	2.939.052	315.328	-	-	-	-	-	-
35 - Caserne Herrenberg : remise en état de 3 pavillons ..	loi bud.	3.470.509	7.200.000	2.014.505	612.342	2.000.000	2.573.153	-	-	-	-
36 - Centre de Recherche Public - Santé: pavillon provis.	loi bud.	2.750.000	7.000.000	5.747.496	462.957	300.000	489.547	-	-	-	-
37 - Garage central pour les forces de l'ordre	loi bud.	2.602.882	7.500.000	3.092.077	2.889.188	1.400.000	118.735	-	-	-	-
38 - Centre national de littérature Mersch (Maison Eiffes)	loi bud.	1.770.000	2.850.000	260.747	365.454	1.000.000	1.223.799	-	-	-	-
39 - INS: réfection pelouse et modernisation hall	loi bud.	4.000.000	7.400.000	1.066.162	1.428.341	4.000.000	905.497	-	-	-	-
40 - Représentation permanente ONU à New York	loi bud.	1.750.000	3.685.053	987.450	2.697.603	-	-	-	-	-	-
41 - Centre pénitentiaire Schrassig: réfection toitures	loi bud.	2.700.000	5.000.000	1.430.320	736.508	800.000	1.500.000	533.172	-	-	-
42 - Musée 'A Possen' Bech-Kleinmacher: transformation	loi bud.	1.500.000	2.043.000	418.366	345.622	600.000	600.000	79.012	-	-	-
43 - Ecole de Police Verlorenkost	loi bud.	2.500.000	1.555.750	1.183.205	372.545	-	-	-	-	-	-
44 - Nouvelle Ambassade à Varsovie	loi bud.	1.250.000	2.028.400	518.904	1.509.496	-	-	-	-	-	-
45 - Ambassade à Bruxelles	loi bud.	1.300.000	1.804.000	170.279	1.202.981	-	430.740	-	-	-	-
46 - Ferme Casel Givenich	loi bud.	1.859.201	3.100.000	59.400	61.708	500.000	1.000.000	1.000.000	478.892	-	-
47 - Maison d'enfants à Schifflange: extension	loi bud.	946.400	996.400	1.552	293.430	650.000	51.418	-	-	-	-
48 - Ec.Nat.des Sapeurs Pomp.à Niederfeulen: rénovation	loi bud.	4.500.000	2.500.000	79.014	10.981	300.000	800.000	1.000.000	310.005	-	-
49 - Caserne Herrenberg:réhabilitation des infrastr.techn	loi bud.	5.000.000	5.000.000	-	-	500.000	4.000.000	500.000	-	-	-
- Projets en cours d'achèvem.,abandonnés; préfin.	-	-	7.450.022	6.912.718	537.304	-	-	-	-	-	-
Sous-total lb)	-	67.324.496	112.076.268	47.615.642	17.137.879	17.920.792	19.839.997	7.920.239	1.641.719	-	-
Total I		1.024.443.889	1.098.628.277	506.630.468	62.968.084	73.319.545	97.392.492	69.340.908	56.885.548	50.050.000	182.041.232

Fonds spécial : Fonds d'investissements publics administratifs

(en euros)

Projets	Lois	Coût prévu	Coût prévis. (global revu)	Exerc. ant.	2006	2007	2008	2009	2010	2011	Exerc. ultér.
II. Projets en élaboration											
a) Projets											
50 - Centre de conférences Kirchberg (2ième extension)	-	50.000.000	119.300.000	165.828	299.636	1.000.000	5.000.000	20.000.000	20.000.000	25.000.000	47.834.536
51 - Laboratoires médecine vétérinaire + médecine légale (2ième phase)	-	30.000.000	45.000.000	110.583	-	50.000	250.000	250.000	3.000.000	6.000.000	35.339.417
52 - Centre Marienthal	-	12.568.202	20.430.000	115.579	145.122	300.000	1.000.000	3.000.000	4.000.000	6.000.000	5.869.299
53 - Bât.publ.:atelier+dépôt (nouv. constr.) Bertrange-Bourmicht	-	7.412.016	15.950.000	302.557	57.442	100.000	500.000	4.500.000	6.500.000	2.500.000	1.490.001
54 - Centre pénitentiaire Schrassig: mesures de sécurité	-	12.394.676	16.000.000	-	-	500.000	3.000.000	7.500.000	5.000.000	-	-
Sous-total IIa)		112.374.894	216.680.000	694.547	502.200	1.950.000	9.750.000	35.250.000	38.500.000	39.500.000	90.533.253
b) Etudes (loi de garantie) * partie des études											
55 - Extension Bâtiment Konrad Adenauer (part études)	-	400.000.000	9.500.000	1.300.948	1.088.217	2.500.000	3.000.000	1.610.835	-	-	-
56 - Cour des Comptes: 2ième extension	loi gar.	70.000.000	2.000.000	-	208.611	800.000	991.389	-	-	-	-
57 - Cour de Justice de l'UE: mise en conformité annexes A,B et C	loi gar.	-	500.000	-	-	150.000	350.000	-	-	-	-
Sous-total IIb)		470.000.000	12.000.000	1.300.948	1.296.828	3.450.000	4.341.389	1.610.835	-	-	-
c) Loi budgétaire											
58 - Ponts & Chaussées Mersch	loi bud	5.500.000	5.500.000	-	-	-	100.000	100.000	500.000	1.500.000	3.300.000
59 - Police grand-ducale Strassen: nouvelle construction	loi bud.	2.000.000	2.000.000	24.040	-	100.000	1.000.000	875.960	-	-	-
60 - Ponts & Chaussées: dépôt à Walferdange	loi bud.	2.974.722	5.800.000	275.022	4.536	100.000	2.400.000	3.020.442	-	-	-
61 - Unité de sécurité Dreibern	loi bud.	5.701.551	6.900.000	96.877	54.824	200.000	3.400.000	3.000.000	148.299	-	-
62 - Stand de tir Reckenthal: extension	loi bud.	8.500.000	6.500.000	24.749	68.204	100.000	500.000	3.000.000	2.807.047	-	-
63 - Château Schoenfels: centre d'accueil et atelier thérapeutique	loi bud	2.478.935	4.000.000	42.171	44.788	400.000	1.600.000	1.000.000	913.041	-	-
64 - Foyer d'accueil pour toxicomanes à Luxembourg	loi bud.	2.000.000	3.800.000	-	-	100.000	1.500.000	1.800.000	400.000	-	-
65 - Administration de l'Eau à Diekirch: Hôtel du Midi	loi bud.	2.000.000	2.000.000	-	-	300.000	1.000.000	700.000	-	-	-
Sous-total IIc)		31.155.209	36.500.000	462.859	172.352	1.300.000	11.500.000	13.496.402	4.768.387	1.500.000	3.300.000
Total II		613.530.103	265.180.000	2.458.354	1.971.380	6.700.000	25.591.389	50.357.237	43.268.387	41.000.000	93.833.253
III. Autres Projets											
a) Projets											
66 - Caserne Herrenberg: modernisation (1ère phase)	proj.loi	35.000.000	35.000.000	153.555	13.996	200.000	200.000	5.000.000	7.000.000	7.000.000	15.432.449
67 - Administration services de secours à Lux-Gasperich	proj.loi	90.000.000	20.000.000	545.770	-	-	-	-	-	-	19.454.230
68 - Bâtiment Schuman: transf. pour la Bibliothèque Nat	proj.loi	100.000.000	120.000.000	1.692.292	98.328	-	-	-	-	-	118.209.380
69 - Château de Berg:rénovation	proj.loi	15.000.000	15.000.000	-	-	-	-	-	-	-	15.000.000
70 - Centre Hollenfels	proj.loi	10.400.000	10.400.000	-	-	-	-	-	-	-	10.400.000
71 - Centre de Police à Luxembourg-Verlorenkost	proj.loi	405.000.000	120.000.000	739.074	124.046	100.000	400.000	1.000.000	2.000.000	10.000.000	105.636.880
Sous-total IIIa)		655.400.000	320.400.000	3.130.691	236.370	300.000	600.000	6.000.000	9.000.000	17.000.000	284.132.939

Fonds spécial : Fonds d'investissements publics administratifs

(en euros)

Projets	Lois	Coût prévu	Coût prévis. (global revu)	Exerc. ant.	2006	2007	2008	2009	2010	2011	Exerc. ultér.
b) Loi budgétaire											
72 - Dépôt de munitions Herrenberg	loi bud.	2.850.776	2.850.000	85.204	-	-	-	-	-	-	2.764.796
73 - Police Redange:Bât.admin.+transform. log.de service	loi bud.	5.000.000	5.000.000	-	-	-	-	-	-	-	5.000.000
74 - Ponts & Chaussées Windhof:ateliers et garage	loi bud.	1.350.000	1.350.000	-	-	-	-	-	-	-	1.350.000
75 - Ponts & Chaussées Echternach: nouv. construction	loi bud.	6.000.000	6.000.000	-	-	-	50.000	50.000	200.000	2.000.000	3.700.000
76 - Ponts & Chaussées Clervaux: extension	loi bud.	4.000.000	4.000.000	-	-	-	-	-	-	-	4.000.000
77 - Ponts & Chaussées Grevenmacher:Dépôt Potaschbierg	loi bud.	5.000.000	5.000.000	32.183	6.535	-	-	-	-	-	4.961.282
78 - Stand de tir Bleesdall : mise en conformité	loi bud.	1.239.468	1.240.000	18.296	4770	-	-	-	-	-	1.216.934
79 - Haff Réimech	loi bud.	3.595.000	4.400.000	46.481	-	-	200.000	500.000	2.000.000	1.653.519	-
80 - Police grand-ducale Kayl: réaménag. et agrandissement	loi bud.	1.500.000	1.500.000	-	-	-	-	-	-	-	1.500.000
81 - Centre douanier Gasperich: nouvel atelier à 3 niveaux	loi bud.	1.200.000	1.200.000	-	-	-	-	-	-	-	1.200.000
82 - Police grand-ducale Kehlen: nouvelle construction	loi bud.	2.000.000	2.000.000	-	-	-	-	-	-	-	2.000.000
83 - Villa Louvigny: remise en état salle de musique	loi bud.	2.000.000	2.000.000	-	-	-	-	-	-	-	2.000.000
84 - Palais de justice à Diekirch: transformation	loi bud.	4.500.000	4.500.000	46.783	-	-	-	-	-	-	4.453.217
85 - Police grand-ducale Lorentzweiler: nouvelle construction	loi bud.	2.000.000	2.000.000	-	-	-	-	-	-	-	2.000.000
86 - Musée du Vin à Ehnen: réaménagement et extension	loi bud.	6.000.000	6.000.000	-	-	-	-	-	-	-	6.000.000
Sous-total IIIb)		48.235.243	49.040.000	228.947	11.305	-	250.000	550.000	2.200.000	3.653.519	42.146.229
c) Projets destinés antérieurement à être financés par le biais de la loi de garantie											
Sous-total IIIc)		-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Total III		703.635.243	369.440.000	3.359.638	247.675	300.000	850.000	6.550.000	11.200.000	20.653.519	326.279.168
IV. Nouveaux projets											
87 - Centre d'intervent. (serv. incendie et sauvetage) Findel	proj. de loi	17.500.000	17.500.000	-	-	50.000	100.000	2.000.000	5.000.000	5.000.000	5.350.000
88 - Nouveau Centre pénitentiaire	proj. de loi p.m		120.000	-	-	20.000	100.000	-	-	-	-
89 - Laboratoire pour l'ASTA	proj. de loi	22.000.000	25.000.000	-	-	-	100.000	200.000	750.000	1.000.000	22.950.000
90 - Foyer Don Bosco	loi bud.	7.000.000	7.000.000	-	-	-	1.000.000	3.000.000	3.000.000	-	-
Total IV		46.500.000	49.620.000	-	-	70.000	1.300.000	5.200.000	8.750.000	6.000.000	28.300.000
Total I+II+III+IV		2.388.109.235	1.782.868.277	512.448.460	65.187.139	80.389.545	125.133.881	131.448.145	120.103.935	117.703.519	630.453.653

Fonds d'investissements publics sanitaires et sociaux

(en euros)

Mouvements du Fonds	2006	2007	2008	2009	2010	2011
- Avoir début	61.874.923	53.912.902	44.837.327	32.548.827	9.159.853	-6.505.891
- Alimentations:						
a) Alimentation normale	6.500.000	6.500.000	6.825.000	7.170.000	7.530.000	8.000.000
b) Alimentation supplémentaire	-	-	-	-	-	-
Total	6.500.000	6.500.000	6.825.000	7.170.000	7.530.000	8.000.000
- Dépenses	14.462.021	19.469.469	27.305.000	43.655.678	33.136.776	19.169.570
- Moins-value retards et aléas de chantiers (20% et 30%)	-	3.893.894	8.191.500	13.096.703	9.941.033	5.750.871
- Dépenses ajustées	14.462.021	15.575.575	19.113.500	30.558.975	23.195.743	13.418.699
- Avoir fin	53.912.902	44.837.327	32.548.827	9.159.853	-6.505.891	-11.924.590

Fonds spécial : Fonds d'investissements publics sanitaires et sociaux

(en euros)

Projets	Lois	Coût prévu	Coût prévis. (global revu)	Exerc. ant.	2006	2007	2008	2009	2010	2011	Exerc. ultér.
I. Projets en cours de réalisation											
a) Projets											
1 - Fondation APEMH Bettange-sur-Mess	-	21.797.277	23.078.512	21.940.069	687.974	450.469	-	-	-	-	-
(1ère phase, château)	31.07.91	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
- Fondation APEMH Bettange-sur-Mess	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
(2e phase, ateliers)	11.08.96	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
- Fondation APEMH Bettange-sur-Mess	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
(alentours et dépôt)	06.02.02	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
2 - C.I.P.A. Esch/Alzette	31.03.96	26.326.292	24.683.762	24.674.075	9.687	-	-	-	-	-	-
3 - C.I.P.A. Dudelange	08.03.02	47.099.770	44.154.000	13.300.992	4.833.438	8.000.000	6.000.000	7.000.000	4.500.000	519.570	-
4 - C.I.P.A. Wiltz	08.03.02	41.968.374	47.280.570	1.525.756	6.445.561	5.000.000	7.500.000	7.500.000	9.000.000	7.500.000	2.809.253
Sous-total la)		137.191.713	139.196.844	61.440.892	11.976.660	13.450.469	13.500.000	14.500.000	13.500.000	8.019.570	2.809.253
b) Loi budgétaire:											
5 - Rénovation du bâtiment Source Kind	loi bud.	2.740.000	2.613.008	2.580.795	32.213	-	-	-	-	-	-
6 - C.I.P.A. Bofferdange (aile C): remise en état	loi bud.	2.480.000	2.545.813	2.200.700	345.113	-	-	-	-	-	-
7 - Internat socio-familial spécialisé à Wiltz	loi bud.	3.050.000	3.200.000	146.419	745.658	1.350.000	750.000	207.923	-	-	-
8 - CHNP Ettelbruck: remise en état	loi bud.	3.600.000	3.600.000	227.971	633.017	900.000	900.000	939.012	-	-	-
9 - Centre d'accueil pour réfugiés Marienthal: aménag. ...	loi bud.	2.750.000	4.500.000	112.249	80.975	1.000.000	2.000.000	800.000	506.776	-	-
10 - Niedercorn:transfo.,adaptation au projet SERVIOR ...	loi bud.	2.400.000	2.400.000	-	6.623	250.000	1.250.000	893.377	-	-	-
11 - Foyer Eislecker Héem Lullange: transformation	loi bud.	3.500.000	4.100.000	47.833	457.833	1.500.000	1.500.000	594.334	-	-	-
12 - Domaine thermal Mondorf: mise en conform. cuisine	loi bud.	1.500.000	1.500.000	-	-	200.000	1.000.000	300.000	-	-	-
- Projets en cours d'achèvem., abandonnés ou préfin. ...	-	-	1.432.444	1.432.444	-	-	-	-	-	-	-
Sous-total lb)		22.020.000	25.891.265	6.748.411	2.301.432	5.200.000	7.400.000	3.734.646	506.776	-	-
Total I		159.211.713	165.088.109	68.189.303	14.278.092	18.650.469	20.900.000	18.234.646	14.006.776	8.019.570	2.809.253
II. Projets en élaboration											
a) Projets											
13 - C.I.P.A. Differdange (Maison de soins (SERVIOR))	-	230.731	177.107	149.029	28.078	-	-	-	-	-	-
14 - C.I.P.A. Vianden	-	12.394.676	322.844	276.949	45.895	-	-	-	-	-	-
15 - Assainissement du barrage d'Esch/Sûre (2 ^{ème} phase)	-	16.200.000	17.052.000	167.498	95.988	389.000	400.000	5.400.000	6.300.000	3.300.000	999.514
16 - Assainissement du barrage de Rosport	-	9.000.000	15.200.000	-	-	220.000	130.000	5.900.000	4.800.000	3.070.000	1.080.000
Sous-total IIa)		37.825.407	32.751.951	593.476	169.961	609.000	530.000	11.300.000	11.100.000	6.370.000	2.079.514

Fonds spécial : Fonds d'investissements publics sanitaires et sociaux

(en euros)

Projets	Lois	Coût prévu	Coût prévis. (global revu)	Exerc. ant.	2006	2007	2008	2009	2010	2011	Exerc. ultér.
b) Loi budgétaire											
17 - Centre d'accueil pour réfugiés Waldhaff	loi bud.	4.000.000	3.070.000	-	13.968	50.000	2.000.000	1.006.032	-	-	-
18 - Kraizbiert Dudelange: mise en conform. Centre Em. Mayrisch	loi bud.	2.000.000	2.000.000	-	-	50.000	800.000	1.150.000	-	-	-
19 - Centre d'accueil pour réfugiés à Schifflange	loi bud.	4.000.000	4.000.000	-	-	-	500.000	3.000.000	500.000	-	-
Sous-total IIb)		10.000.000	9.070.000	-	13.968	100.000	3.300.000	5.156.032	500.000	-	-
Total II		47.825.407	41.821.951	593.476	183.929	709.000	3.830.000	16.456.032	11.600.000	6.370.000	2.079.514
III. Autres projets											
a) Projets											
Sous-total IIIa)		-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
b) Loi budgétaire											
20 - C.I.P.A. Echternach et Maison de soins	loi bud.	4.957.870	7.000.000	-	-	20.000	730.000	2.500.000	2.500.000	1.250.000	-
21 - Femmes en détresse: 153, rue de Rollingergrund	loi bud.	3.850.000	3.850.000	-	-	20.000	900.000	1.450.000	950.000	530.000	-
22 - Internat socio-familial (anc.CNA) Dudelange	loi bud.	5.000.000	5.000.000	-	-	-	-	-	-	-	5.000.000
Sous-total IIIb)		13.807.870	15.850.000	-	-	40.000	1.630.000	3.950.000	3.450.000	1.780.000	5.000.000
Total III		13.807.870	15.850.000	-	-	40.000	1.630.000	3.950.000	3.450.000	1.780.000	5.000.000
IV. Nouveaux projets											
a) Projets C.I.P.A:											
b) Autres projets :											
23 - Réhabilitation du pré-barrage du Pont-Misère	loi bud.	1.800.000	1.300.000	-	-	40.000	40.000	850.000	370.000	-	-
24 - Réhabilitation du pré-barrage de Bavigne	loi bud.	1.200.000	935.000	-	-	30.000	30.000	565.000	310.000	-	-
25 - Réhabilitation des barrages secondaires de la Haute-Sûre	loi bud.	1.500.000	1.075.000	-	-	-	75.000	600.000	400.000	-	-
26 - CHNP Ettelbruck: transformation de divers bâtiments	-	20.800.000	20.800.000	-	-	-	800.000	3.000.000	3.000.000	3.000.000	11.000.000
Total IV		25.300.000	24.110.000	-	-	70.000	945.000	5.015.000	4.080.000	3.000.000	11.000.000
Total I - IV		246.144.991	246.870.060	68.782.779	14.462.021	19.469.469	27.305.000	43.655.678	33.136.776	19.169.570	20.888.767

Fonds d'investissements publics scolaires

(en euros)

Mouvements du Fonds	2006	2007	2008	2009	2010	2011
- Avoir début	226.310.955	210.432.371	186.341.064	155.267.625	117.170.391	91.531.455
- Alimentations:						
a) Alimentation normale	50.000.000	42.000.000	44.100.000	46.300.000	48.620.000	50.900.000
b) Alimentation supplémentaire	-	-	-	-	-	-
Total	50.000.000	42.000.000	44.100.000	46.300.000	48.620.000	50.900.000
- Dépenses	65.878.584	82.614.134	107.390.627	120.567.478	106.084.193	113.312.404
- Moins-value retards et aléas de chantiers (20% et 30%)	-	16.522.827	32.217.188	36.170.243	31.825.258	33.993.721
- Dépenses ajustées	65.878.584	66.091.307	75.173.439	84.397.235	74.258.935	79.318.683
- Avoir fin	210.432.371	186.341.064	155.267.625	117.170.391	91.531.455	63.112.773

Fonds spécial : Fonds d'investissements publics scolaires

(en euros)

Projets	Lois	Coût prévu	Coût prév. (global revu)	Exerc. ant.	2006	2007	2008	2009	2010	2011	Exercices ultér.
I. Projets en cours de réalisation											
a) Projets											
1 - Lycée de garçons à Esch/Alzette:											
- nouvelle construction	29.08.88	19.087.801	25.034.173	25.033.340	833	-	-	-	-	-	-
- transformation	10.08.91	2.850.776	-	-	-	-	-	-	-	-	-
- équipement	loi bud.	1.859.201	-	-	-	-	-	-	-	-	-
2 - Institut pour IMC	30.03.93	28.507.755	24.121.281	24.111.178	10.103	-	-	-	-	-	-
3 - Lycée de garçons à Luxembourg:extension	24.04.95	20.451.216	21.915.000	19.616.021	106.560	50.000	500.000	-	-	-	1.642.419
4 - LT Nord Wiltz: extension (1ère phase)	28.04.95	11.774.942	12.698.186	12.362.038	12.577	323.571	-	-	-	-	-
5 - LC Diekirch: extension (toutes les phases)	02.05.96	37.184.029	47.808.956	43.389.963	1.277.096	1.000.000	1.200.000	941.897	-	-	-
	06.02.02	5.255.343	-	-	-	-	-	-	-	-	-
6 - LT Mersch:extension et transformation	01.07.96	13.634.144	14.421.122	14.295.507	118.108	7.507	-	-	-	-	-
7 - LT Joseph Bech Grevenmacher	13.04.98	19.013.433	20.000.000	18.573.313	199.078	500.000	400.000	327.609	-	-	-
8 - LT Josy Barthel Mamer	03.08.98	61.725.488	68.000.000	65.440.787	1.455.373	500.000	400.000	203.840	-	-	-
	18.07.01	5.701.551	-	-	-	-	-	-	-	-	-
9 - Internat à Diekirch	29.04.99	18.592.014	21.496.042	14.146.297	2.416.428	3.000.000	1.500.000	433.317	-	-	-
10 - LT Esch/Alzette (Raemerich)	29.04.99	64.799.367	63.000.000	59.027.769	2.150.707	1.500.000	321.524	-	-	-	-
11 - LT Nic Biever Dudelange	24.02.99+5.5.04	44.075.469	54.372.054	20.941.234	3.175.300	5.000.000	7.000.000	8.000.000	6.000.000	4.255.520	-
	12.06.04	2.100.000	-	-	-	-	-	-	-	-	-
12 - Lycée du Nord Wiltz: extension (2e phase)	24.07.01	65.989.256	76.500.000	13.870.944	7.684.294	13.000.000	12.000.000	10.000.000	7.400.000	8.000.000	4.544.762
13 - LT Mathias Adam Pétange:nouv. construc.	11.06.02	106.594.215	108.000.000	13.547.339	16.027.622	18.000.000	20.000.000	20.000.000	16.000.000	4.425.039	-
14 - Nouveau Lycée et Internat à Réd./Attert	19.12.03	89.870.000	96.524.500	11.372.420	9.112.048	15.000.000	23.000.000	20.000.000	12.000.000	6.040.032	-
15 - LTC Dommeldange: annexe	20.01.03	26.700.000	28.064.587	6.699.779	13.506.000	5.000.000	1.500.000	1.358.808	-	-	-
16 - LT Esch/Alzette (Lallange)	19.12.03	98.000.000	106.790.243	1.877.377	1.508.117	6.000.000	9.500.000	10.000.000	15.000.000	15.000.000	47.904.749
17 - LT Mathias Adam - Jenker	03.08.05	4.960.000	28.356.399	320.856	443.730	3.000.000	5.000.000	6.000.000	6.000.000	7.591.813	-
18 - LT pour professions de santé	24.07.07	67.450.000	67.450.000	360.115	512.591	500.000	1.000.000	4.000.000	10.000.000	18.000.000	33.077.294
- Divers en cours d'achèvem.,abandonnés; préfin	-	-	3.147.961	3.105.781	42.180	-	-	-	-	-	-
Total Ia)		816.176.001	887.700.504	368.092.058	59.758.745	72.381.078	83.321.524	81.265.471	72.400.000	63.312.404	87.169.224

Fonds spécial : Fonds d'investissements publics scolaires

(en euros)

Projets	Lois	Coût prévu	Coût prév. (global revu)	Exerc. ant.	2006	2007	2008	2009	2010	2011	Exerc. ultér.
b) Loi budgétaire											
19 - LT des Arts et Métiers: assainissement ext.	loi bud.	1.239.468	4.701.537	4.670.520	31.017	-	-	-	-	-	-
20 - Internat St Willibrord Echternach: cuisine etc	loi bud.	4.540.000	5.159.517	5.151.873	7.644	-	-	-	-	-	-
21 - ISERP Walferdange : modernisation.	loi bud.	3.850.000	4.321.500	3.721.532	100.253	499.715	-	-	-	-	-
22 - Centre de Langues	loi bud.	1.860.000	3.128.282	2.583.448	544.834	-	-	-	-	-	-
23 - Lycée R. Schuman : bibl, cafet. struct d'acc.	loi bud.	3.230.000	6.750.000	1.710.246	797.295	2.200.000	2.042.459	-	-	-	-
24 - Athénée: réhabilitation salle de fêtes	loi bud.	6.200.000	7.385.000	6.636.487	228.683	300.000	219.830	-	-	-	-
25 - LT Michel Lucius: nouvelle aile, salles de classe ...	loi bud.	3.000.000	4.500.000	3.052.312	700.519	747.169	-	-	-	-	-
26 - LT J. B.Grevenm. (anc.bât.): mesures transitoires	loi bud.	4.000.000	6.700.000	718.582	83.377	150.000	1.000.000	4.748.041	-	-	-
27 - Solution transitoire pour l'Ecole Europ.Lux.-Kirch	loi bud.	7.000.000	4.734.629	4.696.673	37.956	-	-	-	-	-	-
28 - Lycée et Collège Vauban: structures provisoires ...	loi bud.	5.950.000	6.447.552	6.105.521	342.031	-	-	-	-	-	-
29 - Ecole Europ.: transf. 7 classes en salles spéciales, cafétéria	loi bud.	1.000.000	1.119.879	787.805	332.074	-	-	-	-	-	-
30 - Piscine olympique: rénovat.façades vitrées, vestia	loi bud.	4.850.000	5.850.000	43.333	64.148	200.000	2.400.000	2.000.000	1.142.519	-	-
31 - IST: bâtiments laboratoires	loi bud.	1.500.000	1.500.000	305.493	185.149	1.009.358	-	-	-	-	-
32 - LT hôtelier Diekirch: mise en conformité cuisine .	loi bud.	1.800.000	1.800.000	-	30.800	200.000	1.200.000	369.200	-	-	-
33 - Centre de Logopédie	loi bud.	9.003.195	2.500.000	66.185	7.119	300.000	1.200.000	926.696	-	-	-
34 - LT Michel Lucius: démolition aile caduque	loi bud.	6.000.000	750.000	-	-	50.000	700.000	-	-	-	-
Total lb)		65.022.663	67.347.896	40.250.010	3.492.899	5.656.242	8.762.289	8.043.937	1.142.519	-	-
Total I		881.198.664	955.048.400	408.342.068	63.251.644	78.037.320	92.083.813	89.309.408	73.542.519	63.312.404	87.169.224
II. Projets en élaboration											
a) Projets											
35 - Nouveau Lycée à Junglinster	proj. de loi	120.000.000	104.900.000	507.117	941.862	1.000.000	2.000.000	12.500.000	16.650.000	20.000.000	51.301.021
36 - Neie Lycée et LTPES (part études)	proj. de loi	PPP	100.000	-	-	50.000	50.000	-	-	-	-
37 - Lycée technique agricole à Gilsdorf	proj. de loi	80.000.000	84.000.000	-	-	50.000	200.000	400.000	2.500.000	8.000.000	72.850.000
38 - 2 ^{ème} Ecole europ. et Centre de la petite enfance (part études)	loi gar.	180.000.000	8.000.000	599.200	1.393.986	3.000.000	3.006.814	-	-	-	-
Sous-total IIa)		380.000.000	197.000.000	1.106.317	2.335.848	4.100.000	5.256.814	12.900.000	19.150.000	28.000.000	124.151.021
b) Loi budgétaire											
39 - LT Ettelbruck : salle des sports et piscine	loi bud.	3.000.000	368.484	78.462	290.022	-	-	-	-	-	-
40 - Ecole Européenne Kirchberg: ext. salle des sports	loi bud.	2.600.000	3.000.000	-	-	-	2.000.000	1.000.000	-	-	-
41 - LT des Arts et Métiers :cuisine et struct. d'accueil	loi bud.	3.160.000	6.500.000	208.326	-	50.000	1.000.000	3.100.000	2.141.674	-	-
42 - Centre d'éducation différenciée Esch/Alzette	loi bud.	1.740.000	4.900.000	41.930	-	100.000	2.100.000	2.658.070	-	-	-
Sous-total IIb)		10.500.000	14.768.484	328.718	290.022	150.000	5.100.000	6.758.070	2.141.674	-	-
Total II		390.500.000	211.768.484	1.435.035	2.625.870	4.250.000	10.356.814	19.658.070	21.291.674	28.000.000	124.151.021

Fonds spécial : Fonds d'investissements publics scolaires

(en euros)

Projets	Lois	Coût prévu	Coût prév. (global revu)	Exerc. ant.	2006	2007	2008	2009	2010	2011	Exerc. ultér.
III. Autres projets											
a) Projets											
43 - LT Esch/Alzette-place Victor Hugo: démolition aile désaffectée+ nouv.aile	proj. de loi	55.000.000	55.000.000	-	-	-	-	-	-	-	55.000.000
44 - LT Bonnevoie:extension et remise en état	proj. de loi	49.578.705	66.120.000	-	-	-	50.000	200.000	500.000	-	65.370.000
45 - Université Luxembourg-Limpertsberg	proj. de loi	p.m	p.m	-	-	-	-	-	-	-	-
46 - LT Michel Lucius Luxembourg	proj. de loi	p.m	p.m	-	-	-	-	-	-	-	-
47 - Rénovation Athénée	proj. de loi	80.000.000	25.000.000	-	-	200.000	1.000.000	4.000.000	5.000.000	9.000.000	5.800.000
48 - Lycée Clervaux	proj. de loi	60.000.000	60.000.000	-	-	-	50.000	50.000	200.000	2.000.000	57.700.000
49 - Lycée Pôle Sud -Differdange	proj. de loi	60.000.000	60.000.000	-	-	-	50.000	50.000	200.000	2.000.000	57.700.000
Sous-total IIIa)		304.578.705	266.120.000	-	-	200.000	1.150.000	4.300.000	5.900.000	13.000.000	241.570.000
b) Loi budgétaire											
50 - LT Ettelbruck et LT agricole Ettelbruck: infrastructures prioritaires	loi bud.	7.000.000	7.000.000	-	-	100.000	3.000.000	3.900.000	-	-	-
51 - Lycée Hubert Clement : réaménagements	loi bud.	6.000.000	6.000.000	22.116	1.070	26.814	500.000	2.500.000	2.950.000	-	-
Sous-total IIIb)		13.000.000	13.000.000	22.116	1.070	126.814	3.500.000	6.400.000	2.950.000	-	-
Total III		317.578.705	279.120.000	22.116	1.070	326.814	4.650.000	10.700.000	8.850.000	13.000.000	241.570.000
IV. Nouveaux projets (à déterminer)											
52 - Nordstad-Lycée	proj. de loi	80.000.000	80.000.000	-	-	-	50.000	50.000	200.000	2.000.000	77.700.000
53 - Infrastructures sportives à Diekirch	proj. de loi	35.000.000	35.000.000	-	-	-	100.000	100.000	200.000	2.000.000	32.600.000
54 - CNFPC Ettelbruck (part études)	loi bud.	p.m	100.000	-	-	-	-	100.000	-	-	-
55 - LT.Grevenmacher: démolit.et nouv.constuct.	proj. de loi	20.000.000	20.000.000	-	-	-	100.000	500.000	2.000.000	5.000.000	12.400.000
56 - LT pour professions de santé à Ettelbruck (part études)	proj. de loi	p.m	100.000	-	-	-	-	100.000	-	-	-
57 - Lycée Sports-Etudes (part études)	proj. de loi	p.m	100.000	-	-	-	50.000	50.000	-	-	-
Total IV		135.000.000	135.300.000	-	-	-	300.000	900.000	2.400.000	9.000.000	122.700.000
Total I - IV		1.724.277.369	1.581.236.884	409.799.219	65.878.584	82.614.134	107.390.627	120.567.478	106.084.193	113.312.404	575.590.245

Fonds des routes

(en euros)

Mouvements du Fonds	2006	2007	2008	2009	2010	2011
- Avoir début	1.064.215	73.808.629	82.387.629	63.026.629	12.668.416	-31.238.651
- Alimentations						
a) Alimentation normale	10.000.000	10.000.000	10.500.000	11.025.000	11.580.000	12.000.000
b) Alimentation supplémentaire	-	-	-	-	-	-
c) Recettes d'emprunts	200.000.000	100.000.000	100.000.000	100.000.000	150.000.000	150.000.000
d) Divers	754.300	-	-	-	-	-
Total	210.754.300	110.000.000	110.500.000	111.025.000	161.580.000	162.000.000
- Dépenses	138.009.886	112.690.000	144.290.000	201.729.017	256.858.833	233.123.369
- Moins-value retards et aléas de chantiers (10% et 20%)	-	11.269.000	14.429.000	40.345.803	51.371.767	46.624.674
- Dépenses ajustées	138.009.886	101.421.000	129.861.000	161.383.214	205.487.066	186.498.695
- Avoir fin	73.808.629	82.387.629	63.026.629	12.668.416	-31.238.651	-55.737.346

Fonds spécial: Fonds des routes

(en euros)

Projets	Coût global	Exerc. antér.	2006	2007	2008	2009	2010	2011	Exerc. ultér.
<u>Autoroute de Trèves:</u>									
1 - Sections I et III	122.041.740	122.041.740	-	-	-	-	-	-	-
2 - Section II	46.737.337	46.737.337	-	-	-	-	-	-	-
3 - Section I (accès Z.T. Aéroport)	3.344.052	3.344.052	-	-	-	-	-	-	-
4 - Divers: emprises et études	1.276.438	1.276.438	-	-	-	-	-	-	-
Sous-total	173.399.567	173.399.567	-	-	-	-	-	-	-
<u>Contournement de Luxembourg:</u>									
5 - Cont. Ouest: échangeur de Helfent (+ accès), Cessange	7.481.485	7.481.485	-	-	-	-	-	-	-
6 - Cont. Ouest: échangeur Bridel liaison rue de l'Industrie	3.406.057	3.406.057	-	-	-	-	-	-	-
7 - Cont. Sud-Est: Centre douanier et échangeur Gasperich	27.136.839	27.136.839	-	-	-	-	-	-	-
8 - Cont. Sud-Est: Gasperich - Irrgarten	92.445.337	92.445.337	-	-	-	-	-	-	-
9 - Cont. Sud-Est: Irrgarten-Kirchberg	65.205.708	64.472.250	733.458	-	-	-	-	-	-
- Voirie connexe Aéroport	p.m	p.m	-	-	-	-	-	-	-
10 - Pénétrante Sud et Rcade de Bonnevoie	56.554.208	56.554.208	-	-	-	-	-	-	-
11 - Divers: emprises et études	5.471.727	5.471.727	-	-	-	-	-	-	-
Sous-total	257.701.361	256.967.903	733.458	-	-	-	-	-	-
<u>Collectrice du Sud:</u>									
12 - Voie express(Lallange-Belval,entr.Esch,RP Raemerich)	38.524.256	38.524.256	-	-	-	-	-	-	-
13 - Lankelz-Biff	63.740.020	63.740.020	-	-	-	-	-	-	-
14 - Biff-Rodange	57.453.955	57.453.955	-	-	-	-	-	-	-
15 - Foetz-Dudelange-Hellange	93.294.922	93.294.922	-	-	-	-	-	-	-
16 - Diverses sections	919.230	919.230	-	-	-	-	-	-	-
17 - Adaptation de l'échangeur de Foetz	481.521	481.521	-	-	-	-	-	-	-
18 - Divers: emprises et études	13.227.510	9.654.727	607.669	-	-	-	-	-	2.965.114
19 - Echangeur de Burange	16.400.000	-	-	-	-	4.000.000	6.570.000	5.830.000	-
Sous-total	284.041.414	264.068.631	607.669	-	-	4.000.000	6.570.000	5.830.000	2.965.114
<u>Liaison avec la Sarre</u>									
20 - Section I	63.351.808	63.351.808	-	-	-	-	-	-	-
21 - Section II	192.829.699	192.829.699	-	-	-	-	-	-	-
22 - Diverses sections y compris bypass Hellange	57.037.483	23.340.544	15.123.811	100.000	100.000	6.400.000	6.000.000	5.973.128	-
23 - Station de service	10.000.000	-	-	-	100.000	4.900.000	5.000.000	-	-
24 - Divers: emprises et études	25.483.591	25.013.314	470.277	-	-	-	-	-	-
Sous-total	348.702.581	304.535.365	15.594.088	100.000	200.000	11.300.000	11.000.000	5.973.128	-

Fonds spécial: Fonds des routes

(en euros)

Projets	Coût global	Exerc. antér.	2006	2007	2008	2009	2010	2011	Exerc. ultér.
Grande voirie du Nord:									
25 - Echangeur d'Ingeldorf	7.961.966	7.961.966	-	-	-	-	-	-	-
26 - Contournement d'Ettelbruck	27.819.064	27.819.064	-	-	-	-	-	-	-
27 - Ettelbruck-Niederfeulen (pt. contour.Ettelb.)	10.181.028	10.181.028	-	-	-	-	-	-	-
28 - Ettelbruck-Friedhaff	2.496.288	2.496.288	-	-	-	-	-	-	-
29 - Contournement de Schieren	20.106.644	20.106.644	-	-	-	-	-	-	-
30 - Contournement de Colmar/Colmar-Mersch	57.237.265	57.227.265	6.273	-	-	-	-	-	3.727
31 - Contournement Mersch	54.365.570	54.115.570	4.571	-	-	-	-	-	245.429
32 - Luxembourg-Mersch	630.000.000	239.753.696	82.039.261	65.000.000	55.000.000	45.000.000	60.000.000	65.000.000	18.207.043
33 - Diverses sections	650.804	650.804	-	-	-	-	-	-	-
34 - Route de liaison A7/A6	62.000.000	-	-	200.000	200.000	200.000	500.000	500.000	60.400.000
35 - Contournement Ettelbruck-Niederfeulen	75.000.000	-	-	200.000	200.000	200.000	200.000	20.000.000	54.200.000
36 - Divers: emprises et études	34.119.822	23.430.157	6.689.665	500.000	1.500.000	1.000.000	500.000	500.000	-
Sous-total	981.938.451	443.742.482	88.739.770	65.900.000	56.900.000	46.400.000	61.200.000	86.000.000	133.056.199
Divers									
37 - Aménagements sécuritaires (audits)	3.000.000	-	-	250.000	500.000	500.000	500.000	500.000	750.000
38 - Surveillance des chantiers	69.034.793	54.511.507	121.515	1.500.000	1.500.000	1.500.000	1.500.000	1.500.000	6.901.771
39 - Aires de service	27.187.412	17.537.386	-	2.500.000	3.180.000	802.085	-	-	3.167.941
40 - CITA	85.000.000	47.536.321	3.579.252	8.000.000	7.000.000	5.750.000	5.000.000	4.000.000	4.134.427
41 - Entretien grande voirie	133.048.469	53.664.010	14.367.108	8.000.000	8.000.000	8.000.000	8.000.000	8.000.000	25.017.351
42 - Modernisation tunnels existants	6.500.000	-	-	250.000	2.750.000	2.000.000	1.000.000	500.000	-
43 - Entretien technique CITA et tunnels	57.302.472	7.798.249	2.551.830	5.000.000	5.000.000	5.000.000	5.000.000	5.000.000	21.952.393
44 - Giratoire de Merl	13.099.897	12.097.608	-	-	-	-	-	-	1.002.289
45 - Echangeur de Pontpierre	17.000.000	26.975	-	-	-	1.500.000	1.500.000	2.000.000	11.973.025
46 - Contournement de Sandweiler	8.489.749	7.616.457	45.559	-	-	-	-	-	827.733
47 - Aménagement d'un giratoire à Kayl	4.048.484	4.048.484	-	-	-	-	-	-	-
48 - Contournement Junglinster	62.000.000	543.187	1.491.883	500.000	500.000	4.000.000	8.000.000	15.000.000	31.964.930
49 - Contourn.Nord de Strassen (N6, direction échangeur de Bridel)	6.500.000	721.370	-	-	-	-	1.500.000	2.000.000	2.278.630
50 - Contournement de Bascharage/Dippach	50.000.000	686.874	23.151	-	250.000	500.000	10.000.000	10.000.000	28.539.975
51 - Pénétrante de Differdange	5.200.000	-	-	-	900.000	2.000.000	2.200.000	100.000	-
52 - Liaison route d'Arlon/rue de Strassen	11.039.408	9.303.733	1.735.675	-	-	-	-	-	-
53 - N34 Bertrange, section médiane	4.000.000	-	-	500.000	1.500.000	2.000.000	-	-	-
54 - Giratoire rue de l'Industrie/N34 Bertrange	2.100.000	-	-	1.100.000	1.000.000	-	-	-	-
55 - Bvd de Merl, GiratoireN5/N34-rte d'Arlon + voie de liaison Bourmicht	23.400.000	-	-	-	-	-	3.000.000	3.000.000	17.400.000
56 - Modification raccordement à la N10 de la bretelle d'accès vers l'échangeur de Schengen	2.500.000	-	-	-	1.000.000	1.000.000	500.000	-	-
57 - Mise à 2x2 voies de la N1 entre l'échangeur de Senningerberg et l'aéroport	2.500.000	-	-	-	500.000	1.000.000	1.000.000	-	-
58 - Mise à 2x2 voies de la N1 entre l'échangeur d'Irrgarten et l'aéroport	200.000	-	-	-	100.000	100.000	-	-	-
59 - Elimination des passages à niveau dans la traversée de Schifflange	7.200.000	-	-	-	100.000	3.500.000	3.500.000	100.000	-

Fonds spécial: Fonds des routes

(en euros)

Projets	Coût global	Exerc. antér.	2006	2007	2008	2009	2010	2011	Exerc. ultér.
60 - Transformation de l'échangeur Gaddesscheier	6.000.000	-	-	-	100.000	2.900.000	2.900.000	100.000	-
61 - Contournement Echternach voie Charly	5.700.000	-	20.159	-	500.000	3.000.000	2.179.841	-	-
62 - Transversale Clervaux	31.000.000	-	-	-	-	100.000	100.000	500.000	30.300.000
63 - Contournement Nord Differdange N31 (études)	200.000	-	-	-	100.000	100.000	-	-	-
64 - Contournement Hosingen (études)	200.000	-	-	-	100.000	100.000	-	-	-
65 - Contournement Troisvierges (études)	200.000	-	-	100.000	100.000	-	-	-	-
66 - Contournement Remich (études)	200.000	-	-	100.000	100.000	-	-	-	-
67 - Descente vers la Vallée de l'Alzette (études)	200.000	-	-	100.000	100.000	-	-	-	-
68 - Raccordement échangeur Mertert à N1 et Port (études)	200.000	-	-	-	100.000	100.000	-	-	-
69 - Nouvel accès SIDOR (études)	200.000	-	-	-	-	100.000	100.000	-	-
70 - Mise à 2x3 voies de l'A4 entre l'échangeur Lankelz et la jonction de Foetz (remplacement by-pass Foetz) (ét.)	500.000	-	-	-	100.000	100.000	150.000	150.000	-
71 - Transformation de l'échangeur Sanem sur l'A13 pour desserte friches industrielles du crassier Differdange (études)	200.000	-	-	-	100.000	100.000	-	-	-
72 - Desserte intercommunale de Belvaux-Oberkorn-Differdange-Niederekorn pour accès friches industrielles (études)	500.000	-	-	-	100.000	100.000	150.000	150.000	-
73 - Divers	84.170.220	76.069.859	1.843.757	250.000	250.000	250.000	250.000	250.000	5.006.604
Sous-total	729.820.904	292.162.020	25.779.889	28.150.000	35.530.000	46.102.085	58.029.841	52.850.000	191.217.069
<u>Ban de Gasperich</u>									
74 - Réaménagement rues Esch/Raiffeisen et voirie secondaire côté Gluck	32.848.456	8.182	117.480	-	5.000.000	7.123.750	4.000.000	1.000.000	15.599.044
75 - Echangeur Hesperange et raccord rue des Scillas	32.989.763	-	-	-	-	-	10.618.750	10.500.000	11.871.013
76 - Voirie secondaire (Kockelscheuer)	19.098.553	-	-	-	-	-	5.000.000	5.000.000	9.098.553
Sous-total	84.936.772	8.182	117.480	-	5.000.000	7.123.750	19.618.750	16.500.000	36.568.610
<u>Adaptation croix et échangeur A3 / A6:</u>									
77 - Croix de Gasperich	14.942.685	13.436.711	-	-	-	1.505.974	-	-	-
78 - Croix de Cessange	12.000.000	-	-	-	300.000	800.000	800.000	4.000.000	6.100.000
79 - Echangeur Helfenterbrück	31.800.000	272.549	-	-	2.000.000	5.000.000	10.000.000	7.000.000	7.527.451
80 - Section courante Mamer-Bettembourg	50.930.000	376.125	86.667	750.000	600.000	5.017.208	10.000.000	10.000.000	24.100.000
Sous-total	109.672.685	14.085.385	86.667	750.000	2.900.000	12.323.182	20.800.000	21.000.000	37.727.451
<u>Liaison Micheville:</u>									
81 - Liaison Micheville (phase 1)	76.000.000	3.212.136	6.191.348	16.800.000	25.600.000	16.200.000	2.500.000	600.000	4.896.516
- Liaison Micheville (phase 2)	109.000.000	-	-	-	5.200.000	42.600.000	41.600.000	14.700.000	4.900.000
- Liaison Micheville (phase3)	62.400.000	-	-	-	-	-	15.600.000	15.600.000	31.200.000
Sous-total	247.400.000	3.212.136	6.191.348	16.800.000	30.800.000	58.800.000	59.700.000	30.900.000	40.996.516

Fonds spécial: Fonds des routes

(en euros)

Projets	Coût global	Exerc. antér.	2006	2007	2008	2009	2010	2011	Exerc. ultér.
<u>Pont Adolphe & Passerelle à Luxembourg:</u>									
82 - Pont Adolphe (pont provisoire inclus)	35.000.000	-	159.517	600.000	7.000.000	4.000.000	11.620.242	11.620.241	-
83 - Passerelle	5.900.000	-	-	50.000	150.000	150.000	150.000	150.000	5.250.000
Sous-total	40.900.000	-	159.517	650.000	7.150.000	4.150.000	11.770.242	11.770.241	5.250.000
<u>Divers ouvrages d'art:</u>									
84 - Pont sur la Sûre à Moestroff	2.900.000	-	-	-	1.720.000	1.180.000	-	-	-
85 - Pont frontalier Moselle à Remich	1.200.000	-	-	-	900.000	300.000	-	-	-
86 - Pont frontalier Grevenmacher	7.300.000	-	-	100.000	1.100.000	4.000.000	2.050.000	50.000	-
87 - OA498 Insborn et 499 Lultzhausen	12.595.000	-	-	130.000	80.000	3.550.000	5.870.000	2.250.000	715.000
88 - Pont sur l'Alzette à Hesperange	2.660.000	-	-	-	540.000	1.870.000	250.000	-	-
89 - Pont sur les CFL à Schieren	1.810.000	-	-	10.000	1.270.000	530.000	-	-	-
90 - Elargissement du viaduc Haute-Syre sur A1 (études)	200.000	-	-	100.000	100.000	-	-	-	-
91 - Nouveau viaduc de Mersch (études)	200.000	-	-	-	100.000	100.000	-	-	-
Sous-total	28.865.000	-	-	340.000	5.810.000	11.530.000	8.170.000	2.300.000	715.000
Total	3.287.378.735	1.752.181.671	138.009.886	112.690.000	144.290.000	201.729.017	256.858.833	233.123.369	448.495.959

Fonds pour la loi de garantie

(en euros)

Mouvements du Fonds	2006	2007	2008	2009	2010	2011
- Avoir début	107.450.684	77.957.339	34.283.994	3.093.055	-38.159.351	-105.938.393
- Alimentations:						
a) Alimentation normale	7.000.000	7.000.000	7.350.000	7.720.000	8.100.000	8.500.000
b) Location/vente	6.266.100	6.534.888	6.698.260	6.865.716	7.037.340	7.213.274
c) Alimentation supplémentaire	-	-	-	-	-	-
Total	13.266.100	13.534.888	14.048.260	14.585.716	15.137.340	15.713.274
- Dépenses	42.759.445	57.208.233	45.239.199	55.838.122	82.916.382	103.233.237
- Avoir fin	77.957.339	34.283.994	3.093.055	-38.159.351	-105.938.393	-193.458.357

Fonds spécial: Fonds pour la loi de garantie

PROJETS en milliers d'euros	LOI	COUT	COUT A AMORTIR	ANNUITE	2006	2007	2008	2009	2010	2011
A. Projets en état de remboursement										
Garantie de remboursement locatif (garantie théorique)										
- Bâtiment Eurostat Lux.-Kirchberg										
Sous-total		-	-	-	-	-	-	-	-	-
Location-vente										
Fonds Kirchberg										
- Centre polyvalent de l'enfance Kirchberg	08.12.78	-	-	-	-	-	-	-	-	-
- Bâtiment administratif Kirchberg	11.11.83	-	-	-	-	-	-	-	-	-
	07.09.87	-	-	-	-	-	-	-	-	-
- Extensions Cour de justice CE Kirchb.	20.07.98	-	-	-	-	-	-	-	-	-
- + mesures transitoires	25.07.85	-	-	-	12.241,8	12.144,0	-	-	-	-
	01.06.89	-	-	-	-	-	-	-	-	-
	18.12.90	-	-	-	-	-	-	-	-	-
	28.12.92	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Sous-total		-	-	-	12.241,8	12.144,0	-	-	-	-
Autres										
- Centre informatique Luxembourg-Gare ..	15.06.83	-	-	-	1.103,4	1.128,8	1.128,8	1.128,8	1.128,8	1.128,8
- Contournement de Differdange	30.05.91	-	-	-	999,0	1.082,1	1.082,1	1.082,1	-	-
- Bâtiment admin. Gendarmerie Esch/Alz.		-	-	-	315,4	315,4	315,4	315,4	315,4	-
- Missions diplomatiques Bruxelles	28.12.92	-	-	-	1.888,0	2.380,5	2.380,5	2.380,5	2.380,5	2.380,5
- Campus scolaire Geessekneppchen	06.03.96	135.176,3	145.314,5	13.500,0	12.972,4	13.500,0	13.500,0	13.500,0	13.500,0	13.500,0
	11.08.01	-	-	-	-	-	-	-	-	-
- Centre national sportif et culturel à Lux.-	02.05.96	104.137,5	111.947,8	8.983,0	2.877,2	8.983,0	8.983,0	8.983,0	8.983,0	8.983,0
	11.08.01	-	-	-	-	-	-	-	-	-
	26.06.02	-	-	-	-	-	-	-	-	-
	17.05.06	-	-	-	-	-	-	-	-	-
- Centre de recherche public Henri Tudor .	19.07.97	14.000,0	15.050,0	1.207,7	303,1	1.207,7	1.207,7	1.207,7	1.207,7	1.207,7
	12.08.03	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Sous-total		253.313,8	272.312,3	23.690,6	20.458,5	28.597,4	28.597,4	28.597,4	27.515,3	27.199,9

PROJETS en milliers d'euros	LOI	COUT	COUT A AMORTIR	ANNUITE	2006	2007	2008	2009	2010	2011
B. Projets en voie de construction										
Location-vente										
- Musée d'Art Mod.Grand-Duc Jean	17.01.97 11.08.01	80.764,0	86.821,3	6.966,8	61,3	6.966,8	6.966,8	6.966,8	6.966,8	6.966,8
- Cité judiciaire au plateau du St Esprit	06.04.99 03.08.05	125.200,0	134.590,0	10.799,8	2.451,1	2.500,0	2.500,0	10.799,8	10.799,8	10.799,8
- Nouvelle aérogare du Findel	11.07.96 10.07.02	219.325,0	235.774,4	18.919,1	-	-	-	-	18.919,1	18.919,1
- Parking Findel	11.07.96 10.07.02	105.000,0	112.875,0	9.057,4	-	-	-	-	9.057,4	9.057,4
Sous-total		530.289,0	570.060,7	45.743,1	2.512,4	9.466,8	9.466,8	17.766,6	45.743,1	45.743,1
C. Projets non entamés										
Location-vente										
- Terminal G.A.T. et V.I.P. Findel	-	24.573,1	26.416,1	2.119,7	-	-	-	2.119,7	2.119,7	2.119,7
- Deuxième Ecole Européenne	-	237.000,0	254.775,0	20.443,8	-	-	-	-	-	20.443,8
Sous-total		261.573,1	281.191,1	22.563,5	-	-	-	2.119,7	2.119,7	22.563,5
D. Autres Projets										
Location-vente										
- 4ième ext.du Palais de Justice CE à Kirch	18.07.02	343.250,0	368.993,8	29.609,0	-	29.609,0	29.609,0	29.609,0	29.609,0	29.609,0
Sous-total		343.250,0	368.993,8	29.609,0	-	29.609,0	29.609,0	29.609,0	29.609,0	29.609,0
Total		1.388.425,9	1.492.557,9	121.606,3	35.212,7	79.817,2	67.673,2	78.092,8	104.987,2	125.115,6
E. Locations avec option d'achat										
- Tours dits A et B à Lux.-Kirchberg		n.a.	n.a.	n.a.	7.546,6	7.000,0	7.175,0	7.354,4	7.538,2	7.726,7
Total sans D. et sans garanties théoriques		1.045.175,9	1.123.564,1	91.997,3	42.759,3	57.208,2	45.239,2	55.838,1	82.916,4	103.233,2

Fonds d'entretien et de rénovation

(en euros)

Mouvements du Fonds	2006	2007	2008	2009	2010	2011
- Avoir début	-	-	13.661.000	23.108.200	29.691.600	41.357.750
- Alimentations:						
a) Alimentation normale	-	55.000.000	55.025.000	55.025.000	55.025.000	55.025.000
b) Alimentation supplémentaire	-	-	-	-	-	-
Total	-	55.000.000	55.025.000	55.025.000	55.025.000	55.025.000
- Dépenses	-	41.339.000	50.642.000	53.824.000	48.176.500	45.916.200
- Moins-value retards et aléas de chantier (10%)	-	-	5.064.200	5.382.400	4.817.650	4.591.620
- Dépenses ajustées	-	41.339.000	45.577.800	48.441.600	43.358.850	41.324.580
- Avoir fin	-	13.661.000	23.108.200	29.691.600	41.357.750	55.058.170

Fonds spécial: Fonds d'entretien et de rénovation

(en euros)

Département ministériel	Nature des dépenses	Budget pluriannuel	Budget 2007	Budget 2008	Budget 2009	Budget 2010	Budget 2011
Ministère d'Etat, Présidence		9.655.000	1.550.000	1.945.000	2.260.000	2.010.000	1.890.000
	Entretien		1.200.000	1.400.000	1.550.000	1.275.000	1.275.000
	Rénovation		350.000	545.000	710.000	735.000	615.000
Ministère des Affaires Etrangères et de l'Immigration		9.125.000	1.800.000	1.525.000	1.975.000	2.025.000	1.800.000
	Entretien		600.000	625.000	825.000	800.000	800.000
	Rénovation		1.200.000	900.000	1.150.000	1.225.000	1.000.000
Ministère de l'Agriculture, Viticulture et Développement Rural		5.175.000	935.000	1.150.000	1.050.000	1.000.000	1.040.000
	Entretien		375.000	500.000	450.000	400.000	440.000
	Rénovation		560.000	650.000	600.000	600.000	600.000
Ministère des Classes Moyennes, Tourisme et Logement		585.000	110.000	145.000	135.000	100.000	95.000
	Entretien		40.000	125.000	95.000	70.000	60.000
	Rénovation		70.000	20.000	40.000	30.000	35.000
Ministère de la Culture et Enseignement Supérieur		14.722.000	2.000.000	2.526.000	3.552.000	3.069.000	3.575.000
	Entretien		1.150.000	1.292.000	1.600.000	1.315.000	1.450.000
	Rénovation		850.000	1.234.000	1.952.000	1.754.000	2.125.000
Ministère de l'Economie et du Commerce Extérieur		715.000	130.000	130.000	135.000	140.000	180.000
	Entretien		70.000	50.000	60.000	60.000	80.000
	Rénovation		60.000	80.000	75.000	80.000	100.000
Ministère de l'Education nationale		53.890.000	9.850.000	11.575.000	11.775.000	10.475.000	10.215.000
	Entretien		5.100.000	6.200.000	6.200.000	5.275.000	5.100.000
	Rénovation		4.750.000	5.375.000	5.575.000	5.200.000	5.115.000
Ministère de l'Egalité des Chances		60.700	14.000	13.000	12.000	11.500	10.200
	Entretien		6.500	8.000	5.000	6.000	5.200
	Rénovation		7.500	5.000	7.000	5.500	5.000

Fonds spécial: Fonds d'entretien et de rénovation

(en euros)

Département ministériel	Nature des dépenses	Budget pluriannuel	Budget 2007	Budget 2008	Budget 2009	Budget 2010	Budget 2011
Ministère de l'Environnement		4.110.000	1.040.000	600.000	915.000	835.000	720.000
	Entretien		290.000	200.000	315.000	300.000	320.000
	Rénovation		750.000	400.000	600.000	535.000	400.000
Ministère de la Famille et de l'Intégr.		44.501.000	7.700.000	10.000.000	10.250.000	8.650.000	7.901.000
	Entretien		2.450.000	3.900.000	4.200.000	3.500.000	3.250.000
	Rénovation		5.250.000	6.100.000	6.050.000	5.150.000	4.651.000
Ministère des Finances		9.985.000	1.600.000	2.175.000	2.385.000	1.950.000	1.875.000
	Entretien		850.000	1.200.000	1.350.000	1.025.000	1.025.000
	Rénovation		750.000	975.000	1.035.000	925.000	850.000
Ministère de la Fonction Publique ...		3.960.000	615.000	900.000	934.000	765.000	746.000
	Entretien		500.000	625.000	634.000	500.000	492.000
	Rénovation		115.000	275.000	300.000	265.000	254.000
Ministère de l'Intérieur		4.255.000	1.010.000	1.030.000	905.000	665.000	645.000
	Entretien		200.000	450.000	380.000	210.000	210.000
	Rénovation		810.000	580.000	525.000	455.000	435.000
Ministère de la Justice		44.301.000	7.025.000	9.760.000	10.033.000	8.898.000	8.585.000
	Entretien		2.725.000	4.125.000	4.384.000	3.912.000	3.864.000
	Rénovation		4.300.000	5.635.000	5.649.000	4.986.000	4.721.000
Ministère de la Santé		9.623.000	1.695.000	2.231.000	2.211.000	1.891.000	1.595.000
	Entretien		850.000	976.000	1.036.000	875.000	730.000
	Rénovation		845.000	1.255.000	1.175.000	1.016.000	865.000
Ministère de la Sécurité Sociale		248.000	25.000	55.000	63.000	45.000	60.000
	Entretien		25.000	25.000	18.000	20.000	22.000
	Rénovation		-	30.000	45.000	25.000	38.000
Département ministériel des Sports		3.146.000	830.000	637.000	617.000	522.000	540.000
	Entretien		580.000	402.000	400.000	318.000	340.000
	Rénovation		250.000	235.000	217.000	204.000	200.000
Ministère des Transports		2.284.000	410.000	445.000	492.000	485.000	452.000
	Entretien		240.000	285.000	304.000	280.000	257.000
	Rénovation		170.000	160.000	188.000	205.000	195.000
Ministère du Travail et de l'Emploi ..		331.000	35.000	98.000	75.000	55.000	68.000
	Entretien		15.000	18.000	20.000	15.000	20.000
	Rénovation		20.000	80.000	55.000	40.000	48.000
Ministère des Travaux Publics		9.157.000	1.745.000	1.712.000	1.743.000	2.330.000	1.627.000
	Entretien		920.000	936.000	918.000	815.000	685.000
	Rénovation		825.000	776.000	825.000	1.515.000	942.000
Divers Ministères et services		7.544.000	1.220.000	1.590.000	1.582.000	1.570.000	1.582.000
	Entretien		820.000	915.000	907.000	845.000	815.000
	Rénovation		400.000	675.000	675.000	725.000	767.000
Mise sur support informatique du patrimoine de l'Etat		2.525.000	-	400.000	725.000	685.000	715.000
Total		239.897.700	41.339.000	50.642.000	53.824.000	48.176.500	45.916.200

Projet de budget pour 2008

Programme pluriannuel des dépenses en capital (2007-2011)

53 - TRANSPORTS

1) Evolution pluriannuelle des crédits

Le tableau ci-après résume l'évolution prévisionnelle des dépenses en capital du Ministère des Transports au titre de la période 2006 à 2011 :

(en milliers d'euros)

		2006	2007	2008	2009	2010	2011
		Compte	Budget	Projet	Prévis.	Prévis.	Prévis.
Section 53.0	Dépenses générales	29,1	15,0	6,0	6,0	7,0	8,0
Section 53.1	Circulation et séc. routières .	620,9	493,7	512,0	555,0	575,0	600,0
Section 53.2	Transp. publics + ferroviaires	87.093,1	20.783,4	23.270,0	21.701,0	23.640,0	25.135,0
	dont Fonds du rail	60.000,0	10.000,0	10.500,0	11.000,0	11.500,0	12.000,0
	dont Fonds racc. ferroviaires	25.000,0	5.000,0	3.500,0	4.000,0	5.000,0	6.000,0
Section 53.3	Adm. des enquêtes tech	0,0	0,0	44,0	27,5	4,0	0,0
Section 53.4	Navigation fluviale	302,9	320,0	324,0	377,5	274,0	164,0
Section 53.5	Direction de l'aviation civile .	1,6	2,4	107,9	0,3	22,3	0,3
Section 53.6	Adm. de la navigat. aérienne .	6.244,6	6.492,2	0,0	0,0	0,0	0,0
Section 53.7	Garage du gouvernement . . .	147,9	184,0	184,0	184,0	184,0	184,0
Section 53.8	Aéroports et transp. aériens .	0,0	7.883,0	6.063,0	265,0	145,0	245,0
Section 53.9	Adm. des chemins de fer	0,0	0,0	154,0	100,0	60,0	100,0
	Total	94.440,1	36.173,7	30.664,9	23.216,3	24.911,3	26.436,3
	Variation	-	- 61,7%	- 15,2%	- 24,3%	+ 7,3%	+ 6,1%

2) Considérations générales

La régression importante de 15,2% du total des crédits de ce département entre 2007 et 2008 résulte essentiellement de l'organisation à partir du 1er janvier 2008 de l'actuelle Administration de l'Aéroport sous forme de service de l'Etat à gestion séparée. En effet, à partir de cette date, les dépenses en capital seront transférées à l'article 23.6.41.050 libellé "Dotation dans l'intérêt du fonctionnement de l'Administration de la navigation aérienne" prévu à la section des dépenses courantes.

3) Considérations particulières

53.2.93.000 Alimentation du fonds du rail

L'évolution de la situation financière du Fonds du rail se présente selon les prévisions du Ministère des Transports comme suit pour ses deux volets, investissement et gestion courante :

(en milliers d'euros)

	2007 Budget	2008 Projet	2009 Prévis.	2010 Prévis.	2011 Prévis.
Avoir en début d'exercice	219.255	232.198	136.271	64.410	-31.579
Alimentation :					
Dotation budgétaire Investissement.	10.000	10.500	11.000	11.500	12.000
Dotation budgétaire gestion de l'infrastructure	92.452	100.000	101.940	107.040	115.000
Dotation budgétaire supplémentaire	50.000	0	0	0	0
Emprunt	100.000	100.000	150.000	150.000	150.000
Subvention U.E.	2.204	5.000	5.120	7.974	9.080
Restitution T.V.A. (Investissement)	20.038	28.718	41.410	48.339	55.484
Restitution T.V.A. (Gestion de l'infrastructure)	17.221	15.948	15.313	15.291	16.056
Redevances	37.979	17.000	18.000	19.000	19.000
Total recettes.	329.894	277.166	342.783	359.144	376.620
Dépenses projetées :					
Gestion de l'infrastructure	114.277	117.400	117.231	123.096	132.250
Investissement	194.450	273.964	339.163	379.896	471.705
Etudes et personnel	8.224	9.125	9.125	9.125	9.125
Dépenses maximales	316.951	400.489	465.519	512.117	613.080
Moins-value retards et aléas de chantier (10% et 15%)	-	27.396	50.874	56.984	70.756
Dépenses ajustées	316.951	373.093	414.645	455.133	542.324
Avoir en fin d'exercice	232.198	136.271	64.410	-31.579	-197.283

Le programme des travaux du Fonds du rail comprend pour l'essentiel les grands chantiers d'infrastructure suivants :

(en milliers d'euros)

	2007 Budget	2008 Projet	2009 Prévis.	2010 Prévis.	2011 Prévis.
Investissements	194.450	273.964	339.163	379.896	471.705
dont:					
- Prolongement Bettemb.-Volmerange	2.494	924	0	0	0
- 3e voie dans le triangle de Fentange	287	0	0	0	0
- Double Voie Ligne Pétange-Luxbg.	23.631	26.785	28.580	28.579	28.579
- Raccordement Kirchberg et Findel	20.135	47.905	74.183	94.567	117.063
- Tête Nord de la Gare de Luxbg.	12.255	15.573	15.960	5.120	0
- Raccordement Belval-Usines	7.358	19.511	30.110	9.365	11.842
- Système de contrôle de vitesse	3.680	3.572	3.572	1.191	0
- Système GSM-R	3.118	7.145	7.145	5.954	5.954
- Modification alimentation électrique	1.618	0	0	0	0
- Centre de Remisage Gare de Luxbg.	21.981	27.614	26.215	24.358	8.336
- Réalisation sous-station Berchem	5.085	1.191	0	0	0
- Ligne du Nord: Mersch et Michelau	119	3.572	0	0	2.514
- Entretien Constructif	86.250	116.064	126.560	107.758	92.004
- Réseau tertiaire	2.920	2.977	2.977	2.977	2.977
- Eurocaprail	0	0	16.671	76.211	126.225
- Autres projets	3.519	7.131	1.191	23.816	76.211

53.2.93.001 Alimentation du fonds des raccordements ferroviaires internationaux

L'évolution de la situation financière du Fonds des raccordements ferroviaires internationaux se résume comme suit pour la période 2007 à 2011 :

(en milliers d'euros)

	2007 Budget	2008 Projet	2009 Prévis.	2010 Prévis.	2011 Prévis.
Avoir en début d'exercice	35.955	18.695	18.945	11.945	10.945
Alimentation :					
- Normale.	5.000	3.500	4.000	5.000	6.000
Dépenses projetées :					
- TGV Est-européen	21.260	0	0	0	0
- EuroCap-Rail	1.000	1.000	5.000	5.000	5.000
- Trèves-Coblence	0	2.000	5.000	0	0
- Sarrebruck	0	250	1.000	1.000	5.000
Total dépenses	22.260	3.250	11.000	6.000	10.000
Avoir en fin d'exercice	18.695	18.945	11.945	10.945	6.945

1) Rappelons que les dépenses qui sont imputées sur ce fonds spécial ne concernaient jusqu'ici que la participation au financement de la partie française du TGV Est-Européen. Le solde de la participation en question sera liquidé à charge de l'exercice 2007.

2) Pour l'exercice 2008, le Ministère des Transports propose une dotation de 3.500.000 euros en faveur de la réalisation des projets suivants :

- l'amélioration de la relation Luxembourg-Bruxelles (projet Eurocap-Rail) qui vise l'interconnexion ferroviaire des trois villes européennes : Bruxelles, Luxembourg et Strasbourg ;
- l'amélioration de la relation Trèves-Coblence ;
- la réalisation d'une nouvelle ligne entre Luxembourg et Sarrebruck.

23/53 - TRANSPORTS

Annexe aux Questions à trancher

L'évolution des dépenses, des recettes et des dotations budgétaires des fonds spéciaux et des établissements publics qui relèvent de la compétence du Ministère des Transports et qui font partie de l'Administration centrale.

	Dépenses, recettes et dotations		Variation	
	2007	2008	absolue	en %
1) Fonds spéciaux :				
a) Fonds du rail				
- Recettes				
Emprunts	100.000,0	100.000,0	-	-
Recettes propres	77.441,6	66.665,7	-10.775,9	-13,9%
Dotation de l'Etat :	152.452,0	110.500,0	-41.952,0	-27,5%
dont :				
Normale gestion de l'infrastructure	92.452,0	100.000,0	+ 7.548,0	+ 8,2%
Normale investissement	10.000,0	10.500,0	+ 500,0	+ 5,0%
Supplémentaire	50.000,0	-	+ 50.000,0	+ 100,0%
- Dépenses totales	316.951,4	373.093,0	+ 56.141,6	+ 17,7%
Solde	12.942,2	-95.927,3	-82.985,1	-641,2%
b) Fonds des raccord. ferroviaires int.				
- Recettes				
Dotation de l'Etat	5.000,0	3.500,0	-1.500,0	-30,0%
- Dépenses totales	22.260,2	3.250,0	-19.010,2	-85,4%
Solde	-17.260,2	-250,0	- 17.010,2	-98,6%
2) Etablissements publics :				
a) Communauté des transports				
- Recettes				
Recettes propres	57,5	170,2	+ 112,7	+ 196,0%
Dotation de l'Etat	2.902,6	2.702,0	-200,6	-6,9%
- Dépenses totales	2.699,7	2.702,0	+ 2,3	+ 0,1%
Solde	260,4	170,2	-90,2	-34,6%
3) Service d'Etat à gestion séparée :				
a) Adm. de la navigation aérienne				
- Recettes				
Recettes propres	0,0	15.562,7	+ 15.562,7	-
Dotation de l'Etat	0,0	7.483,1	+ 7.483,1	-
Dotation initiale de l'Etat	0,0	3.400,0	+ 3.400,0	-
- Dépenses totales	0,0	21.040,6	+ 21.040,6	-
Solde	0,0	5.405,2	+ 5.405,2	-
4) Fonds spéciaux et autres entités				
- Recettes				
Emprunts	100.000,0	100.000,0	0,0	0,0%
Recettes propres des fonds	77.441,6	66.665,7	-10.775,9	-13,9%
Recettes propres des autres entités	57,5	15.732,9	+ 15.675,4	+ 27.261,6%
Dotations fonds spéciaux	157.452,0	114.000,0	-43.452,0	-27,6%
Dotations autres entités	2.902,6	13.585,1	+ 10.682,5	+ 368,0%
Total recettes	337.853,7	309.983,7	-27.870,0	-8,2%
- Dépenses				
Dépenses fonds spéciaux	339.211,6	376.343,0	+ 37.131,4	+ 10,9%
Dépenses autres entités	2.699,7	23.742,6	+ 21.042,9	+ 779,5%
Total dépenses	341.911,3	400.085,6	+ 58.174,3	+ 17,0%
Solde	-4.057,6	-90.101,9	- 86.044,3	+ 2.120,6%

Projet de budget pour 2008**Programme pluriannuel des dépenses en capital (2007-2011)****54 - ÉGALITÉ DES CHANCES**

Le tableau ci-après résume l'évolution prévisionnelle des dépenses en capital du Ministère de l'Égalité des chances.

(en milliers d'euros)

	2006 Compte	2007 Budget	2008 Projet	2009 Prévis.	2010 Prévis.	2011 Prévis.
Égalité des chances	-	16,2	10,2	8,2	9,2	16,2
Variation	-	-	-37,0%	-19,6%	12,2%	76,1%

Le budget des dépenses en capital du Ministère de l'Égalité des Chances ne nécessite pas de plus amples commentaires.
